OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT

portant sur les actions de

PARIS ORLÉANS

co-initiée par

ROTHSCHILD CONCORDIA

et

PO GESTION

et présentée, en qualité d'Etablissement Présentateur et Garant, par

NATIXIS

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DES SOCIETES ROTHSCHILD CONCORDIA ET PO GESTION

AUTORITE DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent document relatif aux autres informations des sociétés Rothschild Concordia et PO Gestion a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 8 juin 2012, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et à l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de Rothschild Concordia et PO Gestion.

Le présent document complète la note d'information relative à l'offre publique de retrait visée par l'AMF le 10 mai 2012 sous le numéro 12-197, en application d'une décision de conformité en date du 10 mai 2012.

Le présent document est disponible gratuitement sur les sites Internet de Paris Orléans (www.paris-orleans.com) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et peut être obtenu sans frais auprès de :

Rothschild Concordia	PO Gestion	Natixis
23 bis, avenue de Messine	3, rue de Messine	BFI/ECM 47, quai d'Austerlitz
75008 Paris	75008 Paris	75013 Paris

TABLE DES MATIERES

1 RAPPEL DU CONTEXTE DE L'OFFRE 4

2 PRESENTATION DES INITIATEURS 4

2.1 Présentation de RCSAS 4

2.1.1 Renseignements de caractère général concernant RCSAS 4

2.1.1.1 Dénomination sociale 4

2.1.1.2 Siège social 4

2.1.1.3 Forme juridique et nationalité 4

2.1.1.4 Date de constitution 4

2.1.1.5 Objet social 5

2.1.1.6 Exercice social 5

2.1.1.7 Capital social 5

2.1.2 Pacte d'associés 5

2.1.3 Autres renseignements de caractère général concernant le capital social de RCSAS 5

2.1.3.1 Répartition du capital social de RCSAS 5

2.1.3.2 Transferts des actions 5

2.1.3.3 Droits de vote 6

2.1.3.4 Titres donnant accès au capital autres que les actions 7

2.1.3.5 Dividendes 7

2.1.4 Administration, direction et contrôle de RCSAS 7

2.1.4.1 Conseil d'administration de RCSAS 7

2.1.4.2 Décisions du conseil d'administration de RCSAS 7

2.1.4.3 Présidence de RCSAS 8

2.1.4.4 Pouvoirs du Président de RCSAS 8

2.1.5 Description des activités de RCSAS 9

2.1.6 Informations financières concernant RCSAS 9

2.1.6.1 Résumé des états financiers sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2011 9

2.1.6.2 Résumé des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2011 10

2.2 Présentation de PO Gestion 10

2.2.1 Renseignements de caractère général concernant PO Gestion 10

2.2.1.1 Dénomination sociale 10

2.2.1.2 Siège social 10

2.2.1.3 Forme juridique et nationalité 10

2.2.1.4 Date de constitution 10

2.2.1.5 Objet social 11

2.2.1.6 Capital social 11

2.2.1.7 Exercice social 11

2.2.2 Autres renseignements de caractère général concernant le capital social de PO Gestion 11

2.2.2.1 Répartition du capital social de PO Gestion 11

2.2.2.2 Transferts des actions 11

2.2.2.3 Droits de vote 12
2.2.2.4 Titres donnant accès au capital autres que les actions 13
2.2.2.5 Dividendes 13
2.2.3 Administration, direction et contrôle de PO Gestion 14
2.2.3.1 Présidence de PO Gestion 14
2.2.3.2 Pouvoirs du Président de PO Gestion 14
2.2.3.3 Directeur(s) Général(aux) 14
2.2.3.4 Pouvoirs du(des) Directeur(s) Général(aux) 15
2.2.3.5 Comités 15
2.2.4 Description des activités de PO Gestion 15
2.2.5 Informations financières concernant PO Gestion 15

3 PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT 16

4 ANNEXE A – ETATS FINANCIERS SOCIAUX ET CONSOLIDES DE RCSAS AU 31 MARS 2011 17

1 RAPPEL DU CONTEXTE DE L'OFFRE

En application des dispositions de l'article 236-5 du Règlement général de l'AMF et dans le cadre du projet de transformation de Paris Orléans de société anonyme en société en commandite par actions qui sera soumis à l'assemblée générale des actionnaires de Paris Orléans prévue le 8 juin 2012 (la « Transformation »), Rothschild Concordia, société par actions simplifiée immatriculée sous le numéro 499 208 932 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, ayant son siège social 23 bis, avenue de Messine à Paris (75008) (« RCSAS ») et PO Gestion, société par actions simplifiée immatriculée sous le numéro 537 770 943 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, ayant son siège social 3, rue de Messine à Paris (75008) (les « Initiateurs ») ont déposé, le 24 avril 2012, auprès de l'AMF, un projet d'offre publique de retrait (l'« Offre ») ayant pour objet d'offrir aux actionnaires de Paris Orléans d'acquérir la totalité de leurs actions Paris Orléans au prix unitaire (coupon attaché) de 17 euros par action (le « Prix de l'Offre »). L'Offre a été déclarée conforme par l'AMF et a reçu le visa de l'AMF n° 12-197 le 10 mai 2012.

Paris Orléans, à la date du présent document, est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 65 031 174 euros, divisé en 32 370 547 actions et 145 040 certificats d'investissement de 2 euros de valeur nominale unitaire, immatriculée sous le numéro 302 519 228 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, ayant son siège social 23 bis, avenue de Messine à Paris (75008) et dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (Compartiment B) sous le code ISIN FR0000031684 – PAOR (la « Société »). Paris Orléans sera transformée en société en commandite par actions dans le cadre de la Transformation, et son capital social sera augmenté à l'occasion de différents apports décrits dans le document E enregistré par l'AMF le 16 mai 2012 sous le numéro E. 12-019.

L'Offre suivra la procédure décrite aux articles 236-5 et 236-7 du Règlement général de l'AMF.

Le contexte de l'Offre et ses principales caractéristiques sont décrits en détail dans la note d'information des Initiateurs qui a reçu le visa de l'AMF n° 12-197 du 10 mai 2012.

2 PRESENTATION DES INITIATEURS

2.1 Présentation de RCSAS

2.1.1 Renseignements de caractère général concernant RCSAS

2.1.1.1 *Dénomination sociale*

Rothschild Concordia.

2.1.1.2 *Siège social*

23 bis, avenue de Messine, 75008 Paris.

2.1.1.3 *Forme juridique et nationalité*

RCSAS est une société par actions simplifiée.

2.1.1.4 *Date de constitution*

RCSAS a été constituée le 24 juillet 2007.

2.1.1.5 *Objet social*

RCSAS a pour objet d'acquérir, de détenir et de gérer des intérêts et participations dans la société Paris Orléans et d'effectuer toute activité connexe.

2.1.1.6 *Exercice social*

L'exercice social de RCSAS débute le 1er avril de chaque année calendaire et prend fin le 31 mars de l'année calendaire suivante.

2.1.1.7 *Capital social*

Le capital social de RCSAS s'élève à 517 831 155 euros. Il est composé de 517 831 155 actions de 1 euro de valeur nominale chacune entièrement souscrites et libérées.

2.1.2 Pacte d'associés

Un pacte d'associés a été conclu entre les associés de RCSAS le 22 janvier 2008 dont un résumé a été publié, le 25 janvier 2008, par l'AMF sur son site internet sous la référence numéro 208C0180 (le « Pacte d'Associés »). Ce Pacte d'Associés est conclu pour une durée de 99 ans et permet, avec les statuts, de structurer les mécanismes de concertation de la famille Rothschild au sein de RCSAS. Les descriptions figurant dans le présent document tiennent compte des stipulations du Pacte d'Associés et des statuts.

2.1.3 Autres renseignements de caractère général concernant le capital social de RCSAS

2.1.3.1 *Répartition du capital social de RCSAS*

A la date du présent document, le capital social de RCSAS était réparti comme suit :

	Nombre d'actions et de droits de vote	**% de capital et de droits de vote**
Branche David de Rothschild (1)	133 701 709	25,82%
Branche Eric de Rothschild (2)	200 268 176	38,67%
Branche Anglaise de la famille Rothschild (3)	183 861 270	35,51%
Total	517 831 155	100%

(1) Cette branche familiale comprend deux sociétés françaises contrôlées par la famille de David de Rothschild, représentant 25,17% du capital et des droits de vote de RCSAS, le solde, soit 0,65% du capital et des droits de vote de RCSAS, étant principalement détenu directement par David de Rothschild.
(2) Cette branche familiale comprend deux sociétés françaises contrôlées par la famille d'Eric de Rothschild, représentant 38,66% du capital et des droits de vote de RCSAS, le solde, soit 0,01% du capital et des droits de vote de RCSAS, étant détenu directement par M. Eric de Rothschild.
(3) Cette branche familiale comprend deux sociétés néerlandaises appartenant indirectement aux membres anglais de la famille Rothschild, représentant respectivement 33,60% et 1,91% de capital et des droits de vote de RCSAS.

2.1.3.2 *Transferts des actions*

Pendant une période de 10 ans à compter de la signature du Pacte d'Associés (soit jusqu'au 21 janvier 2018) (la « Période d'Inaliénabilité ») et sauf si 90% des associés de RCSAS en conviennent autrement :

- aucune action de RCSAS ne pourra être transférée à des tiers (sauf s'il s'agit d'un Cessionnaire Autorisé (tel que ce terme est défini ci-après) ni aucune émission réalisée au profit de tiers et aucun associé ne pourra faire l'objet d'un Changement de Contrôle. Le terme « Changement de Contrôle » désigne (i) concernant toute entité qui ne constitue pas un trust, tout événement ou transaction par lequel une (ou plusieurs) personne(s) autre qu'un associé ou

un « Cessionnaire Autorisé » (c'est-à-dire un membre de la famille Rothschild ou une entité contrôlée par la famille Rothschild dans laquelle un tiers détient moins de 40% du capital ou un trust constitué au bénéfice exclusif de tout membre de la famille Rothschild) obtient, directement ou indirectement, le contrôle de 40% ou plus du capital ou des droits de vote de cette entité ou (ii) concernant tout trust, toute modification de la principale classe de bénéficiaires de ce trust en vue d'y faire entrer toute personne qui n' est pas un associé de RCSAS ou un Cessionnaire Autorisé ;

- aucune Sortie n'est autorisée. Le terme « Sortie » désigne (i) une aliénation ou une acquisition des actions de RCSAS ou l'émission d'actions nouvelles dès lors qu'il résulte de ladite transaction que plus de 50% du capital de RCSAS est détenu par un tiers, (ii) une aliénation des actions de Paris Orléans détenues par RCSAS ou l'aliénation des actions Paris Orléans détenues par Rothschilds Continuation Holdings AG, société anonyme de droit suisse (« RCH ») dès lors qu'il résulte de ladite transaction que RCSAS détient moins de la majorité des droits de vote dans Paris Orléans, (iii) toute transaction dont il résulterait la perte du contrôle direct ou indirect de RCH par Paris Orléans ou (iv) une introduction en bourse de RCH ou de toute société holding de RCH.

Douze mois avant le terme de la Période d'Inaliénabilité, le Président de RCSAS devra convoquer une assemblée générale des associés afin de décider, à l'unanimité, une éventuelle extension de la Période d'Inaliénabilité.

Après la Période d'Inaliénabilité (éventuellement renouvelée), les transferts des actions de RCSAS (y compris les opérations de cessions du contrôle de RCSAS et/ou du groupe Paris Orléans) demeureront soumis à des restrictions (en particulier un droit de préemption au profit de tous les autres associés de RCSAS et l'approbation préalable du conseil d'administration de RCSAS à la majorité de 75%) et aucune Sortie ne sera possible sans l'accord de 75% des associés de RCSAS.

Aucun associé de RCSAS ne peut acquérir, seul ou de concert, des actions Paris Orléans ou prendre une quelconque mesure susceptible de déclencher le dépôt d'une offre publique obligatoire sans (i) en informer préalablement le conseil d'administration de RCSAS et (ii) faire tout ce qui est nécessaire afin que RCSAS puisse obtenir la dérogation appropriée auprès de l'AMF. Dans l'hypothèse ou un associé de RCSAS souhaiterait acquérir des titres Paris Orléans, RCSAS bénéficiera d'une priorité sur cet associé pour l'acquisition de ces titres Paris Orléans.

2.1.3.3 *Droits de vote*

Chaque action de RCSAS donne droit à une voix lors des assemblées générales des associés. Les statuts de RCSAS prévoient que les décisions sont prises à la majorité simple[1] sauf dans les cas suivants :

(i) L'unanimité de tous les associés est notamment requise pour les décisions suivantes :

- toute modification des statuts de RCSAS relative à la Période d'Inaliénabilité ;

- toute modification des statuts de RCSAS relative à l'approbation préalable d'un cessionnaire d'actions RCSAS par le conseil d'administration de RCSAS à la majorité de 75% en cas de cession d'actions à l'issue de la Période d'Inaliénabilité ; et

[1] Il est précisé qu'aucun vote des associés (qu'il s'agisse d'un vote à la majorité simple ou à la majorité qualifiée) ne peut intervenir tant que le conseil d'administration n'aura pas pris de décision sur les questions soumises au vote des associés sous forme de propositions ou de recommandations positives selon les règles de majorité décrites ci-après. En l'absence d'une telle proposition ou recommandation, un vote des associés à la majorité de 90% sera requise pour adopter la décision en question.

- toute prorogation de la durée de RCSAS.

(ii) Une majorité de 90% des voix est requise pour (a) toute autre modification des statuts, (b) toute approbation d'un transfert d'actions de RCSAS à un tiers (ou d'un Changement de Contrôle d'un quelconque associé) avant l'expiration de la Période d'Inaliénabilité et/ou toute mise en œuvre d'une opération de Sortie avant l'expiration de la Période d'Inaliénabilité.

(iii) Une majorité de 75% des voix est requise pour toute mise en œuvre d'une opération de Sortie après l'expiration de la Période d'Inaliénabilité.

2.1.3.4 *Titres donnant accès au capital autres que les actions*

Il n'existe pas de titres donnant accès au capital autres que les actions.

2.1.3.5 *Dividendes*

La collectivité des associés statuant sur les comptes de l'exercice détermine la part du bénéfice distribuable qui lui est attribuée sous forme de dividendes étant précisé que toute politique de distribution des dividendes autre que la distribution de 100% des bénéfices distribuables de RCSAS, doit être décidée préalablement par le conseil d'administration à la majorité de 75% des voix.

2.1.4 Administration, direction et contrôle de RCSAS

2.1.4.1 *Conseil d'administration de RCSAS*

Le conseil d'administration de RCSAS est composé de 12 membres au plus. Chacune de la branche David de Rothschild, de la branche Eric de Rothschild et de la branche anglaise de la famille Rothschild a le pouvoir de désigner quatre membres (dont trois représentants de la famille Rothschild et un représentant non membre de la famille Rothschild). Ce droit de nomination sera réduit à deux membres si la participation de la branche concernée devient inférieure à 15% du capital de RCSAS et sera supprimé si cette participation devient inférieure à 5%. Le nombre total de membres du conseil d'administration sera automatiquement réduit.

Les membres du conseil d'administration sont à la date du présent document :

- David de Rothschild, Alexandre de Rothschild et Edouard de Rothschild représentants de la branche David de Rothschild.

- Eric de Rothschild, Robert de Rothschild, James de Rothschild et Sylvain Héfès représentants de la branche Eric de Rothschild.

- Anthony de Rothschild, Jessica de Rothschild, David Mayer de Rothschild et Sir Graham Hearne représentants de la branche anglaise.

2.1.4.2 *Décisions du conseil d'administration de RCSAS*

Les décisions importantes suivantes du conseil d'administration sont prises à la majorité de 75% de ses membres (les « Décisions Réservées ») :

- l'émission, par RCSAS, de nouvelles actions, d'options de souscription ou d'achat d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ;

- les modifications des statuts de RCSAS ;

- tout investissement par RCSAS autre que dans Paris Orléans ou dans le groupe bancaire Rothschild ;

- tout emprunt ;

- toute politique de distribution des dividendes autre que la distribution de 100% des bénéfices distribuables de RCSAS ;

- les décisions relatives au vote de RCSAS dans les assemblées générales extraordinaires de Paris Orléans ;

- toute cession d'actions Paris Orléans ou toute autre transaction dont il résulterait une réduction de la participation de RCSAS dans le capital de Paris Orléans ou toute autre cession ou transaction dont il résulterait une perte de contrôle de la société de droit anglais NM Rothschild & Sons Limited ;

- toute action, au cours des 7 années suivant la date de signature du Pacte d'Associés, qui aurait pour conséquence de déclencher le paiement, par RCSAS au profit de Sir Evelyn de Rothschild, d'un complément de prix au titre du « *Framework Agreement* » (à savoir, une perte de contrôle de RCSAS, de Paris Orléans ou de l'une de ses principales filiales) ;

- toute action dont il résulterait la cession, l'aliénation ou la concession à tout tiers (à savoir, toute personne qui n'est pas associé de RCSAS ou Cessionnaire Autorisé) du nom « Rothschild » et de tout droit de propriété intellectuelle qui y est attaché.

Toutes autres décisions du conseil d'administration de RCSAS nécessitent un vote à la majorité simple des membres du conseil. Il est précisé que ces décisions comprennent l'exercice des droits de vote de RCSAS dans les assemblées ordinaires de Paris Orléans (et notamment en ce qui concerne la nomination des membres du conseil de surveillance de Paris Orléans).

2.1.4.3 *Présidence de RCSAS*

Le Président de RCSAS est également le Président du conseil d'administration de cette dernière. Le Président actuel de RCSAS est David de Rothschild. Son mandat actuel expirera en 2014 et sera renouvelable par décision du conseil d'administration de RCSAS statuant à la majorité simple pour un autre mandat de trois ans.

Par la suite, la nomination du Président de RCSAS pour un mandat de trois ans sera décidée par le conseil d'administration à la majorité des 75% de ses membres.

Le Président de RCSAS a une voie prépondérante en cas de partage, sauf lorsqu'il s'agit des Décisions Réservées.

2.1.4.4 *Pouvoirs du Président de RCSAS*

Le Président représente RCSAS à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de RCSAS, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts à la collectivité des associés et au conseil d'administration (telles que les décisions du conseil d'administration en matière de Décisions Réservées).

En outre, le Pacte d'Associés prévoit que le Président devra consulter le conseil d'administration de RCSAS préalablement à tout vote du conseil de surveillance de Paris Orléans, dans le but d'obtenir un consensus sur certains sujets stratégiques au niveau de RCH notamment l'entrée dans des alliances

stratégiques, des partenariats ou « *joint ventures* » ou des investissements ayant un impact majeur sur le groupe RCH (pris dans son ensemble) d'un point de vue financier, stratégique ou politique ou l'approbation des propositions de nomination ou de révocation par le conseil d'administration de RCH de membres du conseil d'administration de RCH.

2.1.5 Description des activités de RCSAS

La seule activité de RCSAS est de détenir une participation dans Paris Orléans.

2.1.6 Informations financières concernant RCSAS

RCSAS est une société holding qui ne publie pas de comptes semestriels. La présente section contient un résumé des états financiers sociaux et consolidés de RCSAS pour l'exercice clos au 31 mars 2011. Ces informations doivent être lues en relation avec les états financiers sociaux et consolidés et les notes annexes qui figurent en Annexe A.

2.1.6.1 *Résumé des états financiers sociaux pour l'exercice clos le 31 mars 2011*

Chiffres clés

En k€ au 31 mars	**2010/2011**	**2009/2010**	**2008/2009**
Chiffres du bilan			
Total de bilan	526 670	522 513	518 530
Capitaux propres	526 609	522 451	518 345
Emprunts et dettes financières	-	-	-
Immobilisations financières	525 694	521 360	517 090
Actif circulant	937	1 073	1 440
Chiffres du compte de résultat			
Résultat d'exploitation	(201)	(174)	(327)
Produits financiers	5 419	5 347	8 472
Résultat courant avant impôt	5 217	5 173	8 145
Résultat net	5 191	5 139	8 088

Au niveau bilanciel, l'actif de RCSAS est toujours constitué pour l'essentiel de la participation de contrôle à hauteur de 48,61 % détenue dans Paris Orléans (525,7m€). En l'absence de montants de dettes significatifs, le passif est quasi-exclusivement composé de capitaux propres qui atteignent 526,61m€ sur un total de bilan de 526,67m€. RCSAS a décidé en décembre 2010 de verser un acompte sur dividende de 0,002€ par action représentant une distribution totale de 1,035m€.

Le résultat de l'exercice 2010/2011, clos le 31 mars 2011 se solde par un bénéfice de 5,191m€ contre un bénéfice de 5,139m€ sur l'exercice 2009/2010 (soit une hausse de 1%). Cette légère amélioration d'un exercice à l'autre s'explique notamment par l'encaissement du dividende de Paris Orléans, en augmentation de 72k€ (soit une hausse de 1,3%).

Le résultat d'exploitation se traduit par une perte d'exploitation de 201k€. Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 544k€ sont constituées principalement d'une contribution pour frais de contrôle prudentiel au titre de l'exercice 2010 pour 353 k€, d'honoraires pour 64k€ et des frais d'assistance de Paris Orléans pour 60 k€. La contribution à l'Autorité de Contrôle Prudentielle de 353k€ a fait l'objet

d'une refacturation à Rothschild & Cie Banque pour 32,1k€ et à Paris Orléans pour 310,9k€. Ces refacturations sont portées en produits d'exploitation pour 343k€.

En novembre 2010, RCSAS a perçu 5,416m€ de dividendes de la part de sa filiale Paris Orléans au titre de l'exercice 2009/2010, en numéraire à hauteur de 1,082m€ et sous forme d'actions nouvellement émises par Paris Orléans pour le solde de 4,334m€.

2.1.6.2 *Résumé des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2011*

Le produit net bancaire (PNB) au 31 mars 2001 s'établit à 1 214,6 m€ contre 871,7 m€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 342,9 m€ (+39%). Cette progression inclut l'impact de la consolidation par intégration globale des comptes de Rothschild & Cie Banque Concordia SAS (318,2 m€). Le PNB de l'exercice précédent comprenait un produit de 68,6 m€ lié au reclassement en fonds propres d'une dette subordonnée. Hors effets de périmètre et de reclassement, le PNB est en augmentation de 93,3 m€ (soit une hausse de 11,6%).

Le coût du risque est en très nette diminution passant de 104,3 m€ à 13,7 m€ (soit une baisse de 87%).

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 273 m€ (soit une hausse de 40%), dont 210 m€ s'expliquant par la consolidation des activités françaises.

Les gains et pertes nets sur autres actifs comprennent 5.1 m€ de plus-value réalisée lors de la cession de Paris Orléans de la participation historique de 23,5% qu'elle détenait dans le capital des Domaines Barons de Rothschild (Lafite) (« DBR »).

Le résultat net consolidé de l'exercice 2010/2011 s'établit à 234,6 m€, en hausse de 143,9 m€ par rapport à l'exercice précédent (soit une hausse de 159%). Après prise en compte des participations ne donnant pas le contrôle, le résultat net part du groupe ressort à 37,9 m€ contre 13,3 m€ sur l'exercice précédent (soit une hausse de 185%).

Le résultat de l'exercice 2010/2011 inclut 30,4 m€ de produit non récurrents liés à Rothschild & Cie Banque se décomposant en 6,9 m€ de produits de réévaluation liés à sa première consolidation par intégration globale dans les comptes de RCSAS et 23,6 m€ générés par la cession partielle de l'activité de gestion d'actifs Sélection 1818 (Sélection R).

2.2 Présentation de PO Gestion

2.2.1 Renseignements de caractère général concernant PO Gestion

2.2.1.1 *Dénomination sociale*

PO Gestion.

2.2.1.2 *Siège social*

3, rue de Messine, 75008 Paris.

2.2.1.3 *Forme juridique et nationalité*

PO Gestion est une société par actions simplifiée.

2.2.1.4 *Date de constitution*

PO Gestion a été constituée le 8 novembre 2011.

2.2.1.5 *Objet social*

PO gestion a pour objet en France et à l'étranger :

- la gérance et l'exercice de la qualité d'associé commandité de la société Paris Orléans,

- l'activité de société « holding » ayant la qualité d'actionnaire ou d'associé (y compris indéfiniment responsable) ou détenant des participations financières (minoritaires, majoritaires ou dans des sociétés unipersonnelles),

- la gestion de sociétés commerciales ; et

- généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.

2.2.1.6 *Capital social*

Le capital social est fixé à la somme de 60.000 euros divisé en 60.000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

2.2.1.7 *Exercice social*

L'exercice social de PO Gestion débute le 1er avril de chaque année calendaire et prend fin le 31 mars de l'année calendaire suivante.

2.2.2 Autres renseignements de caractère général concernant le capital social de PO Gestion

2.2.2.1 *Répartition du capital social de PO Gestion*

A la date du présent document, le capital social de PO Gestion était réparti comme suit :

	Nombre d'actions et de droits de vote	**% de capital et de droits de vote**
Branche David de Rothschild (1)	20 000	33,33%
Branche Eric de Rothschild (1)	20 000	33,33%
Branche Anglaise de la famille Rothschild (1)	20 000	33,33%
Total	60 000	100%

(1) Se reporter au paragraphe 2.1.3.1 du présent document ci-dessus pour la description de la composition des branches familiales.

2.2.2.2 *Transferts des actions*

(a) Transferts des actions au sein de la famille Rothschild : Les actions de PO Gestion sont librement transmissibles au sein d'une même branche familiale.

(b) Transferts des actions entre branches familiales Rothschild différentes : La transmission des actions de PO Gestion entre personnes membres de deux branches familiales différentes est possible sous réserve de l'agrément préalable de l'assemblée des associés se prononçant à la majorité des quatre cinquièmes, l'associé souhaitant céder ses actions pouvant prendre part au vote.

(c) Transfert aux membres de la famille extérieurs aux branches familiales : La transmission des actions de PO Gestion (a) aux descendants en ligne directe de Mayer Amschel Rothschild, (b) aux

sociétés dont ils détiennent (i) le contrôle exclusif, effectif et indépendant et (ii) une majorité substantielle des droits économiques, ainsi que (c) aux trusts ou fiducies dont ils bénéficient d'une majorité substantielle des droits économiques, est possible sous réserve de l'obtention de l'agrément préalable de l'assemblée des associés se prononçant à la majorité des neuf-dixièmes, l'associé souhaitant transmettre ses actions pouvant prendre part au vote. Le cessionnaire sera alors réputé devenir membre de la branche familiale cédante.

(b) Transferts des actions en dehors de la famille Rothschild : Les actions de PO Gestion sont par principe intransmissibles à des tiers pour une durée de 10 ans à compter du 8 novembre 2011, sauf en cas d'obtention de l'agrément préalable de l'assemblée des associés se prononçant à l'unanimité, l'associé souhaitant transmettre ses actions pouvant prendre part au vote. Cette période d'inaliénabilité sera ensuite reconduite par tacite reconduction pour des périodes successives de 10 ans chacune, sauf opposition expresse d'un ou plusieurs associé(s). En cas d'opposition d'un ou plusieurs associé(s), les autres associés feront racheter par PO Gestion la totalité des actions du(des) opposant(s) en vue de leur annulation immédiate.

2.2.2.3 *Droits de vote*

Chaque action de PO Gestion donne droit à une voix lors des délibérations de la collectivité des associés.

(a) Décisions ordinaires

Les décisions collectives prises à titre ordinaire ne sont valablement adoptées que si les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote.

La collectivité des associés est seule compétente pour prendre notamment les décisions collectives ordinaires suivantes (à la majorité simple) :

- décider l'approbation des comptes annuels de l'exercice écoulé et l'affectation du résultat de l'exercice ;

- décider toute distribution de bénéfice, réserve, prime ou actif ;

- décider la nomination du Président, à l'exception du premier Président ; et

- décider la nomination et la révocation du (des) Directeur(s) Général(aux).

(b) Décisions extraordinaires

Les décisions collectives prises à titre extraordinaire ne sont valablement adoptées que si les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, et selon les règles de majorité suivantes :

- sont prises à la majorité des deux-tiers toutes décisions de modifier les statuts, sous réserve des modalités particulières prévues en cas de transfert du siège social et sauf en ce qui concerne (i) les clauses exigeant, directement ou indirectement, une majorité supérieure aux deux tiers, qui ne pourront être modifiées qu'à cette majorité supérieure et (ii) les clauses relatives au Comité des nominations ainsi que celles se rapportant aux conséquences de l'appartenance à la famille ou à certaines de ses branches, qui ne pourront être modifiées qu'à la majorité des neuf dixièmes des voix des associés présents ou représentés ayant le droit de vote.

- sont prises à la majorité des trois-quarts, les décisions suivantes :

    - décider la révocation du Président ;

- décider la nomination des membres indépendants du Comité des nominations ; et

- autoriser le Président à approuver (au nom de PO Gestion, en sa qualité d'associé commandité de Paris Orléans) les décisions importantes suivantes relatives à Paris Orléans : (i) la révocation du gérant statutaire ainsi que la nomination ou la révocation de tout autre gérant de Paris Orléans ; (ii) le transfert de parts de commandité de Paris Orléans ; (iii) la modification de l'objet social de Paris Orléans ; (iv) le changement de forme sociale de Paris Orléans et (v) toute opération ayant ou pouvant avoir pour objet ou pour effet de remettre en cause de manière fondamentale l'indépendance du groupe de Paris Orléans ou sa tradition d'excellence, son attachement à la famille Rothschild ou le rôle que celle-ci y tient, son utilisation du nom Rothschild, ou le fait que les activités prépondérantes du groupe sont les activités bancaires et financières.

- sont prises à la majorité des quatre-cinquièmes, les décisions suivantes :

  - décider d'agréer la transmission d'actions de PO Gestion entre membres de deux branches familiales différentes.

- sont prises à la majorité des neuf dixièmes, les décisions suivantes :

  - décider d'agréer les transmissions d'actions de PO Gestion aux membres de la famille extérieurs aux branches familiales de David ou Eric de Rothschild ou à la branche anglaise de la Famille Rothschild ;

  - décider une opération de fusion, de scission, d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions , ou une prise de participation dans une société autre que Paris Orléans;

  - modifier les règles se rapportant aux conséquences de l'appartenance à la famille ou à certaines de ses branches ; et

  - modifier les règles statutaires relatives au Comité des nominations.

- sont prises à l'unanimité, les décisions suivantes :

  - décider d'agréer la transmission d'actions de PO Gestion à des tiers au cours de la période d'inaliénabilité des actions visée au paragraphe 2.2.2.2 ; et

  - autoriser le Président de PO Gestion à présenter la démission de PO Gestion en qualité de gérante de la société Paris Orléans.

Par ailleurs, conformément à la loi, les décisions collectives extraordinaires entraînant une augmentation des engagements d'un ou plusieurs associés requièrent le consentement des associés concernés, et celles relatives à l'adoption, la suppression ou la modification des clauses statutaires visées aux articles L. 227-13, L. 227-14, L. 227-16 et L. 227-17 du Code de commerce requièrent le consentement unanime de tous les associés.

2.2.2.4 *Titres donnant accès au capital autres que les actions*

Il n'existe pas de titres donnant accès au capital autres que les actions.

2.2.2.5 *Dividendes*

S'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés, l'existence d'un bénéfice distribuable suffisant, la collectivité des associés ou l'associé unique décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont il règle l'affectation et l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer.

2.2.3 Administration, direction et contrôle de PO Gestion

2.2.3.1 *Présidence de PO Gestion*

PO Gestion est dotée d'un Président. Les fonctions de premier Président de PO Gestion sont exercées par Monsieur David de Rothschild.

Par la suite, le Président sera nommé par décision des associés statuant à la majorité simple fixant dans les mêmes conditions la durée du mandat.

L'associé unique, ou l'assemblée générale des associés, agira à cet effet après consultation du Comité des nominations, qui lui-même, avant de rendre son avis (i) consultera le Conseil de surveillance de la société Paris Orléans et (ii) entendra les Directeurs généraux PO Gestion, avec pour objectif de dégager un large consensus sur la nomination proposée.

Afin de favoriser l'indépendance et la stabilité du groupe bancaire Rothschild dans le cadre d'un contrôle familial, le Président sera choisi par priorité parmi les membres des branches familiales pour autant qu'ils disposent d'une maturité et d'une expérience professionnelle suffisantes et reconnues, résultant notamment d'une implication significative dans les affaires du groupe de Paris Orléans.

Le mandat du Président est renouvelable sans limitation pour autant que celui-ci n'ait pas atteint l'âge de 80 ans.

Le Président pourra être révoqué à tout moment par décision de l'associé unique ou des associés, votant à la majorité des trois-quarts après consultation du Comité des nominations, qui lui-même, avant de rendre son avis (i) consultera le Conseil de surveillance de la société Paris Orléans et (ii) entendra les Directeurs généraux de la PO Gestion, avec pour objectif de dégager un large consensus sur la révocation proposée. Lorsque le Président est associé, il peut prendre part au vote. La révocation doit intervenir pour justes motifs.

2.2.3.2 *Pouvoirs du Président de PO Gestion*

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi et les statuts à la collectivité des associés (voir notamment le paragraphe 2.2.2.3 ci-dessus), le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de PO Gestion.

2.2.3.3 *Directeur(s) Général(aux)*

PO Gestion est dotée d'un à trois Directeur(s) Général(aux). Les Directeurs Généraux actuels sont Messieurs Olivier Pécoux et Nigel Higgins.

L'associé unique, ou l'assemblée générale des associés votant à la majorité simple désigne le(s) Directeur(s) général(aux) et fixe la durée de leur mandat, qui devra être comprise entre 3 et 5 ans.

L'associé unique, ou l'assemblée générale des associés, agira à cet effet sur proposition du Président et après consultation du Comité des nominations, qui lui-même, avant de rendre son avis, consultera le Conseil de surveillance de la société Paris Orléans, avec pour objectif de dégager un large consensus sur la(les) nomination(s) proposée(s).

Un Directeur général devra quitter son poste au plus tard lors de l'Assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice au cours duquel il aura atteint 75 ans.

La révocation de tout Directeur Général pourra intervenir à tout moment dans les mêmes conditions que celles de sa nomination, étant précisé que la cessation des fonctions du Président n'entraîne pas *ipso facto* celle du(des) Directeur(s) Général(aux).

2.2.3.4 *Pouvoirs du(des) Directeur(s) Général(aux)*

Le(s) Directeur(s) Général(aux) dispose(nt) des mêmes pouvoirs que le Président et est(sont) soumis aux mêmes limitations. Toutefois, sauf en cas d'empêchement du Président constaté par le Comité des nominations, le(s) Directeur(s) Général(aux) ne pourra(ont) pas approuver au nom et pour le compte de PO Gestion les décisions importantes relatives à la société Paris Orléans visées au paragraphe 2.2.2.3 ci-dessus (le Président seul ayant pouvoir de le faire dans les conditions susvisées).

2.2.3.5 *Comités*

PO Gestion sera dotée d'un Comité des nominations composé de six à neuf personnes physiques, réunissant :

- un membre de la Branche Familiale David de Rothschild,
- un membre de la Branche Familiale Eric de Rothschild,
- un membre de la Branche Familiale Anglaise, et
- trois à six personnalités indépendantes et hautement qualifiées, désignées par l'associé unique ou élues par l'assemblée générale des associés votant à la majorité des trois-quarts, pour des mandats de 3 ans.

Les décisions du Comité des nominations seront toutes prises à la majorité simple de ses membres présents ou représentés.

2.2.4 Description des activités de PO Gestion

PO Gestion n'aura pas d'autres activités que d'être gérant et associé commandité de Paris Orléans et de détenir l'intégralité du capital de RCB Gestion, qui sera le gérant statutaire de Rothschild & Cie Banque.

2.2.5 Informations financières concernant PO Gestion

PO Gestion ayant été constituée le 8 novembre 2011, elle n'a pas encore clôturé son premier exercice et ne dispose, donc pour le moment, d'aucune information comptable ou financière disponible.

3 PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document comporte l'ensemble des informations relatives à RCSAS requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par Rothschild Concordia et PO Gestion et visant la totalité des actions de la société Paris Orléans. A ma connaissance, les données du présent document relatives à RCSAS sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le présent document a été déposé auprès de l'AMF le 8 juin 2012 et sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre. »

Fait à Paris, le 8 juin 2012

RCSAS
Représentée par :
Monsieur David de Rothschild
Président

« J'atteste que le présent document comporte l'ensemble des informations relatives à PO Gestion requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 dans le cadre de l'offre publique de retrait initiée par Rothschild Concordia et PO Gestion et visant la totalité des actions de la société Paris Orléans. A ma connaissance, les données du présent document relatives à PO Gestion sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le présent document a été déposé auprès de l'AMF le 8 juin 2012 et sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre. »

Fait à Paris, le 8 juin 2012

PO Gestion
Représentée par :
Monsieur Olivier Pécoux
Directeur Général

4 ANNEXE A – ETATS FINANCIERS SOCIAUX ET CONSOLIDES DE RCSAS AU 31 MARS 2011

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Cailliau Dedouit et Associés

19 rue Clément Marot
75008 Paris
France

Rothschild Concordia S.A.S

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2011
Rothschild Concordia S.A.S
23 bis, avenue de Messine - 75008 Paris
Ce rapport contient 11 pages

Référence : FO-113-18

KPMG Audit
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Cailliau Dedouit et Associés

19 rue Clément Marot
75008 Paris
France

Rothschild Concordia S.A.S

Siège social : 23 bis, avenue de Messine - 75008 Paris
Capital social : €.517 831 155

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Rothschild Concordia S.A.S , tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Estimations comptables :

Ainsi qu'il est indiqué dans le paragraphe II de l'annexe, votre société constitue, si nécessaire, des dépréciations pour couvrir les risques de baisse de valeur des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 12 septembre 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Fabrice Odent
Associé

Paris, le 12 septembre 2011

Cailliau Dedouit et Associés

Stéphane Lipski
Associé

ACTIF	BILAN AU 31 MARS 2011 Montant brut	Amortissements, dépréciations	Montant net	Montant net 31/03/2010
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets , droits similaires	87 308	58 003	29 305	70 331
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
	87 308	**58 003**	**29 305**	**70 331**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
	0	**0**	**0**	**0**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation	525 694 552	0	525 694 552	521 360 292
Créances rattachées à des titres de participation	0	0	0	0
T.I.A.P.	0	0	0	0
Créances rattachées à des T.I.A.P.	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
	525 694 552	**0**	**525 694 552**	**521 360 292**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**525 781 860**	**58 003**	**525 723 856**	**521 430 623**
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES	7 866	0	7 866	22 463
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	927 969	0	927 969	1 050 034
INSTRUMENTS DE TRESORERIE	0		0	
DISPONIBILITES	1 459		1 459	636
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**937 294**	**0**	**937 294**	**1 073 132**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 950		8 950	8 880
ECART CONVERSION ACTIF	0		0	0
TOTAL GENERAL	**526 728 103**	**58 003**	**526 670 100**	**522 512 636**

PASSIF	Bilan au 31/03/2011	Bilan au 31/03/2010
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL	517 831 155	517 831 155
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	0	0
RESERVES		
Réserve légale	660 517	403 554
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	0	0
REPORT A NOUVEAU	3 953 818	107 192
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 191 393	5 139 251
ACOMPTES SUR DIVIDENDES	(1 035 662)	(1 035 662)
Provision réglementées	8 240	5 608
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**526 609 460**	**522 451 097**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
TOTAL PROVISIONS	**0**	**0**
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	0	0
Emprunt et dettes financières divers	0	0
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs et comptes rattachés	60 640	61 464
Dettes fiscales et sociales	0	75
AUTRES DETTES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
Instruments de trésorerie	0	0
TOTAL DES DETTES	**60 640**	**61 538**
ECART CONVERSION PASSIF	**0**	**0**
TOTAL GENERAL	**526 670 100**	**522 512 636**

n n-1

(en euros)

ROTHSCHILD CONCORDIA SAS

COMPTE DE RESULTAT PCG 82 (en euros)	du 01/04/2010 au 31/03/2011	du 01/04/2009 au 31/03/2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestations de services	0	0
Produits des activités annexes	343 036	0
Autres produits	0	0
Reprises sur amortissements et provisions	0	0
Total des produits d'exploitation	**343 036**	**0**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes	150 225	157 023
Impôts, taxes et versements assimilés	353 102	60
Salaires et traitements	0	0
Charges sociales	0	0
Dotations aux amortissements	41 027	16 977
Dotations aux provisions	0	0
Autres charges	0	0
Total des charges d'exploitation	**544 354**	**174 059**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(201 318)**	**(174 059)**
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	**0**	**0**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des titres de participation	5 416 915	5 338 368
Prod.d' autres valeurs mob. et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de V.M.P.	1 778	8 787
Total des produits financiers	**5 418 693**	**5 347 155**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	0	0
Total des charges financières	**0**	**0**
RESULTAT FINANCIER	**5 418 693**	**5 347 155**
RESULTAT COURANT	**5 217 375**	**5 173 096**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	**0**	**0**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 632	2 631
Total des charges exceptionnelles	**2 632**	**2 631**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(2 632)**	**(2 631)**
IMPOT SUR LES BENEFICES	**23 350**	**31 214**
TOTAL DES PRODUITS	**5 761 729**	**5 347 155**
TOTAL DES CHARGES	**570 336**	**207 904**
BENEFICE DE L'EXERCICE	**5 191 393**	**5 139 251**

ROTHSCHILD CONCORDIA S.A.S.

ETATS FINANCIERS AU 31 MARS 2011

ANNEXE

(sauf indication contraire, tous les chiffres sont exprimés en milliers d'euros : k€)

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En novembre 2010, Rothschild Concordia a perçu 5 416,9 k€ de dividendes de la part de sa filiale Paris Orléans au titre de l'exercice 2009-2010, en numéraire à hauteur de 1 082,6 k€ et sous forme d'actions nouvellement émises par Paris Orléans pour le solde de 4 334,2 k€. Rothschild Concordia a décidé en décembre 2010 de verser un acompte sur dividende 2010-2011 de 0,002 € par action représentant une distribution totale de 1 035,7 k€.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis conformément aux dispositions de la législation française (Plan Comptable Général 1999) et aux pratiques comptables généralement admises en France, dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices, et sur les bases de continuité d'exploitation et de permanence des méthodes.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties, de manière linéaire, de la manière suivante :

	Durée
Progiciels	3 ans
Constructions	20 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

- Les immobilisations financières sont valorisées au coût historique d'acquisition. La conversion en euros de la valeur des titres acquis en devises est faite au cours du change à la date de la transaction. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts et les créances en devises compris dans les immobilisations financières sont convertis au cours de clôture de l'exercice.

Les dividendes sont enregistrés le mois de la décision de distribution.

- Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances libellées en devises sont converties au cours de clôture de l'exercice.

- Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est constituée.

- La valeur d'inventaire des titres cotés est déterminée de la façon suivante :

  - actions et obligations : cours de clôture du 31 mars
  - SICAV et FCP : cours de clôture du 31 mars

En ce qui concerne les actions Paris Orléans détenues et par dérogation aux principes ci-avant, la valeur d'inventaire retenue correspond à la valeur d'utilité de ces titres dans le cadre d'une détention à long terme du contrôle majoritaire des activités bancaires et de capital investissement exercées par cette filiale. Cette valeur d'utilité a été estimée à partir d'une approche multi-critères pour ce qui concerne les activités bancaires et de l'actif net réévalué pour les activités de capital investissement.

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est constituée.

II. ACTIF IMMOBILISE

Les immobilisations incorporelles brutes d'un montant de 87 k€ sont composées exclusivement d'un logiciel amorti sur 3 ans en dégressif. La valeur nette comptable de ce logiciel s'élève à 29 k€ au 31 mars 2011.

Les immobilisations financières brutes sont constituées uniquement de titres Paris Orléans. Au cours de l'exercice 2010-2011, Rothschild Concordia a perçu une partie de ses dividendes 2009-2010 de Paris Orléans sous la forme de 261 100 titres Paris Orléans. La société dispose alors d'un total d'actions de 15 738 000 :

Chiffre en k€	01/04/2010	Augmentations	Diminutions	31/03/2011
Titres de participation	521 360	4 334	-	525 694
Créances rattachées aux participations	-	-	-	-
Total	**521 360**	**4 334**	**-**	**525 694**

IV. ACTIF CIRCULANT

Outre 1 k€ de disponibilités, l'actif circulant est composé de valeurs mobilières de placement pour 928 k€ constituées de 233 parts de FCP Elan Court Terme et d'une créance d'impôt sur les sociétés pour un montant de 7 k€.

On note également des charges constatées d'avance pour 9 k€ constituées de la maintenance du logiciel pour la période s'étalant d'avril à décembre 2011.

V. PASSIF

Le capital, qui s'élève à 517 831 k€, est composé de 517 831 155 actions de 1 €. Il est réparti comme suit :

Associés de Rothschild Concordia SAS	**Nombre d'actions**	**% de détention et droits de vote**
David de Rothschild	2 576 322	0,50%
Financière de Tournon	55 999 377	10,81%
Financière de Reux	74 344 664	14,36%
Louise de Rothschild	315 009	0,06%
Alexandre de Rothschild	151 328	0,03%
Stéphanie de Rothschild	315 009	0,06%
Total Branche David de Rothschild	**133 701 709**	**25,82%**
Eric de Rothschild	89 885	0,02%
Ponthieu Rabelais	150 090 514	28,98%
Béro	50 087 777	9,68%
Total Branche Eric de Rothschild	**200 268 176**	**38,68%**
Integritas	122 220 406	23,60%
Rothschild Trust	61 640 864	11,90%
Total Branche Integritas	**183 861 270**	**35,50%**
TOTAL	**517 831 155**	**100%**

Compte tenu de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2009-2010 en report à nouveau créditeur, en réserve légale et en dividende, les capitaux propres ont varié de la manière suivante :

	31/03/2011	**31/03/2010**
Capitaux propres à l'ouverture	522 451	518 345
Augmentations de capital		
Acompte sur dividende	(1 036)	(1 036)
Résultat de l'exercice	5 191	5 139
Variation des provisions réglementées	3	3
Capitaux propres à la clôture	**526 609**	**522 451**

La provision réglementée de 8 k€ correspond à l'amortissement dérogatoire des frais d'apport des titres Paris Orléans enregistrés ou constatés en janvier 2008. Ces frais immobilisés font l'objet d'un étalement sur 5 ans.

Les dettes se décomposent de la façon suivante:

	Montant total	Degré de liquidité et d'exigibilité		
		Moins d'un an	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60	60	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-		
Total des dettes	**60**	**60**	**-**	**-**

Les dettes fournisseurs sont composées d'une provision sur honoraires de commissariat aux comptes de 60 k€.

VI. COMPTE DE RESULTAT

Le résultat de l'exercice 2010-2011, clos le 31 mars 2011 se solde par un bénéfice de 5 191 393 € contre un bénéfice de 5 139 251 € sur l'exercice 2009-2010.

Le résultat d'exploitation se traduit par une perte d'exploitation de 201 k€. Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 544 k€ sont constituées d'une contribution pour frais de contrôle prudentiel au titre de l'exercice 2010 pour 353 k€, des honoraires pour 64 k€, dont 63 k€ d'honoraires de commissariat aux comptes correspondant exclusivement au contrôle légal des comptes, des frais d'assistance de Paris Orléans pour 60 k€, de la publicité légale pour 12 k€ et des dotations aux dépréciations du logiciel pour 41 k€. Notons que la contribution A.C.P. de 353 k€ a fait l'objet d'une refacturation à Rothschild et Cie Banque pour 32,1 k€ et à Paris Orléans pour 310,9 k€. Ces refacturations sont portés en produits d'exploitation pour 343 k€.

La ventilation des produits financiers a évolué comme suit au cours de l'exercice 2009-2010 par rapport à l'exercice passé (chiffres en k€) :

	2010-2011	2009-2010
• Dividende Paris Orléans	5 417	5 338
• Plus values sur cession de valeurs mobilières de placement	2	9
Total	5 419	5 347

Le résultat courant est bénéficiaire à hauteur de 5 217 k€ contre un bénéfice de 5 173 k€ au cours de l'exercice 2009-2010.

La dotation exceptionnelle de 3 k€ concerne les amortissements dérogatoires sur les frais d'apport d'actions Paris Orléans.

La charge d'impôt sur les sociétés 2010-2011 est de 23 k€.

VII. AUTRES INFORMATIONS

A) Consolidation

Rothschild Concordia S.A.S, société-mère du groupe Rothschild Concordia, établit au 31 mars 2011 des états financiers consolidés.

B) Engagements hors bilan

Néant

C) Tableau des filiales et participations

(chiffres en milliers d'euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat (**)	Quote-part de capital détenue (en pour-centage)	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Produit net bancaire hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos (**)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Renseignements détaillés relatifs aux filiales et participations									
Paris Orléans (*) 23 bis, avenue de Messine 75008 Paris	64 748	564 520	48.61	525 695	-	-	1 214 604	102 437	5 416,9

(*) Etats financiers consolidés au 31 mars 2011

(**) Part du groupe

ROTHSCHILD CONCORDIA S.A.S.

23 bis, avenue de Messine

75008 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2011

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES **KPMG AUDIT**

Commissaires aux comptes

Membres des Compagnies Régionales de Paris et de Versailles

ROTHSCHILD CONCORDIA S.A.S.

23 bis, avenue de Messine

75008 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 mars 2011

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Rothschild Concordia S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe II. « Base de préparation des états financiers » de l'annexe aux comptes consolidés, qui expose les effets de la première application, par la société Rothschild Concordia S.A.S., des normes IAS 27 révisée relative aux états financiers consolidés et IFRS 3 révisée relative aux regroupements d'entreprises, adoptées par l'Union Européenne en date du 3 juin 2009.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Le paragraphe II. « Base de préparation des états financiers », ainsi que la note 10 « Ecarts d'acquisition », décrivent le traitement comptable retenu dans le cadre de la prise de contrôle, par Rothschild Concordia S.A.S., de Rothschild & Cie Banque S.C.S., ainsi que les modalités de comptabilisation de l'écart d'acquisition.

Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés que le traitement comptable retenu et la méthode de détermination de l'écart d'acquisition sont conformes aux normes du référentiel IFRS et que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, le Groupe constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités.

Nos travaux ont consisté, en tenant compte du contexte particulier lié à la crise financière, à apprécier le caractère approprié des méthodes et des processus mis en place par la direction, à examiner le dispositif de contrôle relatif au recensement de ces expositions et à leur valorisation, à examiner les données utilisées et la documentation disponible, à apprécier les hypothèses retenues sur lesquelles se fondent ces estimations et à s'assurer que les notes annexes donnent une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Le Groupe procède également à des estimations comptables en ce qui concerne l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente et la valeur des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition.

Nos travaux ont consisté, en tenant compte du contexte particulier lié à la crise financière, à apprécier le caractère approprié des méthodes et des processus mis en place par la direction, à revoir les rapports d'expertise indépendante, à examiner les données utilisées et la documentation disponible, à apprécier les hypothèses retenues sur lesquelles se fondent ces estimations et à s'assurer que les notes annexes donnent une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 12 septembre 2011

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES

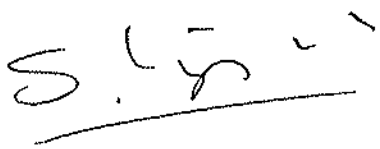

Stéphane LIPSKI

Associé

Paris La Défense, le 12 septembre 2011

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

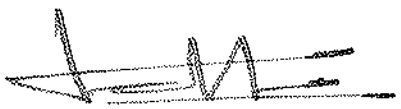

Fabrice ODENT

Associé

Rothschild Concordia SAS

Bilan consolidé au 31 mars 2011

Actif

Chiffres en k€	Notes	31/03/2011	31/03/2010
Caisse et banques centrales		968 302	1 147 577
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1	268 510	54 569
Instruments dérivés de couverture	2	16 630	14 922
Actifs financiers disponibles à la vente	3	1 675 939	2 116 971
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	2 696 001	1 574 677
Prêts et créances sur la clientèle	5	1 719 769	1 786 732
Actifs d'impôts courants		9 258	20 028
Actifs d'impôts différés	18	102 880	127 622
Comptes de régularisation et actifs divers	6	515 308	245 237
Actifs non courants destinés à être cédés	19	-	55 076
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7	65 659	141 807
Immeubles de placement		41	44
Immobilisations corporelles	8	287 567	210 425
Immobilisations incorporelles	9	187 260	170 458
Ecarts d'acquisition	10	223 486	213 666
TOTAL DES ACTIFS		**8 736 609**	**7 879 811**

Passif

Chiffres en k€	Notes	31/03/2011	31/03/2010
Banques centrales		5 683	437
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1	93 750	70 348
Instruments dérivés de couverture	2	29 493	36 312
Dettes envers les établissements de crédit	11	494 724	736 892
Dettes envers la clientèle	12	4 769 167	3 960 074
Dettes représentées par un titre	13	524 561	529 465
Passifs d'impôts courants		22 245	16 895
Passifs d'impôts différés	18	61 492	54 369
Comptes de régularisation et passifs divers	14	763 856	671 358
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	19	-	40 111
Provisions	15	138 762	168 468
Dettes subordonnées	16	27 507	29 645
Capitaux propres		**1 805 349**	**1 565 437**
Capitaux propres - part du Groupe		**536 531**	**449 773**
Capital		517 831	517 831
Primes liées au capital		-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(17 975)	(52 740)
Ecarts d'évaluation sur actifs financiers disponibles à la vente		*3 002*	*(22 559)*
Réserves de couverture de flux de trésorerie		*(3 829)*	*(4 726)*
Réserves de conversion		*(17 148)*	*(25 455)*
Réserves consolidées		(1 193)	(28 577)
Résultat de l'exercice - part du Groupe		37 868	13 259
Participations ne donnant pas le contrôle		**1 268 818**	**1 115 664**
TOTAL DES PASSIFS		**8 736 609**	**7 879 811**

Rothschild Concordia SAS

Compte de résultat consolidé au 31 mars 2011

Chiffres en k€	Notes	2010/2011	2009/2010
+ Intérêts et produits assimilés	20	166 306	164 030
- Intérêts et charges assimilées	20	(104 674)	(101 335)
+ Commissions (Produits)	21	1 149 816	700 478
- Commissions (Charges)	21	(85 611)	(10 706)
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	22	48 301	35 529
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	23	29 172	6 570
+ Produits des autres activités	24	17 199	82 687
- Charges des autres activités	24	(5 903)	(5 577)
Produit net bancaire		1 214 606	871 676
- Charges générales d'exploitation	25	(948 150)	(675 270)
- Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	26	(23 438)	(16 232)
Résultat brut d'exploitation		243 018	180 174
- Coût du risque	27	(13 669)	(104 315)
Résultat d'exploitation		229 349	75 859
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	15 210	15 654
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	28	36 438	(1 926)
Résultat avant impôt		280 997	89 587
- Impôt sur les bénéfices	29	(46 404)	1 139
RESULTAT NET CONSOLIDE		234 593	90 726
Participations ne donnant pas le contrôle		196 725	77 467
Résultat net part du Groupe		37 868	13 259

Résultat par action

Chiffres en €		2010/2011	2009/2010
Résultat net - part du Groupe par action	31	0,073	0,026
Résultat net - part du Groupe dilué par action	31	0,073	0,026
Résultat net des activités poursuivies par action		0,073	0,026
Résultat net dilué des activités poursuivies par action		0,073	0,026

Etat du Résultat global

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Résultat net consolidé	**234 593**	**90 726**
Écarts de conversion	39 555	40 139
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	82 760	135 710
dont variation de valeur tranférée au résultat	*2 453*	*6 877*
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	4 005	(1 294)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	31 072	(92 810)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence	(1 490)	640
Impôts	(28 241)	(10 921)
Autres	19	(165)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**127 680**	**71 299**
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**362 273**	**162 025**
dont part du Groupe	78 690	31 195
dont participation ne donnant pas le contrôle	283 583	130 830

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Chiffres en k€	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation	Variations de valeur des instruments financiers					
							Actifs disponibles à la vente	Instruments dérivés de couverture				
Capitaux propres au 31 mars 2009	**517 831**	**-**	**(530)**	**(2 302)**	**(29 164)**	**-**	**(58 269)**	**(4 060)**	**(4 176)**	**419 330**	**951 371**	**1 370 701**
Affectation du résultat	-	-	-	(4 176)	-	-	-	-	4 176	-	-	-
Capitaux propres au 1er avril 2009	**517 831**	**-**	**(530)**	**(6 478)**	**(29 164)**	**-**	**(58 269)**	**(4 060)**	**-**	**419 330**	**951 371**	**1 370 701**
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Elimination des titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution 2010 au titre du résultat 2009	-	-	-	(1 036)	-	-	-	-	-	(1 036)	(23 711)	(24 747)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	**-**	**-**	**-**	**(1 036)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(1 036)**	**(23 711)**	**(24 747)**
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres	-	-	-	-	-	-	34 748	(598)	-	34 150	65 804	99 954
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat	-	-	-	-	-	-	1 167	-	-	1 167	(28)	1 139
Variations des écarts actuariels sur indemnités de fin de carrière	-	-	-	(21 055)	-	-	-	-	-	(21 055)	(48 381)	(69 436)
Intérêts sur dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14 603)	(14 603)
Résultat 2009/2010	-	-	-	-	-	-	-	-	13 259	13 259	77 467	90 726
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(2 098)		-	-	-	-	(2 098)	61 155	59 057
Variation de périmètre	-	-	-	6 258	(407)	-	2 301	122	-	8 274	19 106	27 380
Ecarts de conversion et autres variations	-	-	530	(4 168)	4 117	-	(2 506)	(190)	-	(2 218)	27 484	25 267
Capitaux propres au 31 mars 2010	**517 831**	**-**	**-**	**(28 577)**	**(25 455)**	**-**	**(22 559)**	**(4 726)**	**13 259**	**449 773**	**1 115 664**	**1 565 437**
Affectation du résultat	-	-	-	13 259	-	-	-	-	(13 259)	-	-	-
Capitaux propres au 1er avril 2010	**517 831**	**-**	**-**	**(15 318)**	**(25 455)**	**-**	**(22 559)**	**(4 726)**	**-**	**449 773**	**1 115 664**	**1 565 437**
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Elimination des titres auto-détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution 2011 au titre du résultat 2010	-	-	-	(1 036)	-	-	-	-	-	(1 036)	(207 575)	(208 611)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	**-**	**-**	**-**	**(1 036)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(1 036)**	**(207 575)**	**(208 611)**
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres	-	-	-	-	-	-	24 509	1 002	-	25 511	40 660	66 171
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat	-	-	-	-	-	-	(272)	-	-	(272)	4 153	3 881
Variations des écarts actuariels sur indemnités de fin de carrière	-	-	-	6 064	-	-	-	-	-	6 064	13 481	19 545
Intérêts sur dettes subordonnées à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(14 094)	(14 094)
Résultat 2010/2011	-	-	-	-	-	-	-	-	37 868	37 868	196 725	234 593
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(2 455)	203	-	391	-	-	(1 861)	(9 412)	(11 273)
Variation de périmètre	-	-	-	10 425	(686)	-	(603)	(35)	-	9 101	109 699	118 800
Ecarts de conversion et autres variations	-	-	-	1 128	8 790	-	1 536	(71)	-	11 383	19 517	30 900
CAPITAUX PROPRES AU 31 MARS 2011	**517 831**	**-**	**-**	**(1 193)**	**(17 148)**	**-**	**3 002**	**(3 829)**	**37 868**	**536 531**	**1 268 818**	**1 805 349**

Tableau des flux de trésorerie

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Résultat net consolidé	**234 593**	**90 726**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	25 488	18 069
- Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes aux provisions	35 151	33 565
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(15 210)	(15 654)
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	(76 796)	57 437
+/- (Produits)/charges des activités de financement	4 263	3 953
- Gain sur reclassement de dettes subordonnées en capitaux propres	-	(68 698)
+/- Autres mouvements	(523)	(74)
Impôts non décaissés	22 499	(13 503)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	**229 465**	**105 821**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(1 156 173)	(615 918)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	594 974	1 348 140
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(18 769)	(18 736)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(277 200)	76 291
- Impôts versés	(18 007)	8 269
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	**(875 175)**	**798 046**
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)	**(645 710)**	**903 867**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	586 677	(299 415)
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(80 080)	(71 967)
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	**506 597**	**(371 382)**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(136 133)	(25 285)
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(60 438)	(21 075)
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	**(196 571)**	**(46 360)**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (D)	**(153)**	**-**
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)	**(335 837)**	**486 125**
Entrée de périmètre	242 738	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**1 634 710**	**1 148 585**
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	1 148 624	746 177
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	486 086	402 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**1 541 611**	**1 634 710**
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	963 544	1 148 624
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	578 067	486 086
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	**(335 837)**	**486 125**

Annexe

I. Faits caractéristiques de l'exercice

Dans un contexte d'amélioration progressive des marchés financiers, le niveau des résultats opérationnels montre la solidité des métiers : d'une part la banque d'affaires, la gestion d'actifs et la banque privée, d'autre part l'activité de capital investissement de Paris Orléans.

Le produit net bancaire au 31 mars 2011 s'établit à 1 214,6m€ contre 871,7m€ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 342,9m€. Cette progression inclut l'impact de la consolidation par intégration globale des comptes de Rothschild & Cie Banque au niveau de Rothschild Concordia SAS (318,2m€). Le PNB de l'exercice précédent comprenait un produit de 68,6m€ lié au reclassement en fonds propres d'une dette subordonnée. Hors effets de périmètre et de reclassement, le PNB est en augmentation de 93,3m€.

Les revenus des activités de banque d'affaires sont en progression, portés par les activités dans les pays en forte croissance (Brésil, Chine et Australie) et dans une moindre mesure par le Royaume-Uni et la France, où le Groupe a une présence historique établie. La reprise des activités de fusions et acquisitions a permis de contrebalancer le ralentissement du conseil en financement et restructuration de dette.

La banque privée et la gestion d'actifs ont généré des revenus solides, en hausse sensible par rapport à ceux de l'exercice 2009/2010. Ces performances sont à mettre au crédit des efforts de collecte et des investissements réalisés depuis deux ans tant au niveau des ressources humaines que dans les ressources technologiques.

L'activité de banque de financement, exercée au Royaume-Uni, a poursuivi la réduction de son portefeuille. Toutefois, contrairement aux exercices précédents, aucune dépréciation nette importante n'a été enregistrée.

Le coût du risque est en très nette diminution passant de 104,3m€ à 13,7m€. Cette évolution traduit l'amélioration générale de l'environnement de crédit.

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de 273m€, dont 210m€ s'expliquant par la consolidation des activités françaises.

Les gains et pertes nets sur autres actifs comprennent 5,1m€ de plus-value réalisée lors de la cession par Paris Orléans de la participation historique de 23,5% qu'elle détenait dans le capital des Domaines Barons de Rothschild (Lafite) ("DBR").

Les ratios réglementaires des activités bancaires sont tous au-dessus des normes imposées et la liquidité s'est significativement accrue sur l'exercice.

Le résultat net consolidé de l'exercice 2010/2011 s'établit à 234,6m€, en hausse de 143,9m€ par rapport à l'exercice précédent. Après prise en compte des participations ne donnant pas le contrôle, le résultat net part du Groupe ressort à 37,9m€ contre 13,3m€ sur l'exercice précédent.

Il est important de souligner que le résultat de l'exercice 2010/2011 inclut 30,4m€ de produits non récurrents liés à Rothschild & Cie Banque se décomposant en 6,9m€ de produits de réévaluation liés à sa première consolidation par intégration globale dans les comptes de Rothschild Concordia SAS et 23,5m€ générés par la cession partielle de l'activité de gestion d'actifs Sélection 1818 (Sélection R).

II. Base de préparation des états financiers

A. Informations relatives à l'entreprise

Les états financiers consolidés de l'exercice 2010/2011 du groupe Rothschild Concordia SAS sont présentés conformément au référentiel IFRS en vigueur à la date d'arrêté, tel qu'adopté au sein de l'Union européenne par le règlement CE n° 1606/2002. Le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n° 2009-R-04 du 2 juillet 2009 de l'organisme français de normalisation comptable, l'Autorité des normes comptables.

Ils couvrent la période allant du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 et sont présentés, sauf indication contraire, en milliers d'euros (k€). Les activités de Rothschild & Cie Banque qui étaient présentées jusqu'à présent en mise en équivalence sont désormais intégrées globalement dans les comptes de Rothschild Concordia SAS. Afin de permettre une comparaison avec l'exercice précédent, les principales contributions du sous-groupe Rothschild & Cie Banque au compte de résultat de l'exercice 2010/2011 sont présentées en annexe.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président le 30 aout 2011.

La société mère du Groupe est Rothschild Concordia SAS, société par actions simplifiée dont le siège social était sis au 31 mars 2011 à l'adresse suivante : 23 bis, avenue de Messine 75008 Paris (499 208 932 RCS Paris).

B. Principes généraux

Le Groupe applique l'ensemble des normes IAS (*International Accounting Standards*) / IFRS (*International Financial and Reporting Standards*) ainsi que leurs interprétations adoptées dans l'Union européenne (UE) à la date d'arrêté des comptes consolidés. Les normes adoptées par l'IASB, mais non encore adoptées dans l'UE, ne sont pas appliquées par anticipation. La convention du coût historique constitue la base d'évaluation retenue dans les comptes consolidés, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS.

La présente annexe a été établie en tenant compte de l'intelligibilité, de la pertinence, de la fiabilité, de la comparabilité et de la matérialité des informations fournies.

C. Nouvelles normes appliquées par le Groupe

Dans les comptes consolidés présentés au 31 mars 2011, le Groupe applique les dispositions d'IFRS 3 et IAS 27 révisées relatives respectivement aux regroupements d'entreprises et aux états financiers consolidés. L'application de ces normes révisées est prospective et n'a donc aucune incidence sur le traitement comptable des opérations antérieures au 1er avril 2010. En revanche son application aux opérations d'acquisition à compter du 1er avril 2010 entraîne un changement de méthode comptable pour le Groupe concernant l'enregistrement des écarts d'acquisition et la comptabilisation des frais d'acquisition.

L'évaluation initiale des participations ne donnant pas le contrôle peut se faire, au choix de l'acquéreur, soit à la juste valeur à la date d'acquisition (méthode dite du *goodwill* complet), soit à la quote-part dans les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise réévalués à la juste valeur (méthode du *goodwill* partiel). Cette option est exerçable acquistion par acquisition.

Dans le cadre de la prise de contrôle exclusif de RCB, au 1er avril 2010, Rothschild Concordia SAS a opté pour la méthode dite du goodwill partiel.
Le Groupe a dégagé un écart d'acquisition représentatif de la différence entre :

- la juste valeur au 1er avril 2010 de la quote-part d'intérêts détenue par Rothschild Concordia SAS dans Rothschild et Cie Banque avant la prise de contrôle;

- et le montant des actifs acquis et passifs assumés au titre du regroupement, évalués conformément à la norme IFRS 3 Révisée.

La note 10 relative aux écarts d'acquisition détaille les modalités de calcul de l'écart d'acquisition constaté à la date de prise de contrôle de RCB.

Les dispositions d'IFRS 3 Révisée prévoient que les frais d'acquisitions ne peuvent plus être activés au sein de l'écart d'acquisition et doivent être comptabilisés en charges en totalité.

En application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, le libellé des rubriques "Intérêts minoritaires" au bilan et dans l'état du Résultat global est remplacé par "Participations ne donnant pas le contrôle". Ce changement de libellé n'a pas eu d'incidence sur le contenu de ces rubriques pour le Groupe.

L'entrée en vigueur des autres normes d'application obligatoire à partir du 1er avril 2010 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de l'exercice 2010/2011.

D. Contrôle exclusif de RCB

Rothschild Concordia SAS détient un contrôle exclusif sur RCH depuis le 21 novembre 2007. Depuis cette date et jusqu'à l'ouverture de l'exercice 2010/2011, Rothschild Concordia SAS a considéré qu'elle exerçait une influence notable sur RCB.

L'évolution récente de la gouvernance du groupe Paris Orléans a amené la Direction à considérer qu'à l'ouverture de l'exercice 2010/2011, Rothschild Concordia SAS est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de RCB.

Cette situation résulte de l'entrée au sein des instances dirigeantes de Paris Orléans, d'Associés-gérants de RCB qui disposent des pouvoirs exécutifs les plus opérationnels pour orienter la stratégie de RCB et permettre à Paris Orléans de jouer pleinement son rôle de société tête de Groupe. Dès lors, sans changement du taux de détention dans le capital, Rothschild Concordia SAS ne peut plus être considérée comme ayant seulement une influence notable, mais comme ayant un contrôle exclusif de fait sur RCB.

Rothschild Concordia SAS a consolidé RCB au 31 mars 2010 par la méthode de la mise en équivalence sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2009. En conséquence de la prise de contrôle de RCB par Paris Orléans au 1er avril 2010, le Groupe a consolidé les comptes de cette filiale du 1er janvier 2010 au 31 mars 2010 par la méthode de la mise en équivalence, puis par intégration globale à compter du 1er avril 2010 jusqu'au 31 mars 2011. La contribution de RCB aux états financiers 2010/2011 de Rothschild Concordia SAS couvre donc une période de 15 mois.

Au 1er avril 2010, en date de première consolidation par intégration globale, les actifs et passifs identifiables de RCB, en contribution pour le groupe Rothschild Concordia SAS, étaient les suivants :

Chiffres en m€

Actif		Passif	
Créances sur les établissements de crédit	350	Dettes envers les établissements de crédit	6
Créances sur la clientèle	45	Dettes envers la clientèle	349
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7	Autres passifs courants	216
Autres actifs financiers	53	Fonds propres	156
Autres actifs courants	169	**Total Passif**	**727**
Immobilisations	103		
Total Actif	**727**		

Au 1er avril 2010, après élimination des actifs non identifiables présents au sein du sous-groupe RCB, seule une relation-clientèle en matière de banque privée et gestion d'actif pour une valeur de 20 000k€ a été mise en évidence comme élément dont la juste valeur se différenciait de la valeur nette comptable. Aucun passif assumé ou encouru qui ne soit présent au sein du bilan de RCB n'a été rescensé.

E. Normes non anticipées

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne ou l'IASB lorsque l'application en 2010/2011 n'est qu'optionnelle.

F. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement au 31 mars 2011.

III. Règles et méthodes comptables

Pour préparer des états financiers conformes aux normes IFRS, la Direction a été conduite à faire des hypothèses et à procéder à des estimations qui affectent la valeur comptable d'éléments d'actif et de passif, de charges et de produits.

De par leur nature, ces évaluations comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Dans un environnement économique encore incertain, la Direction s'est attachée à analyser la situation financière de la contrepartie, ses perspectives, et des valorisations multicritères qui prennent en compte des paramètres observables afin de déterminer l'existence de signes objectifs de dépréciation.

Les principales incidences des estimations et hypothèses apparaissent au niveau des écarts d'acquisition, des actifs financiers disponibles à la vente, des prêts et créances et du coût du risque.

A chaque arrêté comptable, le groupe Rothschild Concordia SAS tire les conclusions de ses expériences passées et de l'ensemble des facteurs pertinents au regard de son activité.

A. Méthodes de consolidation

1. Date d'arrêté des comptes des sociétés ou sous-groupes consolidés

La société Rothschild Concordia SAS et ses filiales, à l'exception de celles citées ci-après, sont consolidées sur la base d'un arrêté annuel ou d'une situation au 31 mars 2011. Francarep Inc., Continuation Investments NV (CINV), Rivoli Participation SAS, NM Rothschild & Sons (Mexico) SA de CV, Rothschild Mexico Guernsey Ltd le sont sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Dans l'éventualité où un événement ayant une incidence significative sur les comptes consolidés interviendrait entre la date d'arrêté de la situation comptable de la filiale et le 31 mars 2011, celui-ci serait pris en compte dans les comptes consolidés du groupe Rothschild Concordia SAS au 31 mars 2011.

2. Principes de consolidation

Les états financiers du Groupe sont établis au 31 mars 2011 et consolident les états financiers de la société et de ses filiales.

Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités *ad hoc*) dont le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leurs activités. Ce pouvoir résulte généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote.

Pour qualifier le contrôle, les droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte. Les filiales sont intégrées globalement à compter de la date où le Groupe en acquiert le contrôle.

Le Groupe utilise la méthode du coût d'acquisition pour comptabiliser l'entrée de la filiale dans le périmètre. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises. L'écart positif entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé en écart d'acquisition. Toutes les opérations intra-groupes, soldes et profits et pertes latents entre entités du Groupe sont éliminés lors de la consolidation. Une revue des règles et méthodes comptables utilisées par les filiales dans les états financiers remontés pour la consolidation est effectuée afin de s'assurer que celles-ci sont conformes à celles du Groupe.

Certaines des filiales sont des Sociétés en Commandite Simple ("SCS"). Le pourcentage d'intérêts figurant dans les comptes consolidés est calculé conformément aux dispositions statutaires applicables aux SCS sur la base du résultat social de chacune d'entre elles, en tenant compte de la quote-part revenant au travail.

Les états financiers des filiales du Groupe sont établis soit à la date de clôture de la société mère, soit à une date qui ne lui est pas antérieure de plus de trois mois. Ils sont ajustés de toute transaction ou événement significatif intervenant entre ces deux dates.

Entreprises associées

Une entreprise associée est une entité au sein de laquelle le Groupe exerce une influence notable, mais non le contrôle, sur les décisions de politique opérationnelle et de gestion financière. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation supérieure à 20 %, mais inférieure à 50 % des droits de vote.

Les investissements du Groupe dans des entreprises associées font initialement l'objet d'une comptabilisation au coût. Ils sont ensuite augmentés ou diminués de la part du Groupe dans le résultat après acquisition ou par d'autres mouvements directement reflétés dans les capitaux propres de l'entreprise associée (méthode de la mise en équivalence). Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans cette entreprise associée, le Groupe cesse de comptabiliser les pertes ultérieures, sauf s'il encourt des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée. L'écart d'acquisition généré lors de l'acquisition d'une entreprise associée est inclus dans le coût de l'investissement (après déduction du cumul des pertes de valeur le cas échéant).

La quote-part du Groupe dans le résultat après impôt d'entreprises associées est calculée d'après des états financiers établis selon des règles et méthodes comptables conformes à celles du Groupe et à une date qui n'est pas antérieure de plus de trois mois à la date du bilan consolidé. Ils sont ajustés de toute transaction ou événement significatif intervenant entre ces deux dates.

Co-entreprises

Les co-entreprises, dans lesquelles le Groupe a conclu un accord contractuel avec une ou plusieurs parties en vue d'entreprendre des activités en commun, peuvent prendre la forme d'une entité contrôlée conjointement ou d'une activité contrôlée conjointement.

Une entité contrôlée conjointement est une co-entreprise qui implique la création d'une entité dans laquelle chaque co-entrepreneur détient une participation. Les entités contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les activités contrôlées conjointement sont les co-entreprises qui impliquent l'utilisation des actifs et d'autres ressources des co-entrepreneurs eux-mêmes plutôt que la création d'une entité. Elles sont mises en équivalence.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la part d'intérêts dans les filiales consolidées par intégration globale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe. Elles regroupent les instruments de capitaux propres émis par ces filiales et non détenus par le Groupe. Elles comprennent également les titres subordonnés à durée indéterminée émis par le Groupe et intégrant des clauses discrétionnaires relatives au paiement des intérêts.

3. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition prévue par la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise nouvellement acquise, les actifs remis, les passifs encourus ou assumés de l'entité acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les frais directement liés à une opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Les compléments de prix sont intégrés dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle, même s'ils présentent un caractère éventuel. Cet enregistrement est effectué par contrepartie des capitaux propres ou des dettes en fonction du mode de règlement de ces compléments de prix. S'ils sont qualifiés de dettes, les révisions ultérieures de ces compléments de prix sont enregistrées dans l'état du Résultat global pour les dettes financières relevant de la norme IAS 39 et selon les normes appropriées pour les dettes ne relevant pas d'IAS 39; s'ils sont qualifiés d'instruments de capitaux propres, ces révisions ne donnent lieu à aucun enregistrement.

L'écart positif entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part acquise de l'actif net identifiable réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique Ecarts d'acquisition. Si l'écart est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale des actifs et des passifs du regroupement, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

Dans le cadre de la première application de la norme IFRS 3 Révisée au 1er avril 2010, le Groupe choisit pour chaque regroupement d'entreprise d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle :

- soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise évalué à la juste valeur à la date d'acquisition, et donc sans comptabilisation d'un écart d'acquisition au titre des participations ne donnant pas le contrôle (méthode dite du goodwill partiel),

- soit à leur juste valeur à la date d'acquisition, avec en conséquence la comptabilisation d'un écart d'acquisition à la fois pour la part groupe et pour les participations ne donnant pas le contrôle (méthode dite du goodwill complet).

En date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle participation dans cette dernière antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Dans ce cas, la prise de contrôle s'analyse comptablement comme la cession des titres précédemment détenus et l'acquisition de la totalité des titres détenus après la prise de contrôle.

En cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée de manière exclusive, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part d'intérêt supplémentaire et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée de manière exclusive est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres. Lors de la perte de contrôle d'une filiale consolidée, la quote-part éventuellement conservée par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur, sa contrepartie transitant par l'état du Résultat global.

L'écart positif dégagé lors de l'acquisition d'une entreprise est présenté au bilan sur une ligne distincte. Il n'est pas amorti et fait l'objet au minimum d'un test annuel de dépréciation (« impairment ») conformément aux dispositions de la norme IAS 36 telles que présentées au paragraphe « Dépréciation d'actifs » de la présente note.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. Pour les entités sous influence notable, l'application d'IFRS 5 entraîne l'absence de comptabilisation de la quote-part de profit ou de perte de l'entité détenue en vue de la vente entre la date d'entrée dans le champ d'application d'IFRS 5 et la date de cession, la mise en équivalence de ces entités étant arrêtée à la date de classement en actifs détenus en vue de la vente.

4. Engagement de rachat accordé à des actionnaires minoritaires de filiales consolidées en intégration globale

Le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires d'une filiale du Groupe consolidée par intégration globale un engagement de rachat de leur participation. Cet engagement de rachat correspond pour le Groupe à un engagement optionnel (vente d'option de vente).

Cet engagement est traité comptablement comme suit :

En application des dispositions de la norme IAS 32, le Groupe a enregistré un passif financier au titre de l'option de vente concédée aux actionnaires minoritaires de l'entité contrôlée de manière exclusive. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur du prix d'exercice estimé des options de vente dans la rubrique Passifs divers.

L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir le même traitement comptable que celui appliqué aux transactions relatives aux participations ne donnant pas le contrôle. En conséquence, la contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacents aux options et pour le solde en diminution des réserves consolidées, part du Groupe.

Si le rachat est effectué, le passif est dénoué par le décaissement de trésorerie lié à l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale concernée. En revanche, à l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, le passif est annulé, en contrepartie des participations ne donnant pas le contrôle et des réserves consolidées, part du Groupe.

Tant que les options ne sont pas exercées, les résultats afférents aux participations ne donnant pas le contrôle faisant l'objet d'options de vente sont présentés dans la rubrique Participations ne donnant pas le contrôle au compte de résultat consolidé.

6. Information sectorielle

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8, le Groupe a retenu les secteurs d'information suivants, tels que présentés en interne au Président :

Secteurs de premier niveau : distinction entre trois activités exercées au sein du Groupe : Banque de financement, Banque privée et Gestion d'actifs, Capital Investissement;

Secteurs de deuxième niveau : ventilation géographique de l'activité. En ce qui concerne la ventilation géographique des activités les zones retenues sont : la France, le Royaume-Uni et Iles Anglo-Normandes, la Suisse, l'Amérique, l'Asie et l'Australie et les autres pays d'Europe.

Les résultats sectoriels sont présentés en tenant compte de l'effet des transactions internes au Groupe tandis que les actifs et passifs sectoriels sont présentés après élimination de l'effet des transactions internes au Groupe. La ventilation par secteur géographique est basée sur la zone géographique de la société qui enregistre le produit ou qui est détentrice de l'actif.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

1. Opérations de change

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle de la société et de présentation des comptes du Groupe. Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués dans leur monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité.

Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie générés par les entités étrangères sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au cours de change moyen du trimestre auxquel ils se rapportent, taux représentatif de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transaction. Leur bilan est converti au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change provenant de la conversion de l'investissement net dans les filiales, des entreprises associées et des co-entreprises étrangères sont comptabilisées en capitaux propres. Lors de la décomptabilisation d'une entité étrangère, les écarts de conversion y afférents sont enregistrés dans l'état du Résultat global comme un composant de la plus ou moins-value de cession.

Les transactions en devises sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au cours de change de clôture d'éléments monétaires libellés en devises sont comptabilisés dans l'état du Résultat global.

Les écarts de conversion sur actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat sont présentés comme un élément de l'écart de juste valeur dans l'état du Résultat global. En l'absence de relation de couverture, les écarts de conversion sur actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont enregistrés dans le poste Écarts d'évaluation sur actifs financiers disponibles à la vente dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'une entité étrangère sont traités comme faisant partie des actifs et des passifs de l'entité acquise et convertis au cours de clôture.

2. Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont négociés dans le cadre de portefeuilles de transaction ou dans le cadre de la gestion des risques.

Les instruments dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques sont comptabilisés comme instruments de couverture lorsqu'ils sont qualifiés au regard de la norme IAS 39.

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et sont ensuite mesurés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées au compte de résultat. S'il existe une relation de couverture désignée entre un instrument de couverture et un élément couvert, la comptabilisation du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture et sur l'instrument couvert doit suivre les modalités définies par la norme IAS 39 en fonction de la relation de couverture.

Dérivés incorporés

Certains contrats hybrides contiennent à la fois un composant dérivé et un composant non dérivé.

Dans ce cas, le composant dérivé est qualifié de dérivé incorporé. Si les caractéristiques économiques et les risques des dérivés incorporés ne sont pas en étroite corrélation avec ceux du contrat concerné, et si le contrat hybride lui-même n'est pas comptabilisé à sa juste valeur par le compte de résultat, le dérivé incorporé est séparé et comptabilisé à sa juste valeur ; les gains et pertes étant comptabilisés au compte de résultat.

Le Groupe détient des CDOs (*Collateralised debt obligations*) qui sont des titres à revenus fixes considérés comme des instruments hybrides se décomposant en un contrat hôte, la partie dette de l'instrument, et un dérivé incorporé qui prend la forme d'un dérivé de crédit. Les variations de juste valeur des dérivés de crédit incorporés aux CDOs sont comptabilisées au compte de résultat dans les Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Comptabilité de couverture

Le Groupe peut appliquer soit la comptabilité de couverture de juste valeur, soit la comptabilité de couverture de flux de trésorerie, soit la couverture d'investissements nets lorsque des opérations répondent aux critères de traitement comptable de la couverture tels que définis par IAS 39. À l'initiation de la couverture, le Groupe évalue si les dérivés de couverture répondent aux critères d'efficacité d'IAS 39 en comparant les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie des instruments avec ceux des éléments couverts. Ensuite le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Il enregistre également ses objectifs de gestion des risques, sa stratégie pour entreprendre l'opération de couverture et les méthodes adoptées pour évaluer l'efficacité de la relation de couverture.

Après la mise en place de la couverture, l'efficacité est testée en permanence. La comptabilité de couverture cesse lorsqu'il est démontré qu'un dérivé n'est plus efficace, ou lorsque le dérivé ou l'élément couvert est décomptabilisé, ou lorsque la transaction prévue n'est plus attendue.

Comptabilité de couverture de juste valeur

Les variations de juste valeur des dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat, tout comme les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert.

Si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la différence entre la valeur comptabilisée de l'élément couvert à la fin de la relation de couverture et la valeur à laquelle elle aurait été comptabilisée si la couverture n'avait jamais existé est amortie sur la période restante jusqu'à la maturité de l'élément couvert. L'élément couvert est alors comptabilisé en adoptant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si l'élément couvert est un actif financier disponible à la vente, l'ajustement est maintenu en capitaux propres jusqu'à la cession du titre concerné.

Comptabilité de couverture de flux de trésorerie

Les variations de juste valeur de la partie efficace des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie sont prises en compte dans les capitaux propres. Le gain ou la perte lié à la partie non efficace de la couverture est comptabilisé dans le résultat de la période.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont transférés dans l'état du Résultat global lorsque l'élément couvert a un impact sur le résultat de la période.

Lorsqu'on cesse de pratiquer la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé en capitaux propres demeure en capitaux propres et n'est comptabilisé dans le compte de résultat que lorsque l'opération prévue y est aussi comptabilisée. Dès lors que l'opération prévue n'est plus attendue, le solde cumulé dans les capitaux propres est immédiatement transféré dans l'état du Résultat global.

Couverture d'investissements nets

Les couvertures des investissements nets à l'étranger sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de flux de trésorerie.

Tout gain ou perte sur l'instrument de couverture relatif à la partie efficace de la couverture est comptabilisé dans les capitaux propres ; le gain ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé dans l'état du Résultat global. Les gains et pertes cumulés inscrits en capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat à la date de cession de l'investissement en devises.

3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Les gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat naissent des variations de juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction et d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

4. Produits d'honoraires et de commissions

Le Groupe perçoit des honoraires et des commissions pour les services fournis à ses clients. Les produits d'honoraires pour services de conseil et autres se subdivisent en deux grandes catégories : les honoraires perçus pour services fournis *prorata temporis* qui sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les services sont fournis et les honoraires perçus à la réalisation d'un acte significatif ou à la survenance d'un événement, tel que la réalisation d'une transaction. Ces derniers sont comptabilisés lorsque l'acte s'est réalisé ou lorsque l'événement est survenu.

Les honoraires et les commissions faisant partie intégrante d'un prêt et les commissions d'engagement sur prêts susceptibles de faire l'objet de tirages sont étalés (ainsi que les éventuels coûts directs associés) et comptabilisés sur l'ensemble de la durée du prêt par le biais d'un ajustement du taux d'intérêt effectif.

Les commissions de portefeuille et autres commissions de gestion sont comptabilisées d'après les contrats de service applicables. Les commissions de gestion d'actifs liées aux fonds d'investissement sont comptabilisées au cours de la période de fourniture du service. Le même principe est appliqué aux produits générés par les services de gestion de patrimoine, de prévision financière et de dépôt fournis de manière continue sur une longue période.

5. Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts représentent l'ensemble des intérêts découlant d'activités bancaires, y compris les activités d'octroi de prêts et de collecte de dépôts ainsi que des intérêts relatifs aux opérations de couverture et des intérêts sur dettes représentées par un titre. Les intérêts de tous les instruments financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui sont reconnus à leur juste valeur par le biais du compte de résultat sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui permet d'égaliser les flux de trésorerie futurs estimés d'un instrument financier à sa valeur nette comptable. Il sert à calculer le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et à rattacher les intérêts à la période concernée (généralement la durée de vie attendue de l'instrument). Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe prend en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, options de remboursement anticipé) mais ne tient pas compte des pertes sur crédit futures. Le calcul inclut l'intégralité des primes ou décotes payées ainsi que toutes les commissions et les coûts de transaction qui font partie intégrante du prêt ou de l'emprunt.

6. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date de négociation et décomptabilisés soit à la date de la vente, le cas échéant, soit à la date de maturité ou de remboursement.

Lors de la comptabilisation initiale, la norme IAS 39 exige que les actifs financiers soient classés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur par résultat, prêts et créances, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou actifs financiers disponibles à la vente. Le Groupe ne détient pas d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette catégorie comprend les actifs financiers détenus en portefeuille de transaction (c'est-à-dire ceux principalement acquis dans le but d'être revendus à court terme), les dérivés qui ne sont pas considérés comme instruments de couverture et tous autres actifs financiers enregistrés à leur juste valeur par le compte de résultat à l'origine.

Ces actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, avec une comptabilisation immédiate des frais d'opération au compte de résultat et sont ensuite évalués à leur juste valeur. Les gains et pertes résultant des variations de juste valeur sont comptabilisés au compte de résultat en tant que Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat. Les produits d'intérêts et les dividendes des actifs financiers à la juste valeur par résultat sont enregistrés dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat. Les pertes et les gains résultant de la décomptabilisation de tels instruments sont également enregistrés dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts destinés à être cédés à court terme sont reclassés en Actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, y compris tous les coûts de transaction, et sont ensuite évalués au coût amorti en adoptant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes relatifs à des prêts et créances ayant fait l'objet d'une décomptabilisation sont enregistrés en Produits des autres activités.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non dérivés qui sont soit considérés comme disponibles à la vente lors de leur comptabilisation initiale, soit ne sont pas classés dans les catégories décrites ci-dessus. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, y compris les coûts d'acquisition directs et cumulés, et ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les prêts et titres de dettes qui ne satisfont pas aux critères de classification des prêts et créances alors qu'ils sont cotés sur un marché actif.

Les gains et les pertes résultant des variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à ce que ces actifs soient cédés. Le gain ou la perte cumulé est alors transféré dans l'état de Résultat global. Les intérêts (déterminés en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif), les dépréciations durables et les écarts de conversion sur les éléments monétaires sont comptabilisés dans l'état du Résultat global à mesure qu'ils sont générés. Les dividendes sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au compte de résultat lorsque le droit du Groupe d'encaisser le dividende a été établi.

7. Reclassement d'actifs financiers

Lorsqu'un actif financier à revenus fixes ou déterminables, initialement enregistré dans la catégorie des Actifs financiers disponibles à la vente n'est plus, postérieurement à son acquisition, négociable sur un marché actif et que le Groupe a désormais l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance, alors cet actif financier peut être reclassé dans la catégorie des Prêts et créances sous réserve du respect des critères d'éligibilité propres à celle-ci. Les actifs financiers ainsi reclassés sont transférés dans leur nouvelle catégorie à leur juste valeur à la date de reclassement et sont ensuite évalués conformément aux dispositions applicables à cette nouvelle catégorie.

S'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement survenu après le reclassement des actifs financiers considérés et que cet événement a une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs initialement attendus, une dépréciation de l'actif concerné est alors enregistrée en coût du risque au compte de résultat.

8. Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Pour les instruments financiers enregistrés à la juste valeur, le prix ou les taux de marché sont utilisés pour déterminer la juste valeur en présence d'un marché actif (tel qu'un marché organisé), de telle sorte que la meilleure approche de la juste valeur d'un instrument financier est son prix de transaction.

Cependant, les prix de marché ne sont pas toujours disponibles pour certains actifs détenus ou passifs émis par le Groupe. En l'absence de cotation ou de taux disponibles sur un marché actif, les justes valeurs sont déterminées par des techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, utilisant des paramètres basés sur des conditions de marché existant à la date d'arrêté. Les évaluations peuvent être issues de cotations provenant de différentes sources. Lorsqu'un marché est considéré comme non liquide, le prix de cotation n'est pas considéré comme étant le prix de transaction à la clôture.

La juste valeur des participations cotées sur des marchés actifs est basée sur les cours acheteurs à la clôture. Pour les autres actifs financiers, le Groupe définit la juste valeur en appliquant des techniques de valorisation appropriées. Celles-ci comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions normales de concurrence, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, des modèles de valorisation des options et d'autres méthodes d'évaluation couramment utilisées par les acteurs du marché. Pour les titres non cotés de l'activité de Capital Investissement, une approche multicritère, qui tient compte de l'expérience des chargés d'investissement en matière de valorisation d'entreprises non cotées, est retenue.

Des techniques d'évaluation sont généralement appliquées pour les instruments dérivés de gré à gré, les titres de dette et de propriété non cotés. Les techniques et les modèles d'évaluation appliqués le plus souvent sont des méthodes d'actualisation de flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options. Les valeurs déterminées à la suite de l'application de ces techniques sont affectées de manière significative par le choix du modèle d'évaluation utilisé et les hypothèses faites sur les variables à retenir telles que les montants et la date de règlement des flux de trésorerie à venir, les taux d'actualisation, la volatilité et la solvabilité.

9. Dettes financières

À l'exception des instruments dérivés, qui sont classés à la juste valeur par le compte de résultat dès leur comptabilisation initiale, toutes les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti.

10. Contrats de garantie financière

Un contrat de garantie financière est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire d'une perte, que celui-ci encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer des paiements à l'échéance prévue aux termes d'un instrument d'emprunt. La comptabilisation initiale des passifs liés à une garantie financière s'effectue à la juste valeur et la juste valeur initiale est amortie sur la durée de vie de la garantie. Les passifs liés à des garanties sont ensuite comptabilisés au coût amorti ou bien, si elle est plus élevée, à la valeur actualisée de tout paiement attendu (lorsqu'un paiement dans le cadre de la garantie est devenu probable).

11. Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise un actif financier du bilan lorsque :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ; ou

- il transfère l'actif financier, y compris la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif ; ou

- il transfère l'actif financier, en ne conservant ni ne transférant la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif, et en ne conservant plus le contrôle de l'actif concerné.

Dans le cas d'opérations de vente suivies d'un rachat immédiat, le Groupe considère qu'il conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et ne le décomptabilise pas.

12. Opérations de titrisation

Le Groupe a émis des titres de dettes ou conclu des accords de financement avec des prêteurs en vue de financer des actifs financiers spécifiques.

En général, tant les actifs que les passifs liés résultant de ces transactions continuent à être présentés dans le bilan du Groupe. Cependant, lorsque les risques et les avantages associés aux instruments financiers ont été transférés à un tiers, les actifs et les passifs sont partiellement ou intégralement décomptabilisés.

Les participations dans des actifs financiers titrisés peuvent être conservées ou prises sous la forme de dettes seniors ou subordonnées ou sous la forme d'autres participations résiduelles. Ces participations conservées sont généralement comptabilisées en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente.

13. Dépréciation des actifs financiers

Les actifs comptabilisés à leur coût amorti sont évalués à chaque clôture afin de déterminer s'il y a des indications objectives de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Des dépréciations sont appliquées si deux conditions sont réunies.

Premièrement, il doit y avoir une indication objective de la perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements qui se sont produits après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes »).

Deuxièmement, cet événement générateur de pertes doit avoir une incidence sur les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peut être évaluée de manière fiable. Une preuve objective de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers consiste en des données observables sur les événements générateurs de pertes ci-après :

- difficultés financières significatives de l'émetteur,

- octroi à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une facilité que le prêteur n'envisagerait pas dans d'autres cas,

- s'il devient probable que l'emprunteur fera faillite ou subira un autre type de restructuration financière.

Dépréciation des prêts et créances

Le Groupe commence par évaluer s'il existe une indication objective de dépréciation : individuellement pour les actifs financiers qui sont significatifs, et individuellement ou collectivement pour les actifs financiers qui ne sont pas significatifs pris individuellement. Les dépréciations sont calculées globalement pour toutes les pertes sur prêts qui font l'objet d'une évaluation individuelle de perte de valeur, lorsque ces pertes ont été encourues, mais non encore identifiées. L'évaluation collective est aussi utilisée pour des groupes de prêts homogènes qui ne sont pas considérés comme étant significatifs individuellement. S'il n'existe pas de preuve objective de perte de valeur pour un actif financier évalué individuellement, il est inclus dans une évaluation collective de perte de valeur avec d'autres actifs qui présentent des caractéristiques de risque similaires.

S'il y a une preuve objective de perte de valeur, le montant de la perte est mesuré par la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Le montant comptabilisé de l'actif est réduit par l'utilisation d'un compte de dépréciation. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Le calcul de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés pour un actif financier reflète les flux de trésorerie qui peuvent résulter des paiements d'intérêts prévus, des remboursements du principal ou d'autres paiements exigibles, y compris la liquidation du bien affecté en garantie, s'il est disponible. Pour l'estimation de ces flux de trésorerie, la Direction émet des jugements sur la situation financière de la contrepartie et sur la valeur de tout bien donné en garantie ou toute garantie en faveur du Groupe. Chaque actif déprécié est évalué sur la base de ses caractéristiques, et le comité de crédit compétent examine la stratégie de réalisation et évalue les flux de trésorerie considérés comme recouvrables. La méthodologie et les hypothèses adoptées pour évaluer à la fois le montant et l'occurrence des flux de trésorerie futurs sont révisées régulièrement pour atténuer les différences entre les estimations de pertes et les pertes effectivement subies.

Les dépréciations pour risque de crédit évaluées collectivement couvrent les pertes de crédit inhérentes aux portefeuilles de créances dont les caractéristiques économiques sont similaires, lorsqu'il y a des preuves objectives qu'ils contiennent des créances qui ont subi une dépréciation, mais dont l'élément individuel déprécié ne peut pas encore être identifié. Pour les besoins d'une évaluation collective de la perte de valeur, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques de risques de crédit similaires. Les flux de trésorerie futurs sont évalués sur la base des pertes historiques subies. Ces estimations font l'objet de révisions périodiques et sont ajustées pour refléter les effets de conditions actuelles qui n'ont pas affecté la période sur laquelle les pertes historiques subies sont basées et pour gommer les effets des conditions en vigueur durant la période historique qui n'existent pas actuellement.

La précision des dépréciations comptabilisées dépend de la précision des estimations faites par le Groupe sur les flux de trésorerie futurs pour les dépréciations évaluées individuellement et pour un type de contrepartie spécifique et des hypothèses et paramètres adoptés dans le modèle, pour déterminer les dépréciations collectives.

Une fois qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié par suite d'une perte de valeur, les intérêts encaissés sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif d'origine qui a été utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs lorsque l'on a mesuré la perte de valeur.

Si au cours d'un exercice ultérieur, le montant de la perte de valeur diminue et si cette diminution peut être imputée à un événement objectif qui s'est produit après que la perte de valeur a été comptabilisée, la perte de valeur comptabilisée précédemment est annulée en ajustant le compte de dépréciations pour créances irrécouvrables. Le montant de la reprise est intégré au compte de résultat.

Lorsqu'un prêt est irrécouvrable, il est déprécié. Les reprises au titre de prêts précédemment dépréciés sont enregistrées en diminution des pertes de valeur au compte de résultat de l'exercice.

Les prêts devant faire l'objet d'un test de dépréciation dont les échéances ont été renégociées et qui auraient été classés en impayés ou dépréciés s'ils n'avaient pas été renégociés, sont revus afin de déterminer s'ils doivent figurer dans les catégories dépréciés ou impayés.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à chaque arrêté pour déterminer s'il y a des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié.

Pour les instruments de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de leur cours en deçà de leur coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation. Le Groupe Rothschild Concordia SAS estime que c'est notamment le cas pour les instruments de capitaux propres qui présentent à la date de clôture des pertes latentes supérieures à 40% de leur coût d'acquisition ainsi que pour ceux en situation de perte latente pendant une période continue de 5 ans. Quand bien même les critères mentionnés ci-dessus ne seraient pas atteints, la Direction peut être amenée à étudier les résultats d'autres critères (situation financière de l'émetteur, perspectives de l'émetteur, valorisations multicritères...) afin de déterminer si la baisse de valeur a un caractère durable. En présence d'une indication objective de dépréciation, la perte cumulée est sortie des capitaux propres et comptabilisée dans le résultat de la période. Les améliorations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

La perte de valeur des instruments de dette disponibles à la vente est basée sur les mêmes critères que tous les autres actifs financiers. Si au cours d'un exercice ultérieur, la juste valeur d'un instrument de dette considéré comme disponible à la vente augmente, et si l'augmentation peut être objectivement imputée à un événement qui se produit après la comptabilisation de la perte de valeur au compte de résultat, cette perte de valeur est reprise par le biais du compte de résultat.

La perte comptabilisée au compte de résultat correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif financier comptabilisée auparavant dans le compte de résultat.

14. Classification des dettes et capitaux propres

En vertu des normes IFRS, le facteur déterminant pour différencier un instrument de dette d'un instrument de capitaux propres est l'existence d'une obligation contractuelle du Groupe d'apporter de la trésorerie (ou un autre actif financier) à une autre entité. Si ce type d'obligation contractuelle n'existe pas, le Groupe classera l'instrument financier en capitaux propres ; sinon il l'enregistrera au passif et le comptabilisera au coût amorti. La forme juridique de l'opération a la priorité sur sa nature économique pour la détermination de sa classification.

Titres subordonnés à durée indéterminée

Compte tenu de leurs caractéristiques, les titres subordonnés à durée indéterminée émis par le Groupe et intégrant des clauses rendant obligatoire le paiement d'intérêts sont qualifiés d'instruments de dettes et classés en dettes subordonnées. Les charges d'intérêts qui s'y rapportent sont enregistrées au compte de résultat.

A contrario, les titres subordonnés à durée indéterminée émis par le Groupe et intégrant des clauses discrétionnaires relatives au paiement des intérêts sont qualifiés d'instruments de capitaux propres et les intérêts qui s'y rapportent sont inscrits en Participations ne donnant pas le contrôle au compte de résultat.

Lorsqu'un évènement supprime l'obligation de paiement d'intérêts par le Groupe attaché à une dette subordonnée, celle-ci est reclassée en capitaux propres à sa juste valeur. Lors de ce reclassement, le Groupe enregistre au compte de résultat la différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur de l'instrument de capitaux propres.

15. Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

L'écart d'acquisition sur une entreprise associée ou sur une filiale représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs identifiables nets acquis. Les immobilisations incorporelles identifiables sont celles qui peuvent être cédées séparément ou qui résultent de droits légaux, que ces droits soient ou non séparés.

L'écart d'acquisition est présenté pour son montant historique diminué des pertes de valeur cumulées. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation chaque année, voire plus fréquemment si les circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait être trop élevée. L'écart d'acquisition est affecté aux unités génératrices de trésorerie pour les besoins de la mise en œuvre des tests de dépréciation. Si la valeur actuelle nette de chacune des unités génératrices de trésorerie est insuffisante pour justifier sa valeur comptable, alors l'écart d'acquisition fait l'objet d'une dépréciation. Les pertes de valeur sur l'écart d'acquisition sont comptabilisées au compte de résultat et ne font pas l'objet de reprises.

Les profits et les pertes résultant de la déconsolidation d'une entité comprennent la valeur comptable de l'écart d'acquisition relatif à l'entité vendue.

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les droits de propriété intellectuelle acquis, des marques identifiables et des relations clients, qui sont comptabilisés au coût historique diminué des amortissements, le cas échéant, et du cumul des pertes de valeur. Ces immobilisations incorporelles sont réexaminées à chaque date d'arrêté afin de déterminer s'il existe des indications objectives de perte de valeur. Si de telles indications existent, un test de dépréciation est effectué.

16. Immeubles de placement

Ils correspondent aux actifs immobiliers donnés en location et sont comptabilisés à leur juste valeur, laquelle correspond à la valeur réévaluée dans le cadre du passage au référentiel IAS / IFRS pour les autres actifs immobiliers. Cette valeur constitue le nouveau coût historique de ces actifs.

17. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées au coût, ou au coût présumé, diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulés. Le coût comprend les charges directement imputables à l'acquisition de l'actif. Le coût présumé fait référence à la situation dans laquelle, lors de la transition aux normes IFRS, le Groupe a décidé, comme l'autorise *IFRS 1 Première adoption des normes internationales d'information financière*, de considérer la juste valeur d'un élément d'immobilisation corporelle comme étant son coût présumé.

Les terrains ne sont pas amortis. Les amortissements des autres immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire de manière à amortir le coût des actifs diminué de leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité résiduelle, qui s'établit de manière générale comme suit :

Matériel informatique	3-5 ans
Logiciels	3-5 ans
Matériel de transport	3-5 ans
Mobilier et agencements	3-10 ans
Aménagements de locaux loués	5-15 ans
Immeubles	50 ans

La valeur résiduelle et les durées d'utilité des actifs sont examinées et éventuellement ajustées à chaque date de clôture.

Les plus ou moins-values de cession sont déterminées en comparant le prix de cession à la valeur comptable.

18. Dépréciation d'immobilisations corporelles

À chaque date de clôture, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances l'imposent, les immobilisations corporelles sont examinées afin d'établir s'il existe des indications de dépréciation. Si de telles indications sont avérées, ces actifs seront soumis à un test de dépréciation. Si les actifs sont dépréciés, leur valeur comptable est diminuée du montant de la dépréciation et celle-ci est comptabilisée au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elle intervient. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement sur une immobilisation corporelle peut faire l'objet d'une reprise lorsqu'un changement de circonstances entraîne une variation de l'estimation du montant récupérable pour cette immobilisation corporelle. La valeur comptable des immobilisations corporelles n'est augmentée que jusqu'à concurrence du montant qu'elle aurait eu si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée.

19. Contrats de location-financement et contrats de location simple

Lorsque le Groupe est le bailleur

Contrats de location-financement

Lorsque le Groupe détient des actifs soumis à un contrat de location-financement, la valeur actualisée des paiements à recevoir au titre de la location est comptabilisée comme une créance. La différence entre la créance brute et la valeur actualisée de la créance est comptabilisée en tant que produit financier non acquis. Les revenus locatifs sont comptabilisés en créances d'intérêts sur la durée du contrat de location selon la méthode de l'investissement net (avant impôt), qui traduit un taux de rentabilité périodique constant.

Contrats de location simple

Les actifs acquis en vue de leur utilisation par des clients dans le cadre de contrats de location simple, y compris les coûts directs initiaux encourus par le bailleur lors de la négociation d'un contrat de location simple, sont incorporés à l'actif dans la catégorie adéquate des immobilisations corporelles. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire de manière à amortir la valeur de l'actif diminuée de sa valeur résiduelle attendue sur une période similaire à celle adoptée pour d'autres actifs de ce type.

Les produits de location simple et les coûts initiaux directs sont alors comptabilisés en autres produits opérationnels de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque le Groupe est le locataire

Le Groupe a conclu des contrats de location simple. Le montant total des paiements effectués au titre des contrats de location simple sont imputés au compte de résultat en charges d'exploitation de manière linéaire sur la durée du contrat.

20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes ayant une échéance maximale de trois mois, y compris la trésorerie et les soldes détenus auprès de banques centrales, les certificats de dépôt, les prêts et créances sur établissements de crédit ainsi que les placements de trésorerie à court terme (durée de placement recommandée inférieure à 3 mois) ayant pour caractéristiques un niveau de liquidité élevé (cession possible de façon journalière ou au minimum hebdomadaire) et un risque faible de changement de valeur (régularité de la performance et indice de volatilité inférieur à 0,5). S'agissant principalement de SICAV et de fonds communs de placement monétaires classés dans la catégorie des OPCVM monétaires en euros définie par les autorités de régulation, ces derniers remplissent les conditions énumérées ci-avant.

À la clôture, ces équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur avec une contrepartie en résultat.

21. Retraites

Le Groupe a mis en place plusieurs régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, financés ou non, soit à cotisations définies, soit à prestations définies. Pour les régimes à cotisations définies, les cotisations dues au titre de la période comptable sont comptabilisées au compte de résultat.

Les régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel". Le montant comptabilisé au bilan au titre de régimes à prestations définies est la différence éventuelle entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture et la juste valeur des actifs du régime. Des actuaires indépendants calculent l'obligation au titre des prestations définies selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actuelle des obligations est déterminée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées sur la base des taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans les devises dans lesquelles les avantages seront payés et qui ont une durée restant à courir proche de la maturité du passif comptabilisé au titre des retraites.

22. Fiscalité

L'impôt sur les bénéfices et les impôts différés sont comptabilisés dans l'état du Résultat global.

Les impôts différés sont calculés suivant la méthode du report variable, en ne considérant que les différences temporelles entre les bases taxables des actifs et passifs et leur valeur comptable. L'impôt différé est déterminé sur la base des taux d'impôt et des lois dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les principales différences temporelles apparaissent à la suite de décalages dans la répartition des bénéfices, d'amortissement d'immobilisations corporelles, de réévaluation de certains instruments financiers, y compris des dérivés, de provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et de déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôts différés, y compris les déficits fiscaux reportables, ne sont comptabilisés que lorsqu'il est probable qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel ils pourront s'imputer.

Il n'est pas comptabilisé de passifs d'impôts différés relatifs aux différences temporelles taxables se rapportant aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, lorsque le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

23. Dividendes

Les dividendes versés sur actions ordinaires sont comptabilisés en capitaux propres au cours de l'exercice pendant lequel ils sont votés par les actionnaires de la Société lors de l'Assemblée générale ou bien, dans le cas d'acomptes sur dividendes, lorsque ceux-ci sont votés.

24. Activités fiduciaires

Le Groupe intervient à titre de dépositaire et à d'autres titres fiduciaires qui aboutissent à la détention ou au placement d'actifs au nom de clients. Ces actifs, ainsi que les produits qui en découlent, sont exclus des présents états financiers, puisqu'il ne s'agit pas d'actifs ou de produits du Groupe.

25. Provisions et passifs éventuels

Des provisions ne sont comptabilisées que lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé. En outre, il doit être probable qu'un transfert d'avantages économiques soit requis pour éteindre l'obligation, et il doit être possible d'établir une estimation fiable du montant de l'obligation.

Le Groupe comptabilise des provisions sur des contrats déficitaires lorsque les avantages attendus d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables à engager pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Les passifs éventuels sont, soit des obligations éventuelles résultant d'événements passés dont l'existence sera confirmée par un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas entièrement sous le contrôle du Groupe, soit des obligations présentes qui ne sont pas comptabilisées parce qu'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou parce que le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable. Les passifs éventuels significatifs sont présentés en annexe, sauf si la probabilité d'un transfert d'avantages économiques est faible.

26. Matières premières

Lorsque des stocks d'argent-métal et d'or sont essentiellement acquis en vue de leur vente dans un avenir proche et de dégager un bénéfice sur les fluctuations de prix ou de la marge du courtier arbitragiste, ils sont évalués à la juste valeur diminuée des coûts de cession. Les variations de juste valeur de ces stocks sont comptabilisées au compte de résultat. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif pour les matières premières concernées, elles sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

27. Actifs non courants destinés à être cédés

Les actifs non courants destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable, que les actifs ou le Groupe destinés à être cédés sont disponibles en vue d'une vente immédiate dans leur état actuel et que la Direction s'est engagée à la vente. La vente devrait être considérée comme conclue sur le plan comptable dans un délai d'un an à compter de la date de la classification.

Immédiatement avant la classification initiale en tant qu'actifs non courants destinés à être cédés, la valeur comptable des actifs et des passifs est évaluée conformément à la norme applicable. Après la classification en tant qu'actif détenu en vue de la vente, l'actif doit être évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure. Une dépréciation est comptabilisée en résultat pour toute diminution initiale ou ultérieure de la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de cession. Tout profit au titre d'une augmentation ultérieure de la juste valeur diminuée des coûts de cession est comptabilisé au compte de résultat dans la mesure où il n'excède pas le cumul des dépréciations antérieurement comptabilisées.

IV. Gestion des risques associés aux instruments financiers

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », les risques associés aux instruments financiers et la manière dont le Groupe les gère sont présentés ci-après :

A. Gouvernance

Afin de faciliter la gestion des risques du groupe Rothschild Concordia SAS et de ses principales filiales, les dirigeants s'appuient sur des fonctions et des responsabilités exercées par l'intermédiaire de différents comités, dont certains sont au niveau du Groupe, d'autres au niveau des filiales opérationnelles.

Comités Groupe :

- Comité d'audit Groupe
- Comité des risques Groupe *(« Group Risk Committee »)*
- Comité conformité Groupe *(« Group Compliance Committee »)*

La composition de ces divers comités est revue régulièrement.

La gestion des risques est coordonnée directement au niveau de Paris Orléans, aidé par les filières risques des filiales les plus importantes.

Ces comités s'assurent de la conformité du Groupe avec l'ensemble des lois et règlements applicables aux activités.

La responsabilité de la surveillance des risques repose sur les activités des différents comités, qui approuvent les politiques, définissent les limites internes, contrôlent les exceptions et font des recommandations en matière de risques de marché, de crédit, de liquidité et de risque opérationnel.

Les risques du Groupe peuvent être classés de la manière suivante :

Le risque de crédit naît à l'occasion du défaut de contreparties ou de clients au moment de faire face à leurs obligations. Le risque est géré et contrôlé au travers de procédures de documentation des prêts consentis, de politique d'octroi de crédit et de la surveillance et la revue des procédures d'une manière indépendante des directions opérationnelles.

Le risque de marché naît des changements dans la valeur de marché des actifs et des passifs. Les instruments financiers, comprenant des instruments dérivés, sont utilisés pour proposer à la clientèle des solutions permettant d'atteindre leurs objectifs commerciaux. Les instruments financiers sont aussi utilisés pour gérer l'exposition du Groupe aux risques de marché nés de l'évolution des taux de change, des taux d'intérêts et des niveaux de volatilité. Le risque de marché lié aux activités de portefeuille de transaction fait l'objet de limites internes, et est évalué et contrôlé de manière indépendante du personnel des salles de marché.

Le risque de liquidité est généré par les activités bancaires, notamment celles liées au financement de crédit. La liquidité se mesure en classant les actifs et passifs en fonction de leur date d'échéance, et en comparant pour chaque période le solde net.

Le risque opérationnel, qui est inhérent à toute activité commerciale, est le risque de perte engendré par un défaut en matière de contrôle interne, de processus opérationnels ou des systèmes d'information ou bien par un événement extérieur. La clé de voûte de la gestion du risque opérationnel est le maintien d'un système de contrôle interne fort.

Des audits indépendants et externes sont effectués selon un rythme annuel au niveau des filiales opérationnelles. Ces derniers sont renforcés par des missions effectuées par l'audit interne de RCH et donnent lieu à des rapports transmis aux comités d'audit des sociétés concernées et au Comité d'audit conjoint RCH / PO.

L'utilisation d'instruments financiers est fondamentale pour l'activité de banque et de trésorerie du Groupe. Le Groupe propose une gamme de produits de prêts à ses clients et refinance ses activités au moyen de dépôts de la clientèle, par l'émission de titres de créances négociables et par d'autres emprunts.

Le Groupe investit dans des titres de dettes dans le but de dégager une marge d'intérêt sur son coût de refinancement et de constituer un portefeuille d'actifs mobilisables pour l'aider dans sa gestion du risque de liquidité et pour la couverture de ses flux de trésorerie futurs. Il utilise des instruments financiers dérivés pour répondre aux besoins de la clientèle, pour compte propre dans le cadre d'un portefeuille de transaction et pour gérer son exposition au risque de taux et au risque de change. Une information détaillée sur les instruments financiers dérivés et les stratégies de couverture du Groupe est présentée en notes 1 et 2.

Les principaux risques naissant des activités du Groupe dans lesquelles des instruments financiers sont utilisés sont les suivants :

- risque de crédit ;
- risque de marché ;
- risque de liquidité.

B. Risque de crédit

Le risque de crédit naît de l'exposition du Groupe au défaut d'une contrepartie du fait de ses activités de prêts à la clientèle, de la gestion de portefeuilles de transaction et d'opérations sur le portefeuille titres.

Les limites relatives au risque de crédit sont données, soit par le Directoire de Paris Orléans pour les activités de capital investissement, soit par le *Group Management Committee* ou le Comité de crédit de NM Rothschild & Sons Limited ("NMR"), filiale bancaire la plus importante du Groupe et dans une moindre mesure par le Comité de crédit de la filiale en Suisse ("RBZ") et de la filiale française ("RCB"). Des limites au risque de crédit sont instaurées, le cas échéant, par client ou contrepartie, par secteur économique et par pays.

L'exposition au risque de crédit est gérée par une analyse détaillée de la solvabilité du client ou de la contrepartie préalablement à toute exposition et par la surveillance continue, par la suite, de cette solvabilité. Une partie significative des expositions nées des prêts accordés par le Groupe est minorée par la garantie obtenue sur des biens immobiliers ou d'autres actifs. Le Groupe surveille la valeur des sûretés obtenues. Le Groupe utilise aussi des accords de *netting* avec les contreparties pour réduire son exposition au risque de crédit. Pour ce qui est de la surveillance de l'exposition née des prêts et des titres de dette, l'évaluation prend en compte l'encours nominal auquel viennent s'ajouter les intérêts courus. L'évaluation du risque de crédit sur instruments dérivés est effectuée en prenant la valeur de remplacement actuelle de l'instrument à laquelle est ajoutée, le cas échéant, une provision pour couvrir un changement potentiel de la valeur de remplacement.

Le Directoire de Paris Orléans, les Comités de crédit de NMR, de RBZ et de RCB revoient l'exposition sur les prêts et titres de dettes selon un rythme trimestriel et ont adopté la classification suivante :

Catégorie 1	Les expositions pour lesquelles le paiement du principal et des intérêts n'est pas remis en question et qui ne font pas partie des catégories 2 à 5. Ces expositions sont conformes aux engagements contractuels.
Catégorie 2	Les expositions pour lesquelles le paiement du principal et des intérêts n'est pas remis en question mais qui nécessitent une surveillance particulière de la situation financière du débiteur (ex. difficultés commerciales rencontrées par le client sur son marché, perte d'avantages compétitifs, changements réglementaires ou de l'avantage concurrentiel du client, conséquences d'une variation des cours des devises ou d'un autre facteur).
Catégorie 3	Les expositions pour lesquelles une détérioration de la situation financière du client est avérée. La situation du client nécessite une surveillance particulière de la part des chargés d'affaires bien que le risque de défaut ne soit pas considéré comme étant à provisionner.
dont actifs financiers en souffrance mais non dépréciés	*Un actif financier est en souffrance lorsqu'une contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle de celui-ci. Les actifs financiers en souffrance mais non dépréciés sont les expositions sur lesquelles le risque n'est pas considéré comme étant à provisionner malgré un défaut de paiement observé au regard des obligations contractuelles.*
Catégorie 4	Les expositions pour lesquelles une dépréciation doit être comptabilisée sur une partie du prêt (sauf si la valeur de la sûreté est supérieure au montant de la créance). Le recouvrement de tout ou partie de la créance est attendu.
Catégorie 5	Les expositions pour lesquelles une dépréciation doit être comptabilisée sur la totalité du prêt. Le non-recouvrement d'une partie significative de la créance est attendu.

Les autres entités du Groupe ventilent leur exposition au risque de contrepartie en utilisant ces catégories dans leurs rapports pour le compte du Groupe.

Les actifs financiers disponibles à la vente – titres à revenus fixes incluent la valorisation des dérivés incorporés à des CDO (*Collaterised Debt Obligations*) qui sont comptabilisés comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat. A titre indicatif, la valorisation de ces instruments au 31 mars 2011 était de 14m€.

Les tableaux suivants détaillent l'exposition maximale au risque de crédit au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010 des actifs financiers comportant un risque de crédit significatif, hors prise en compte des contre-garanties reçues.

Chiffres en k€	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3 [1]	Catégorie 4	Catégorie 5	Dépréciations	31/03/2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus)	123 318	-	2 700	-	-	-	126 018
Instruments dérivés de couverture	16 630	-	-	-	-	-	16 630
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 696 000	-	-	-	-	-	2 696 000
Prêts et créances sur la clientèle	1 365 949	137 552	188 257	126 515	16 164	(114 668)	1 719 769
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	1 103 267	3 476	22 413	124 639	23 270	(104 235)	1 172 830
Autres actifs financiers	295 429	617	8 773	5 123	9 129	(10 807)	308 264
Sous-total actifs	**5 600 593**	**141 645**	**222 143**	**256 277**	**48 563**	**(229 710)**	**6 039 511**
Engagements et garanties	234 156	44 809	16 310	574	-	-	295 849
TOTAL	**5 834 749**	**186 454**	**238 453**	**256 851**	**48 563**	**(229 710)**	**6 335 360**

(1) Les actifs en souffrance mais non dépréciés s'élevaient à 59 350k€ au 31 mars 2011. La maturité de ces actifs est présentée de façon détaillée ci-après.

Chiffres en k€	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3 [2]	Catégorie 4	Catégorie 5	Dépréciations	31/03/2010
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus)	44 188	-	129	-	-	-	44 317
Instruments dérivés de couverture	14 922	-	-	-	-	-	14 922
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 574 677	-	-	-	-	-	1 574 677
Prêts et créances sur la clientèle	1 383 317	164 319	217 582	119 672	36 392	(134 550)	1 786 732
Actifs financiers disponibles à la vente - Titres à revenus fixes	1 564 719	34 129	22 491	129 344	14 123	(99 497)	1 665 309
Autres actifs financiers	154 627	1 147	19 795	4 035	5 320	(7 516)	177 408
Sous-total actifs	**4 736 450**	**199 595**	**259 997**	**253 051**	**55 835**	**(241 563)**	**5 263 365**
Engagements et garanties	266 991	4 332	11 682	1 680	-	-	284 685
TOTAL	**5 003 441**	**203 927**	**271 679**	**254 731**	**55 835**	**(241 563)**	**5 548 050**

(2) Les actifs en souffrance mais non dépréciés s'élevaient à 75 851k€ au 31 mars 2010. La maturité de ces actifs est présentée de façon détaillée ci-après.

1. Actifs en souffrance mais non dépréciés

Le tableau suivant détaille les actifs en souffrance mais non dépréciés en fonction de leur date d'exigibilité:

Chiffres en k€	31/03/2011					31/03/2010				
	En souffrance mais non dépréciés					En souffrance mais non dépréciés				
	Moins de 90 jours	De 90 à 180 jours	De 180 jours à 1 an	Plus d'un an	TOTAL	Moins de 90 jours	De 90 à 180 jours	De 180 jours à 1 an	Plus d'un an	TOTAL
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	15 856	585	4 444	29 691	50 576	15 956	1 566	38 534	-	56 056
Autres actifs financiers	-	5 564	1 300	1 910	8 774	52	10 290	4 455	4 998	19 795
TOTAL	**15 856**	**6 149**	**5 744**	**31 601**	**59 350**	**16 008**	**11 856**	**42 989**	**4 998**	**75 851**

Le tableau suivant présente la valeur nette comptable des actifs financiers qui auraient été classés en créances impayées ou dépréciés si les termes de l'emprunt ou du titre de dette n'avaient pas été renégociés au cours de l'exercice :

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Prêts et avances sur la clientèle	126 202	121 842
Titres de dettes		-
TOTAL	**126 202**	**121 842**

2. Sûretés

Le Groupe détient des sûretés en garantie des prêts et avances consentis et des titres de dettes détenus. Les évaluations à la juste valeur de ces garanties sont faites au moment de l'emprunt et sont revues lorsque le prêt fait l'objet d'un test de dépréciation individuel.

Les sûretés peuvent prendre des formes différentes.

Les crédits immobiliers sont garantis par une hypothèque sur le bien immobilier (79% des prêts immobiliers possèdent une hypothèque de premier rang, 80% au 31 mars 2010) et peuvent se voir également allouer d'autres sûretés ou garanties. Toutes les créances immobilières sont évaluées à l'origine et sont susceptibles d'être réévaluées périodiquement durant la vie du prêt.

Les expositions nées des LBO sont garanties par des sûretés réelles et personnelles sur l'emprunteur. La valeur de ces sûretés varie dans le temps et dépend du type d'actif donné en garantie, de la juridiction de l'emprunteur et de la faculté pour l'emprunteur de disposer de la société comme de ses biens propres.

Les créances dans le secteur des ressources naturelles sont quasiment toutes garanties. Les sûretés peuvent prendre la forme de titres de créances convertibles, d'hypothèques ou de garanties sur les flux de trésorerie générés sur le financement de matière premières.

L'exposition sur le financement de biens d'équipement est garantie par des actifs qui peuvent être des créances clients, des immobilisations corporelles, des stocks ou des biens immobiliers.

Le tableau suivant donne une estimation de la juste valeur des sûretés détenues par le Groupe en garantie des prêts à la clientèle dépréciés individuellement ou en souffrance mais non dépréciés.

Chiffres en k€	31/03/2011		31/03/2010	
	En souffrance mais non dépréciés	Dépréciations individuelles	En souffrance mais non dépréciés	Dépréciations individuelles
Sûretés réelles	35 633	44 840	13 280	34 809
Sûretés financières	15 813	19 382	43 591	7 508
TOTAL	**51 446**	**64 222**	**56 871**	**42 317**
Juste valeur des prêts à la clientèle	**50 576**	**71 633**	**56 056**	**70 076**

3. Analyse du risque de crédit

Le Groupe suit son exposition au risque de crédit par zone géographique et par secteur d'activité. Les tableaux suivants présentent une ventilation de l'exposition au risque de crédit au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010.

a) Risque de crédit par zone géographique

La zone géographique se rapportant aux prêts et créances est celle de l'emprunteur. La zone géographique des titres de dette est celle de l'émetteur du titre.

Chiffres en k€	France	Royaume Uni et Iles Anglo-normandes	Suisse	Reste Europe	Amérique	Australie et Asie	Autre	31/03/2011
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus)	16 171	40 473	39 478	1 742	28 154	-	-	126 018
Instruments dérivés de couverture	1 270	10 422	-	4 938	-	-	-	16 630
Prêts et créances sur les établissements de crédit	763 152	422 720	337 256	836 404	264 438	59 822	12 208	2 696 000
Prêts et créances sur la clientèle	132 764	924 176	33 952	372 799	212 709	38 673	4 696	1 719 769
Actifs financiers disponibles à la vente Titres à revenus fixes	163 364	418 784	297 357	221 793	54 969	8 036	8 527	1 172 830
Autres actifs financiers	120 840	65 412	16 465	46 485	32 656	16 035	10 371	308 264
Sous-total actifs	**1 197 561**	**1 881 987**	**724 508**	**1 484 161**	**592 926**	**122 566**	**35 800**	**6 039 511**
Engagements et garanties	83 247	16 585	5 654	103 301	1 889	4 849	80 324	295 849
TOTAL	**1 280 808**	**1 898 572**	**730 162**	**1 587 462**	**594 815**	**127 415**	**116 124**	**6 335 360**

Chiffres en k€	France	Royaume Uni et Iles Anglo-normandes	Suisse	Reste Europe	Amérique	Australie et Asie	Autre	31/03/2010
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (investissements en actions exclus)	1 580	6 780	33 665	2 265	27	-	-	44 317
Instruments dérivés de couverture	1 831	6 829	-	6 262	-	-	-	14 922
Prêts et créances sur les établissements de crédit	122 549	388 984	139 782	644 741	234 602	28 918	15 101	1 574 677
Prêts et créances sur la clientèle	93 632	938 507	250 994	336 471	145 597	14 765	6 766	1 786 732
Actifs financiers disponibles à la vente Titres à revenus fixes	181 784	385 561	421 618	469 403	171 261	35 682	-	1 665 309
Autres actifs financiers	18 860	42 431	18 184	43 329	27 773	20 929	5 902	177 408
Sous-total actifs	**420 236**	**1 769 092**	**864 243**	**1 502 471**	**579 260**	**100 294**	**27 769**	**5 263 365**
Engagements et garanties	95 094	39 634	49 655	79 556	15 246	4 085	1 415	284 665
TOTAL	**515 330**	**1 808 726**	**913 898**	**1 582 027**	**594 506**	**104 379**	**29 184**	**5 548 050**

b) Risque de crédit par secteur d'activité

L'analyse des secteurs d'activité est basée sur la classification *Global Industry Classification Standards* (GICS).

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Financier	2 968 887	2 579 781
Gouvernement	1 245 886	691 064
Immobilier	614 060	633 991
Personnes privées	511 605	511 752
Industrie	227 949	255 482
Produits manufacturés	178 430	209 838
Matériaux	123 539	184 337
Télécommunications	97 911	122 193
Produits de base	56 007	86 734
Services	62 889	77 417
Energie	23 100	52 578
Santé	22 975	21 204
Divers	202 122	121 679
TOTAL	**6 335 360**	**5 548 050**

La ligne "Gouvernement" est principalement composée d'émissions obligataires souscrites auprès des gouvernements britannique, suisse et français.

Les expositions des secteurs financier et immobilier peuvent être analysées comme suit :

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Secteur financier		
Créances interbancaires à court terme	2 071 961	1 656 601
Titres de créances négociables - Portefeuille de placement	357 732	624 839
Liquidités/prêts adossés à des investissements	152 420	44 371
Créances envers des sociétés financières	25 970	25 611
Autres titres négociables	-	1 918
Divers	360 804	226 441
TOTAL SECTEUR FINANCIER	**2 968 887**	**2 579 781**

Les créances interbancaires à court terme et les titres de créance négociables sont détenus à des fins de gestion de trésorerie

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Secteur immobilier		
Prêts seniors	479 232	499 307
Mezzanine	117 422	110 893
Autres	17 406	23 791
TOTAL SECTEUR IMMOBILIER	**614 060**	**633 991**

Les risques relatifs à l'immobilier sont couverts par des flux générés par des locataires, largement diversifiés selon leur secteur d'activité d'origine. Ces risques sont ventilés sur les principaux types de biens immobiliers et concernent en grande majorité des actifs situés au Royaume-Uni.

C. Risques de marché

Les risques de marché naissent des positions prises par le Groupe sur les taux d'intérêt, les devises et sur les marchés actions et se composent du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque de prix attaché aux instruments de capitaux propres.

Durant l'exercice, l'exposition au risque de marché est restée faible en proportion des fonds propres car les activités de *trading* sont ciblées sur la gestion pour compte de tiers plutôt que sur la prise de positions pour compte propre.

Des limites internes d'exposition au risque de marché ont été instaurées par le Comité exécutif de NMR, filiale bancaire la plus importante du Groupe, utilisant la méthode de la « *Value at risk* » décrite ci-dessous. Le contrôle des limites sur les risques de marché et la détermination des profits réalisés sur les activités de *trading* sont exercés en dehors des salles des marchés. Bien que la *Value at risk* soit l'élément central du contrôle et de la communication sur les risques de marché, celle-ci est complétée par d'autres mesures et d'autres contrôles. Ceux-ci incluent des scénarios de *"stress testing"* qui évaluent les pertes qui seraient encourues en cas de forte volatilité et en l'absence de liquidité des marchés. Les chiffres clés relatifs au calcul de *la Value at risk* sont présentés ci-dessous.

1. Value at risk

La *Value at risk* est la mesure des pertes éventuelles qui seraient encourues sur les positions en risque du fait des variations des taux d'intérêt et des prix de marché sur une période spécifique et en fonction d'un intervalle de confiance spécifique.

Le risque de marché associé aux opérations de trésorerie découle des positions de taux d'intérêt et de change. Les contrats de change et de taux d'intérêt sont utilisés à des fins spéculatives et de couverture. Le risque est évalué quotidiennement en utilisant une approche basée sur des calculs de sensibilité qui déterminent l'effet des changements des prix de marché sur les positions et qui incluent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et la volatilité. Les changements dans les variables de marché et leur corrélation sont calculés de manière hebdomadaire, ou plus fréquemment en cas de marchés volatils, en utilisant le standard de 99% de probabilité sur une période de 10 jours pour tous les risques, excepté pour les positions de change pour lesquelles est utilisé un pourcentage de probabilité de 99% sur une période d'une journée.

Les chiffres ci-dessous concernant le risque de marché sont calculés à partir de données hebdomadaires et fournies par NMR et RBI, seules entités du Groupe à utiliser la méthodologie de la *Value at Risk* dans leur reporting.

NMR

Chiffres en k€	Sur les 12 derniers mois jusqu'au 31 mars 2011			Sur les 12 derniers mois jusqu'au 31 mars 2010		
	Moyenne	Bas	Haut	Moyenne	Bas	Haut
Risque de taux d'intérêt	580	310	1 099	1 008	402	1 878
Risque de change	20	2	89	21	2	73
VALUE AT RISK TOTALE	**600**	**312**	**1 188**	**1 029**	**404**	**1 951**

RBI

Chiffres en k€	Sur les 12 derniers mois jusqu'au 31 mars 2011			Sur les 12 derniers mois jusqu'au 31 mars 2010		
	Moyenne	Bas	Haut	Moyenne	Bas	Haut
Risque de taux d'intérêt	191	43	717	303	97	732
Risque de change	-	-	-	-	-	-
VALUE AT RISK TOTALE	**191**	**43**	**717**	**303**	**97**	**732**

L'hypothèse principale utilisée dans les calculs de risques est que les paramètres de marché sont distribués selon une loi normale. Il est généralement admis dans les calculs de *Value at risk* que les hypothèses de taux d'intérêt et de volatilité sont fragiles. C'est pour cela qu'un fort taux de probabilité est utilisé sur une longue période.

2. Risques de prix attachés aux instruments de capitaux propres

Le Groupe est exposé à ce risque par la détention d'investissements en actions et d'options sur actions. Chacune de ces positions est approuvée par la Direction et est surveillée sur une base individuelle.

Si le prix de tous les titres de capitaux propres dont dépendent ces instruments baissait de 5%, l'incidence au niveau du compte de résultat serait une charge après impôt de 0,7m€ (0,9m€ au 31 mars 2010) et une diminution des capitaux propres de 23,5m€ (27,8m€ au 31 mars 2010).

Par ailleurs, par contagion, le Groupe est soumis aux risques affectant les sociétés dans lesquelles il investit.

Le tableau suivant détaille le risque de prix attaché aux instruments de capitaux propres du Groupe par zone géographique :

Chiffres en k€	France	Royaume Uni et Iles Anglo-normandes	Suisse	Reste Europe	Amérique	Australie et Asie	Autre	31/03/2011
Instruments de capitaux propres	311 927	12 886	165 459	43 318	34 351	35 882	21 277	625 099
Options et autres dérivés sur actions	6 480	-	-	-	-	-	-	6 480

Chiffres en k€	France	Royaume Uni et Iles Anglo-normandes	Suisse	Reste Europe	Amérique	Australie et Asie	Autre	31/03/2010
Instruments de capitaux propres	122 837	10 775	140 074	74 807	29 859	25 065	33 306	436 723
Options et autres dérivés sur actions	(240)	-	-	-	-	-	-	(240)

3. Risque de taux de change

Le Groupe est exposé aux fluctuations des devises sur ses positions financières et ses flux de trésorerie. Le tableau suivant reprend l'exposition au risque de change au 31 mars 2011, évaluée par référence à la valeur nette comptable des actifs et des passifs en devises autres que ceux libellés dans la monnaie fonctionnelle d'une filiale après prise en compte des positions sur instruments financiers dérivés.

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
USD	55 455	36 021
EUR	8 858	5 808
GBP	26 384	21 140
CHF	(320)	(3 098)
AUD	13 273	749
Autres	11 389	11 050

	31/03/2011	31/03/2010
€ / USD	1,4200	1,3513
€ / GBP	0,8841	0,8909
€ / CHF	1,3000	1,4231
€ / AUD	1,3710	1,4748

Si le cours de l'euro venait à s'apprécier de 5 % par rapport à ces devises, l'incidence au niveau du compte de résultat serait une charge de 0,44m€ (0,04m€ en 2010).

4. Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant donne l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt. Il montre, pour chaque devise, l'impact sur la juste valeur des actifs et passifs portant intérêts et des dérivés de taux d'intérêt, d'une variation des taux d'intérêt de plus ou moins 100 points de base. Ce tableau inclut tous les risques de taux d'intérêt ayant pour origine les instruments financiers y compris pour les activités bancaires et de trésorerie du Groupe. Le Groupe a émis également 125 m£, 200 m$ et 150m€ de dettes subordonnées à durée indéterminée pour lesquelles il n'existe aucune obligation de remboursement ou de paiement d'intérêts. Ces dettes sont considérées comme des capitaux propres et sont comprises dans les participations ne donnant pas le contrôle dans les comptes du Groupe et à ce titre n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessous.

Chiffres en k€	31/03/2011		31/03/2010	
	+100 bps	-100 bps	+100 bps	-100 bps
USD	286	(290)	(257)	264
EUR	1 500	(1 498)	(404)	434
GBP	(3 635)	3 683	(1 491)	1 498
CHF	(1 848)	1 902	(1 734)	1 810
Autres	(5)	6	(22)	(29)
TOTAL	**(3 702)**	**3 803**	**(3 908)**	**3 977**

Au 31 mars 2011, dans le cadre de l'activité de capital investissement en France, Paris Orléans et ses filiales ont contracté des emprunts à vue et à terme, dont 146,7m sont à taux variable et 23,0 à taux fixe et détiennent des titres à revenus fixes dont 25,0m€ sont à taux fixe et 127,3m€ à taux variable.

D. Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est d'une importance fondamentale pour les filiales opérationnelles du Groupe afin de s'assurer qu'elles peuvent s'acquitter de leur passif exigible.

La liquidité de chacune des quatres principales filiales bancaires est gérée de façon séparée. Les modalités de gestion sont résumées ci-dessous.

1. N M Rothschild and Sons Limited ("NMR")

Depuis octobre 2010, NMR a adapté sa politique de surveillance du risque de liquidité afin de se conformer à la nouvelle règlementation en matière de liquidité émise par la FSA, autorité de tutelle anglaise.

Dorénavant, le risque de liquidité de NMR est mesuré à travers un ratio de couverture de la liquidité minimal ("LCR", Liquidity Coverage Ratio). Le ratio de couverture de la liquidité mesure les actifs liquides disponibles dans des conditions de crise de liquidité aigüe rapportés aux flux de trésorerie nets. Seuls les actifs de très haute qualité sont éligibles au stock d'actifs liquides pour le calcul de ce ratio de liquidité.

La politique de NMR impose désormais de maintenir le LCR à un niveau supérieur à 100 % sur un horizon d'un mois. Au 31 mars 2011, ce ratio s'établissait à 374 %.

Au 31 mars 2010, NMR calculait le ratio de liquidité sous la forme d'un besoin de liquidité à 1 mois rapporté au montant total des dépôts ajusté de certains paramètres comportementaux. La limite fixée par la FSA était de -5,0% et le ratio de NMR s'établissait à 41,5%. Ce ratio était calculé conformément aux préconisations de la FSA concernant la publication des impasses de liquidité.

2. Rothschild Bank International Limited ("RBI")

La Guernsey Financial Services Commission (GFSC) a instauré une nouvelle règlementation en matière de liquidité. Les nouvelles dispositions, entrées en vigueur au 31 décembre 2010, fixent des limites de flux de trésorerie cumulés négatifs sur un horizon d'un mois après ajustements comportementaux standards (qui ne sont pas spécifiques aux institutions).

Au 31 mars 2011, le nouveau ratio réglementaire de RBI exprimé en pourcentage des dépôts totaux et établi sur un horizon de 8 jours à 1 mois, était de 18,3 %.Ce nouveau ratio de liquidité est nettement supérieur à la limite des -5 % fixée par la GFSC. Pour l'exercice clos en mars 2010, le ratio, établi aux fins de déclarations règlementaires, était supérieur de 231 % à la limite imposée par les autorités de supervision locales.

3. Rothschild Bank Zurich ("RBZ")

La politique de gestion de la liquidité a été approuvée en octobre 2009. Elle tient compte d'un ajustement comportemental des déposants, permettant le retrait de près d'un tiers des dépôts confiés par les déposants sur une période de 30 jours. Bien que le dispositif réglementaire admette des décalages significatifs dans un intervalle de 30 jours, RBZ a adopté une approche prudente en matière de liquidité.

Les limites fixées en interne imposent que soit affichée une liquidité cumulée positive sur tous les horizons (après ajustement comportemental). Cet ajustement compormental s'accompagne de l'obligation pour RBZ de placer en liquidités et en actifs réalisables dans les 48 heures 20 % des dépôts à vue des clients.

Au 31 mars 2011, les actifs liquides représentaient 435% des passifs exigibles tels que mesurés à des fins réglementaires (31 mars 2010 : 319%), la limite réglementaire étant de 100%.

4. Rothschild & Cie Banque("RCB")

Les liquidités de Rothschild et Cie Banque qui se composent des comptes de clients et d'OPCVM, ainsi que du résultat en formation de la banque, sont placées au jour le jour sur le marché monétaire.
Ces placements se font auprès de contreparties autorisées par le Comité de Trésorerie et d'Intermédiaires qui se réunit mensuellement.

Maturité contractuelle

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles pour l'ensemble des actifs et passifs financiers consolidés du Groupe.

Chiffres en k€	A vue - < 1 mois	> 1 mois - < 3 mois	> 3 mois - < 1 an	> 1 an - < 2 ans	> 2 ans - < 5 ans	>5 ans	A durée indéfinie	31/03/2011
Caisses, Banques centrales	968 302	-	-	-	-	-	-	968 302
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	106 473	53 223	5 264	95	1 188	88 557	13 710	268 510
Instruments dérivés de couverture	577	3 827	8 682	434	3 110	-	-	16 630
Actifs financiers disponibles à la vente	94 461	261 969	402 742	59 562	149 051	357 250	350 904	1 675 939
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 632 108	38 592	10 936	5 448	6 468	1 984	465	2 696 001
Prêts et créances sur la clientèle	394 368	111 651	499 235	184 003	399 520	130 992	-	1 719 769
Autres actifs financiers	226 808	31 092	41 583	779	180	317	7 504	308 263
TOTAL ACTIFS	**4 423 097**	**500 354**	**968 442**	**250 321**	**559 517**	**579 100**	**372 583**	**7 663 414**
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6 129	54 573	10 713	10 457	10 503	1 340	35	93 750
Instruments dérivés de couverture	352	20	4 191	2 422	9 003	13 505	-	29 493
Dettes envers les établissements de crédit et banques centrales	158 546	45 735	40 812	5 090	124 787	125 437	-	500 407
Dettes envers la clientèle	3 277 783	146 674	839 904	13 511	482 195	9 120	-	4 769 187
Dettes représentées par un titre	78	1 919	352 564	170 000	-	-	-	524 561
Dettes subordonnées	-	-	-	-	27 507	-	-	27 507
Autres passifs financiers	149 825	18 924	4 407	530	4 326	2 162	13 636	193 810
TOTAL PASSIFS	**3 592 713**	**267 845**	**1 252 591**	**202 010**	**658 321**	**151 564**	**13 671**	**6 138 715**

Risque de liquidité – Actualisation des flux de trésorerie sur les passifs

Le tableau suivant donne les flux de trésorerie à décaisser par le Groupe (en incluant les versements d'intérêts futurs) pour le règlement de ses passifs financiers et engagements, selon leur échéance contractuelle à la date d'arrêté. Ce tableau ne reflète pas la situation de liquidité du Groupe.

Les engagements ont été pris avec une exigibilité la plus probable de tirage.

Chiffres en k€	A vue - < 1 mois	> 1 mois - < 3 mois	> 3 mois - < 1 an	> 1 an - < 2 ans	> 2 ans - < 5 ans	>5 ans	A durée indéfinie	31/03/2011
Instruments dérivés de couverture	353	20	4 191	2 422	9 003	13 505	-	29 494
Dettes envers les établissements de crédit et banques centrales	159 236	84 486	4 702	9 560	144 143	127 387	-	529 514
Dettes envers la clientèle	3 285 704	149 431	869 831	27 512	535 572	11 283	-	4 879 333
Dettes représentées par un titre	78	3 117	353 829	174 533	-	-	-	531 557
Dettes subordonnées	-	-	285	375	29 180	-	-	29 840
Autres passifs financiers	149 825	18 924	4 407	530	4 326	2 162	13 636	193 810
Engagements	33 580	-	-	-	38 529	-	-	72 109
TOTAL PASSIFS Y COMPRIS ENGAGEMENTS	**3 628 776**	**255 978**	**1 237 245**	**214 932**	**760 753**	**154 337**	**13 636**	**6 265 657**

E. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est le montant pour lequel cet actif pourrait être échangé, ou un passif pourrait être remboursé, dans le cadre d'une opération entre deux parties consentantes et disposant de toutes les informations requises, réalisée en respectant le principe de libre concurrence. La juste valeur d'un instrument financier est calculée de préférence à partir des cours et des taux cotés sur les marchés actifs (tels que les marchés organisés) sur lesquels cet instrument est négocié. Certains actifs et passifs financiers du Groupe ne se prêtent cependant pas forcément à cette approche. Leur juste valeur est alors estimée en utilisant la valeur actualisée ou toute autre technique d'évaluation, et des données reflétant les conditions de marché prévalant à la date de clôture de l'exercice. Certains actifs/passifs peuvent également être évalués en utilisant des cotations provenant de diverses sources. Lorsque le marché concerné est peu liquide, ces cotations peuvent différer des cours auxquels certaines transactions ont été réalisées.

Les techniques d'évaluation sont généralement utilisées dans le cas de transactions portant sur des dérivés de gré à gré, des actions et des obligations non cotées, et les actifs et passifs des portefeuilles de négociation. Le plus souvent, le Groupe utilise des techniques d'actualisation des *cash-flows* et des modèles d'évaluation d'options. Les valeurs obtenues dépendent fortement du modèle utilisé et des hypothèses retenues pour ce qui est notamment du montant et de la date de paiement des *cash-flows* futurs, des taux d'actualisation, du niveau de la volatilité et de la qualité de signature des émetteurs concernés le cas échéant.

Les méthodes adoptées pour déterminer la juste valeur de chaque actif ou passif financier sont résumées ci-dessous :

* Caisse et banques centrales, prêts et avances consentis aux banques et dépôts effectués par celles-ci. Ces actifs/passifs ayant une durée de vie courte, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur nette comptable.

* Les instruments dérivés financiers et actifs financiers disponibles à la vente sont inscrits au bilan à leur juste valeur généralement déterminée en utilisant des prix de marché ou des valorisations communiquées par des tiers. Les titres de dettes ou les titres de capitaux propres non cotés pour lesquels il n'y a pas de prix observables sont valorisés par la méthode DCF (méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs) dont le taux d'actualisation a été ajusté de la marge de crédit applicable.

* Quelques titres de dettes se sont avérés difficiles à valoriser à cause du manque de liquidité de leur marché. La juste valeur de ces titres est alors basée à la fois sur des valorisations externes et sur des prix observés sur le marché des pensions livrées. Les transactions observées sur ces titres se sont faites à un prix de marché en dessous de leur valeur nominale sans qu'il ne soit toutefois nécessaire de les considérer comme devant être dépréciés durablement. Néanmoins, dès qu'un prix sur un marché actif coté est observable, il a été retenu comme la meilleure indication possible de la juste valeur à la date d'arrêté.

* Les prêts et créances sur la clientèle ont été revus et leurs valorisations et conditions de taux par échéance ont été comparées à des transactions similaires récentes. Dans le cas d'une différence significative de ces conditions ou de tout autre élément indiquant que la juste valeur de l'actif était significativement différente de sa valeur nette comptable, la juste valeur des prêts et créances a été ajustée en conséquence.

* Les pensions livrées, rémérés et dettes envers la clientèle : la juste valeur de ces instruments a été déterminée en utilisant la méthode DCF, dont le taux d'actualisation a été ajusté de la marge de crédit applicable.

* Titres de dettes et dettes subordonnées : la juste valeur de ces instruments a été déterminée en utilisant les cours observés sur les marchés lorsqu'ils étaient disponibles ou dans le cas contraire par la méthode DCF, dont le taux d'actualisation a été ajusté de la marge de crédit applicable.

* Autres actifs et passifs financiers : leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

La juste valeur de chaque classe d'actifs et de passifs financiers figure ci-dessous.

Au coût amorti :

Chiffres en k€	31/03/2011		31/03/2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 696 001	2 696 001	1 574 677	1 574 677
Prêts et créances sur la clientèle	1 719 769	1 627 057	1 786 732	1 601 455
TOTAL	**4 415 770**	**4 323 058**	**3 361 409**	**3 176 132**
Passifs financiers				
Dettes envers les établissements de crédit et banques centrales	500 407	500 407	737 330	737 220
Dettes envers la clientèle	4 769 187	4 775 437	3 960 074	3 966 016
Dettes représentées par un titre	524 561	523 538	529 465	518 821
Dettes subordonnées	27 507	25 081	29 645	23 716
TOTAL	**5 821 662**	**5 824 463**	**5 256 514**	**5 245 773**

A la juste valeur:

Chiffres en k€	31/03/2011				31/03/2010			
	TOTAL	basées sur			TOTAL	basées sur		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers								
Actifs financiers - trading	208 383	140 050	68 333	-	46 739	36 312	10 427	-
Actifs financiers option juste valeur	60 127	5 625	54 502	-	6 948	5 344	1 604	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 675 939	1 027 471	617 549	30 919	2 116 621	1 564 055	544 921	7 645
TOTAL	**1 944 449**	**1 173 146**	**740 384**	**30 919**	**2 170 308**	**1 605 711**	**556 952**	**7 645**
Passifs financiers								
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	93 750	-	93 750	-	70 348	-	70 348	-
TOTAL	**93 750**	**-**	**93 750**	**-**	**70 348**	**-**	**70 348**	**-**

Niveau 1: prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;

Niveau 3: des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Mouvements sur les instruments financiers à la juste valeur de niveau 3 au 31 mars 2011

Aucun transfert significatif entre les niveaux 1 et 2 n'a été effectué sur la période.

Pour les instruments financiers de niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus sur la période:

Chiffres en k€	Actifs financiers disponibles à la vente
Début de la période	**7 645**
Entrée de périmètre	1 045
Total gains et pertes comptabilisés au compte de résultat	3 380
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(682)
Achats	2
Règlements	(697)
Transferts vers/hors niveau 3	21 295
Echanges	39
Autres	(1 108)
Fin de la période	**30 919**

V. Notes sur le bilan

Note 1 - Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Portefeuille de transaction	140 684	3 962
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	60 127	6 948
Instruments financiers dérivés	67 699	43 659
À LA CLÔTURE	**268 510**	**54 569**
dont instruments financiers à la juste valeur par résultat - cotés	*145 675*	*8 522*
dont instruments financiers à la juste valeur par résultat - non cotés	*122 835*	*46 047*

Portefeuille de transaction

	31/03/2011	31/03/2010
Effets publics et valeurs assimilées	29 151	-
Obligations et autres instruments de dettes	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres	111 533	3 962
Autres actifs financiers	-	-
À LA CLÔTURE	**140 684**	**3 962**

Le portefeuille de transaction comprend 101,2m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	31/03/2011	31/03/2010
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres instruments de dettes	22	83
Actions et autres instruments de capitaux propres	30 960	5 555
Autres actifs financiers	29 145	1 310
À LA CLÔTURE	**60 127**	**6 948**

Un dérivé est un instrument financier dont la valeur résulte d'un « sous-jacent » (c'est-à-dire un autre instrument financier, un indice ou une autre variable). L'élément sous-jacent est par exemple un taux d'intérêt, un taux de change ou le prix d'une obligation ou d'une action. Les dérivés requièrent un investissement net faible ou nul ou plus faible qu'un instrument financier non dérivé pour avoir la même sensibilité à la variation du sous-jacent.

Les dérivés sont comptabilisés séparément à leur juste valeur et figurent au bilan pour leurs valeurs de remplacement positives (actif) et leurs valeurs de remplacement négatives (passif). Les valeurs de remplacement positives représentent le coût qui serait encouru par le Groupe pour remplacer toutes les opérations en faveur du Groupe à leur juste valeur, en cas de défaillance des contreparties. Les valeurs de remplacement négatives représentent le coût qui serait encouru par les contreparties pour remplacer toutes leurs opérations conclues en leur faveur avec le Groupe à leur juste valeur en cas de défaillance du Groupe. Les valeurs de remplacement positives et négatives sur les différentes opérations ne sont compensées que si cela est autorisé légalement, si les opérations se font avec la même contrepartie et si les flux de trésorerie sont eux-mêmes compensés. Les variations des valeurs de remplacement des dérivés sont comptabilisées dans les gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par résultat, à moins que les dérivés ne soient admis comptablement comme couverture de flux de trésorerie.

Des transactions sont menées sur des produits dérivés à des fins de spéculation ou de couverture. Les opérations spéculatives consistent à prendre des positions avec l'intention de profiter des évolutions des variables de marché telles que les taux d'intérêt. Le Groupe effectue aussi des opérations sur des dérivés pour couvrir ses positions hormis celles de son portefeuille de transaction. Le traitement comptable des opérations de couverture dépend de leur nature et de ce que la couverture peut être qualifiée comme telle comptablement. Les opérations sur les dérivés admis comptablement comme couverture sont des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie. Les informations relatives aux dérivés de couverture sont données dans la Note 2.

Instruments financiers dérivés de transaction

Chiffres en k€	31/03/2011			31/03/2010		
	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux d'intérêts						
- fermes	125 240	1 191	(12 887)	198 104	3 227	(7 402)
- conditionnels	14 000	12	-	14 000	84	-
Instruments de change						
- fermes	2 811 054	60 159	(63 610)	1 605 857	36 628	(34 961)
- conditionnels	426 926	3 188	(3 193)	380 289	2 905	(2 899)
Instruments sur actions et indices						
- fermes	-	-	-	-	206	-
- conditionnels	-	2 700	(35)	983	529	(983)
Instruments sur matières premières						
- fermes	-	-	-	-	-	-
- conditionnels	-	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit						
- fermes	40 564	449	(14 025)	51 717	-	(24 103)
- conditionnels	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-	80	-
À LA CLÔTURE	**3 417 784**	**67 699**	**(93 750)**	**2 250 950**	**43 659**	**(70 348)**

Note 2 - Instruments dérivés de couverture

Chiffres en k€	31/03/2011			31/03/2010		
	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montant notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Instruments de taux d'intérêts						
- fermes	1 715 030	12 209	(29 488)	1 584 355	14 922	(34 196)
- conditionnels	-	-	-	-	-	-
Instruments de change						
- fermes	217 091	4 421	(5)	96 676	-	(2 116)
- conditionnels	-	-	-	-	-	-
Instruments sur actions et indices						
- fermes	-	-	-	-	-	-
- conditionnels	-	-	-	-	-	-
Instruments sur matières premières						
- fermes	-	-	-	-	-	-
- conditionnels	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
À LA CLÔTURE	**1 932 121**	**16 630**	**(29 493)**	**1 681 031**	**14 922**	**(36 312)**

Flux de trésorerie prévisionnels des instruments dérivés de couverture

Chiffres en k€	< 1an	1 an - 3 ans	3 ans - 5 ans	5 ans - 10 ans	> 10 ans
Encaissements	-	-	-	-	-
Décaissements	(4 745)	(14 981)	(14 789)	(2 177)	-
AU 31/03/2011	(4 745)	(14 981)	(14 789)	(2 177)	-

Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur sont des swaps de taux d'intérêt mis en place afin de se protéger contre les variations de juste valeur des prêts à taux fixe, des titres de dette à taux fixe et des emprunts à taux fixe.

Durant l'exercice clos le 31 mars 2011 le Groupe a enregistré un produit net de 106k€ comparé à 284K€ au 31 mars 2010 représentant les variations de juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture.

La juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture de juste valeur s'élevait à 2 306k€ (juste valeur négative) au 31 mars 2011 pour 3 467k€ (juste valeur négative) au 31 mars 2010.

Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe est exposé au risque de variation des flux de trésorerie d'intérêts futurs sur des actifs et des titres de dettes émis pour lesquels sont perçus/payés des intérêts à taux variable. Les gains et les pertes de la partie efficace de la couverture de flux de trésorerie sont enregistrés en capitaux propres. Les gains et les pertes relatifs à la partie inefficace de la couverture de flux de trésorerie sont enregistrés au compte de résultat.

Durant l'exercice clos le 31 mars 2011, le Groupe n'a pas enregistré de produit au compte de résultat représentant les variations de juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture de flux de trésorerie. Au 31 mars 2010, le Groupe présentait un produit net de 147k€.

La juste valeur des instruments dérivés désignés en tant que couverture de flux de trésorerie s'élevait à 10 557k€ (juste valeur négative) au 31 mars 2011 pour 15 811k€ (juste valeur négative) au 31 mars 2010.

Note 3 - Actifs financiers disponibles à la vente

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Titres à revenu fixe		
Effets publics et valeurs assimilés	543 166	622 113
Obligations et titres assimilés	298 887	437 671
Titres de créances négociables et titres assimilés	407 621	691 930
Sous total des titres à revenu fixe	**1 249 674**	**1 751 714**
dont titres cotés	*1 003 482*	*1 510 016*
dont titres non cotés	*246 092*	*241 698*
Intérêts courus	41 517	37 196
Sous total des titres à revenu fixe	**1 291 091**	**1 788 910**
Pertes de valeur	(104 236)	(99 498)
TOTAL DES TITRES A REVENU FIXE	**1 186 855**	**1 689 412**
Titres à revenu variable		
Titres de participation et autres titres détenus à long terme	266 449	239 798
Autres actions et titres à revenu variable	289 253	245 091
Sous total des titres à revenu variable	**555 702**	**484 888**
dont titres cotés	*147 684*	*127 854*
dont titres non cotés	*408 018*	*357 034*
Pertes de valeur	(66 618)	(57 329)
TOTAL DES TITRES A REVENU VARIABLE	**489 084**	**427 559**
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	**1 675 939**	**2 116 971**

Le total des actifs financiers disponibles à la vente comprend 9,8m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Mouvements sur actifs financiers disponibles à la vente

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
À L'OUVERTURE	**2 116 971**	**2 261 428**
Acquisitions	4 175 653	3 879 894
Entrée de périmètre	8 590	-
Cessions/remboursements	(4 738 989)	(4 111 228)
Reclassements et variations de périmètre	(14 728)	(22 806)
Gains et pertes sur variation de juste valeur	76 646	120 423
Pertes de valeur	(14 394)	(50 332)
Différences de change	66 190	39 592
À LA CLÔTURE	**1 675 939**	**2 116 971**

En application des amendements d'IAS 39 et d'IFRS 7 adoptés par la Commission des Communautés Européennes le 15 octobre 2008, le groupe Rothschild Concordia SAS a transféré au 1er juillet 2008 de la catégorie Actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie Prêts et créances, des actifs financiers auxquels se serait appliquée la définition de prêts et créances à la date de reclassement. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le compte de résultat de la période.

A la date du reclassement et au 31 mars 2011, Rothschild Concordia SAS a la capacité financière de conserver ces prêts jusqu'à leur échéance ou jusqu'à un avenir prévisible.

Le tableau suivant détaille les actifs financiers reclassés (en k€) :

Juste valeur au 31/03/2008 des actifs financiers disponibles à la vente reclassés en prêts et créances au coût amorti	**417 147**
Variations de juste valeur des actifs financiers reclassés entre le 1/04/2008 et le 01/07/2008	15 250
Ecarts de conversion et autres mouvements	5 179
Juste valeur au 01/07/2008 des actifs financiers reclassés en prêts et créances au coût amorti	**437 576**
Dépréciation	(20 249)
Cessions ou remboursements	(230 993)
Ecarts de conversion et autres mouvements	59 016
Coût amorti au 31/03/2011 des prêts et créances reclassés	**245 350**
Juste valeur au 01/04/2009 des actifs financiers reclassés en prêts et créances au coût amorti	**282 625**
Cessions ou remboursements	(148 182)
Variations de juste valeur des actifs financiers reclassés entre le 01/04/2009 et le 31/03/2011	94 825
Autres mouvements	11 042
Juste valeur au 31/03/2011 des actifs financiers reclassés en prêts et créances	**240 310**

Après avoir été reclassés dans la catégorie Prêts et créances, les actifs financiers ont eu l'incidence suivante sur le compte de résultat de la période :

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Produit d'intérêts	3 604	5 194
Pertes de valeur	(3 411)	(6 835)
Autres gains et pertes	(1 961)	(2 954)
TOTAL	**(1 768)**	**(4 595)**

Note 4 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Comptes ordinaires débiteurs et prêts au jour le jour	765 448	619 256
Comptes et prêts à terme	1 299 591	947 719
Titres et valeurs reçus en pension	630 074	-
Prêts subordonnés	-	-
Total	**2 695 113**	**1 566 975**
Intérêts courus	888	7 702
Prêts et créances sur les établissements de crédit - Brut	**2 696 001**	**1 574 677**
Dépréciations des prêts et créances sur les établissements de crédits	-	-
À LA CLÔTURE	**2 696 001**	**1 574 677**

Les prêts et créances sur les établissements de crédits comprennent 776,8m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 5 - Prêts et créances sur la clientèle

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Comptes ordinaires débiteurs	56 219	3 417
Prêts à la clientèle de détail	470 879	446 415
Prêts à la clientèle corporate	1 295 935	1 467 081
Titres et valeurs reçus en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Total	**1 823 033**	**1 916 913**
Intérêts courus	11 445	4 370
Prêts et créances sur la clientèle - Brut	**1 834 478**	**1 921 283**
Dépréciations des prêts et créances sur la clientèle	(114 709)	(134 551)
À LA CLÔTURE	**1 719 769**	**1 786 732**

Les prêts et créances sur la clientèle comprennent 55,7m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Dépréciation des prêts et créances

Chiffres en k€	31/03/2011			31/03/2010		
	Dépréciations spécifiques	Dépréciations collectives	TOTAL	Dépréciations spécifiques	Dépréciations collectives	TOTAL
Dépréciations des prêts et créances sur la clientèle	(71 087)	(43 622)	(114 709)	(85 989)	(48 562)	(134 551)

Au 31 mars 2011, les prêts et créances sur la clientèle comprennent des redevances de location-financement à recevoir :

Chiffres en k€	Redevances à recevoir	Part d'intérêts non comptabilisés	Valeur actuelle des financements de crédit-bail
Moins d'1 an	49 796	(8 089)	41 707
Entre 1 an et 5 ans	75 405	(12 416)	62 989
Plus de 5 ans	1 364	(112)	1 252
TOTAL	**126 565**	**(20 617)**	**105 948**

Note 6 - Comptes de régularisation et actifs divers

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Dépôts de garantie versés	11 443	914
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	68 773	-
Autres débiteurs	193 021	50 465
Actifs divers	**273 237**	**51 379**
Dividendes à recevoir	1 445	-
Charges constatées d'avance	13 525	9 846
Créances non bancaires et comptes rattachés	227 101	184 012
Comptes de régularisation	**242 071**	**193 858**
A LA CLÔTURE	**515 308**	**245 237**

Les comptes de régularisation et d'actifs divers comprennent 151,8m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 7 - Participations dans les entreprises mises en équivalence

Chiffres en k€	Les Domaines Barons de Rothschild (Lafite) ("DBR")	Continuation Invest-ment NV	Rivoli Participation	Comepar	JRAC Proprietary Investments LP	Joint-ventures entre CBV et Rothschild & Cie Banque	Rothschild & Cie Banque	Rothschild Capital Management	Sélection 1818	Rothschild Europe BV	Autres	TOTAL
31/03/2009	**24 712**	**2 080**	**-**	**-**	**-**	**2 546**	**72 058**	**-**	**-**	**25 049**	**17 008**	**143 455**
dont survaleurs	*14 115*	-	-	*915*	-	-	-	-	-	-	-	*15 030*
dont dépréciation des survaleurs	-	-	-	*(915)*	-	-	-	-	-	-	-	*(915)*
Résultat exercice 2009/2010	2 087	322	-	-	(1 128)	5 714	7 784	18	-	-	857	15 636
Mouvements de périmètre	-	-	-	-	16 958	-	-	177	-	(25 049)	399	(7 692)
Variation de l'écart de conversion	-	135	-	-	(342)	52	200	-	-	-	(142)	(97)
Distribution de dividendes	(32)	-	-	-	(76)	(713)	(8 067)	-	-	-	(563)	(9 451)
Ajustements de juste valeur	-	40	-	-	-	-	-	-	-	-	190	230
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	(896)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(896)
Autres	(9)	19	-	-	-	2	8	-	-	-	406	431
Provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
31/03/2010	**25 863**	**2 596**	**-**	**-**	**15 412**	**7 603**	**71 983**	**195**	**-**	**-**	**18 155**	**141 807**
dont survaleurs	*14 115*	-	-	*915*	-	-	-	-	-	-	-	*15 030*
dont dépréciation des survaleurs	-	-	-	*(915)*	-	-	-	-	-	-	-	*(915)*
Résultat exercice 2010/2011	1 779	2 174	386	-	280	-	9 981 [1]		-	-	610	15 210
Mouvements de périmètre	(27 642)	-	-	-	-	(7 603)	(81 964)	(195)	17 850	-	1 472	(98 082)
Variation de l'écart de conversion	-	(207)	-	-	(1 264)	-	-		-	-	622	(869)
Distribution de dividendes	-	(1 124)	-	-	(713)	-	-		-	-	(349)	(2 186)
Ajustements de juste valeur	-	(95)	-	-	-	-	-		-	-	114	19
Augmentation de capital	-	-	-	-	9 323	-	-		-	-	-	9 323
Autres	-	(12)	10	-	-	-	-		-	-	439	437
31/03/2011	**-**	**3 332**	**396**	**-**	**23 018**	**-**	**-**		**17 850**	**-**	**21 063**	**68 659**
dont survaleurs	-	-	-	*915*	-	-	-		*9 355*	-	-	*10 270*
dont dépréciation des survaleurs	-	-	-	*(915)*	-	-	-		-	-	-	*(915)*

(1) Le Résultat de l'exercice 2010/2011 de Rothschild & Cie Banque représente le résultat de la période allant du 1er janvier 2010 au 31 mars 2010, calculé sur la base d'une détention de 44,25 % par RCH. Sa répartition est de 519k€ en part du Groupe et 9 462k€ pour les Participations ne donnant pas le contrôle.

Données relatives aux entreprises mises en équivalence au 31/03/2011

Chiffres en k€	Total du bilan	Produit net bancaire ou chiffre d'affaires	Résultat net
Continuation Investment NV	8 703	5 746	5 379
Rivoli Participation (sous-groupe consolidé)	12 233	11 407	1 396
Comepar (sous-groupe consolidé)	17 112	12 190	(218)
JRAC Proprietary Investments LP	47 051	1 800	479
Sélection 1818	34 744	9 948	2 404

Note 8 - Immobilisations corporelles

Chiffres en k€	01/04/2010	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	Mises au rebut	Changement de méthode de consolidation	Variations de périmètre de la période	Dotations aux amortissements	Différence de change	Autres variations	31/03/2011
Terrains et constructions	159 956	14 974	1 357	(5)	(52)	-	30	-	4 796	-	181 056
Actifs de location simple	11 388	-	3 483	(2 078)	-	-	-	-	48	-	12 841
Autres immobilisations corporelles	180 353	8 008	76 633	(6 983)	(7 906)	(37)	54	-	1 140	29	251 191
Total immobilisations corporelles brutes	**351 697**	**22 982**	**81 373**	**(9 067)**	**(7 958)**	**(37)**	**84**	**-**	**5 984**	**29**	**445 088**
Amortissements constructions	(72 463)	(4 913)	-	-	52	-	-	(7 292)	(95)	(12)	(84 723)
Amortissements immobilisations données en location simple	(5 214)	-	-	1 290	-	-	-	(2 050)	(21)	2	(5 993)
Amortissements autres immobilisations corporelles	(63 595)	(4 400)	-	3 928	7 904	21	-	(8 989)	(1 616)	(58)	(66 805)
Total amortissements et dépréciations	**(141 272)**	**(9 313)**	**-**	**5 218**	**7 956**	**21**	**-**	**(18 331)**	**(1 732)**	**(68)**	**(157 521)**
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	**210 425**	**13 669**	**81 373**	**(3 848)**	**(2)**	**(16)**	**84**	**(18 331)**	**4 252**	**(39)**	**287 567**

Note 9 - Immobilisations incorporelles

Chiffres en k€	01/04/2010	Entrée de périmètre	Acquisitions	Cessions	Mises au rebut	Changement de méthode de consolidation	Variations de périmètre de la période	Dotations aux amortissements	Différence de change	Autres variations	31/03/2011
Immobilisations incorporelles brutes	188 227	27 289	2 130	(233)	(3 028)	(667)	-	-	431	3	214 152
Amortissements des immobilisations incorporelles	(17 769)	(5 476)	-	103	3 028	637	-	(7 156)	(257)	(2)	(26 892)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	**170 458**	**21 813**	**2 130**	**(130)**	**-**	**(30)**	**-**	**(7 156)**	**174**	**1**	**187 260**

Note 10 - Ecarts d'acquisition

L'évolution de la gouvernance du Groupe a amené la Direction à considérer que depuis le 1er avril 2010, le Groupe est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de RCB, conduisant à consolider RCB et ses filiales en intégration globale.

A cette occasion, en optant pour la méthode dite du Goodwill partiel, le Groupe a dégagé un écart d'acquisition représentatif de la différence entre :

- La juste valeur à la date d'acquisition de la quote-part d'intérêts détenue par Rothschild Concordia SAS dans Rothschild et Cie Banque avant la prise de contrôle;
- et le montant des actifs acquis et passifs assumés au titre du regroupement, évalués conformément à la norme IFRS 3 Révisée.

Chiffres en k€

Juste valeur globale de RCB au 1er avril 2010 (A)	314 626
Actifs et passifs identifiables de RCB, évalués à leur juste valeur (B)	174 008
Ecart d'acquisition complet au titre de RCB (A - B)	**140 618**
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans l'écart d'acquisition (C)	113 884
Ecart d'acquisition constaté à la date de prise de contrôle de RCB (A - B - C)	**26 735**

Le montant de l'écart d'acquisition mis en évidence lors de la prise de contrôle majoritaire de Paris Orléans en 2008 s'élevait à 213 286k€.

La prise de contrôle de RCB s'analysant comme une cession-acquisition, conformément à IAS 36, la quote-part relative à RCB de 13 568k€ dans l'écart d'acquisition de 213 286k€ à été inclus dans le calcul du prix de cession. Cette quote-part a été calculée sur la base des justes valeurs relatives de RCB et de PO au 31 mars 2010.

Chiffres en k€	Rothschild & Cie Banque	Paris Orléans	TOTAL
Valeur brute au 31/03/2010	-	213 666	213 666
Allocation d'une quote-part du goodwill PO revenant à RCB	13 568 (1)	(13 568)	-
Acquisitions et autres augmentations	13 167 (1)	714	13 881
Cession et autres diminutions	(3 988)	-	(3 988)
Différences de change et autes mouvements	-	(73)	(73)
Valeur brute au 31/03/2011	22 747	200 739	223 486
Perte de valeur cumulée	-	-	-
Valeur nette au 31/03/2011	22 747	200 739	223 486

(1) Ecart d'acquisition constaté à la date de prise de contrôle de RCB pour un total de 26 735k€

La cession partielle de Selection 1818 (Sélection R) a entrainé une réduction de l'écart d'acquisition de RCB, calculée sur la base de leur juste valeur relative au 31 mars 2011.

Le Groupe a réalisé au 31 mars 2011 un test annuel de dépréciation pour chacune des unités génératrices de trésorerie auxquelles ont été affectés des écarts d'acquisition.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été calculée selon une approche multi-critères : multiples boursiers, multiples de transaction, actualisation des flux de trésorerie prévisionnels pour RCH, actif net réévalué des activités de Capital Investissement de Paris Orléans, et pour RCB, une valorisation externe et indépendante basée sur une approche multi-critères.
Cette valorisation indépendante repose sur la méthode des comparables boursiers, la méthode des transactions comparables et une approche par la somme des parties où la banque d'affaire a été séparée de la gestion d'actifs.

Les flux de trésorerie utilisés pour les calculs de discounted cash-flows de RCH correspondent aux résultats nets consolidés après impôts et ont été déterminés sur la base d'un plan d'affaires élaboré à partir des budgets prévisionnels pour les sept années à venir.
Le taux de croissance à l'infini retenu pour la valorisation de RCH est de 2%, quant au taux d'actualisation qui a été appliqué aux projections de flux de trésorerie il s'élève à 11%.

Au 31 mars 2011 la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie étant supérieure à leur valeur comptable, le Groupe n'a pas comptabilisé de dépréciation sur ces écarts d'acquisition.
Les test de sensibilité démontrent :
- qu'une variation de plus de 5% des taux d'actualisation conduirait à une dépréciation de 139 810k€ de l'écart d'acquisition de Paris Orléans,
- qu'une baisse de la valorisation de 10% de RCB n'entraînerait pas de dépréciation de l'écart d'acquisition affecté à cette UGT.

Note 11 - Dettes envers les établissements de crédit

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Comptes ordinaires créditeurs et emprunts au jour le jour	259 979	132 748
Comptes et emprunts à terme	183 696	361 807
Titres et valeurs donnés en pension	47 174	233 893
Dettes envers les établissements de crédit	**490 849**	**728 448**
Intérêts courus	3 875	8 444
À LA CLÔTURE	**494 724**	**736 892**

Les dettes envers les établissements de crédit comprennent 7,2m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 12 - Dettes envers la clientèle

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Dettes envers la clientèle à vue	2 312 389	1 762 298
Dettes envers la clientèle à terme	1 984 260	2 185 037
Titres et valeurs donnés en pension	442 158	-
Dettes envers la clientèle	**4 738 807**	**3 947 335**
Intérêts courus	30 380	12 739
À LA CLÔTURE	**4 769 187**	**3 960 074**

Les dettes envers la clientèle comprennent 795,6m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 13 - Dettes représentées par un titre

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Titres de créances négociables à court terme	107 270	100 000
Titres de créances négociables à moyen terme	415 480	424 708
Dettes émises à long terme et emprunts obligataires	-	-
Dettes représentées par un titre	**522 750**	**524 708**
Intérêts courus	1 811	4 757
À LA CLÔTURE	**524 561**	**529 465**

Les titres de créances émis à moyen terme l'ont été sous la forme d'un programme d'émission d'Euro Medium Term Notes au Royaume-Uni. Ces titres ont été émis à un taux d'intérêt variable et ont des maturités résiduelles comprises entre 6 mois et 13 mois au 31 mars 2011 (pour des maturités résiduelles comprises entre 1 et 18 mois au 31 mars 2010). Les titres de créance négociables à court terme sont des certificats de dépôt qui sont émis à taux fixe et ont une maturité maximale de 6 mois au 31 mars 2011.

Note 14 - Comptes de régularisation et passifs divers

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	79 309	3 518
Créditeurs financiers divers	115 592	39 008
Autres créditeurs	173 241	123 507
Passifs divers	**368 142**	**166 033**
Charges à payer au personnel	318 666	439 157
Charges à payer et produits constatés d'avance	77 048	66 168
Comptes de régularisation	**395 714**	**505 325**
A LA CLÔTURE	**763 856**	**671 358**

Les comptes de régularisation et passifs divers comprennent 194,8m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 15 - Provisions

Chiffres en k€	01/04/2010	Entrée de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Changement de méthode de consolidation	Actuali-sation	Différence de change	Autres variations	31/03/2011
Provisions pour risques de contrepartie	83	84	1 306	-	-	-	8	(4)	1 477
Provisions pour litiges	458	20	904	-	-	-	39	-	1 421
Provisions pour réaménagement d'immeubles	11 162	-	269	-	-	636	52	7	12 126
Provisions pour immeubles vacants	8 773	-	10 653	-	-	-	(301)	-	19 125
Provisions pour indemnités de départ en retraite	147 915	-	-	-	-	-	-	(44 909)	103 006
Autres provisions	77	1 390	370	(229)	(41)	-	(2)	42	1 607
TOTAL	**168 468**	**1 494**	**13 502**	**(229)**	**(41)**	**636**	**(204)**	**(44 864)**	**138 762**

Les provisions pour immeubles vacants se rapportent à des frais encourus sur certains immeubles loués par le Groupe et qui demeurent inoccupés durant une partie du bail. Ces locations expirent en 2018.
La dotation de 10,7m€ de la provision pour réaménagement d'immeubles correspond à l'indemnité de rupture de bail de l'immeuble de Londres.
La provision pour indemnités de départ en retraite est en diminution de 44.9m€. Cette amélioration, principalement sur le régime NMRP et NMROP, est due à l'accroissement en valeur des actifs des régimes ainsi qu'à la diminution du taux d'inflation et du taux de croissance attendu des salaires, paramètres qui sont les composantes de la valeur actuelle des engagements en matière de retraite (Cf note 35).

Note 16 - Dettes subordonnées

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Dettes subordonnées à durée déterminée à taux variable - échéance 2015 (40m$)	27 466	29 602
Dettes subordonnées	**27 466**	**29 602**
Intérêts courus	41	43
A LA CLÔTURE	**27 507**	**29 645**

Note 17 - Dépréciations

La variation des dépréciations d'actifs s'analyse comme suit :

Chiffres en k€	01/04/2010	Entrée de périmètre	Dotations de l'exercice	Reprises disponibles	Reprises utilisées	Différence de change et autres variations	31/03/2011
Prêts et créances sur la clientèle	(134 551)	(39)	(12 011)	9 664	26 721	(4 493)	(114 709)
Actifs financiers disponibles à la vente	(156 827)	(2 264)	(40 541)	11 793	14 251	2 734	(170 854)
Autres actifs	(10 720)	(6 414)	(7 882)	6 831	3 331	670	(14 184)
TOTAL	**(302 098)**	**(8 717)**	**(60 434)**	**28 288**	**44 303**	**(1 089)**	**(299 747)**

Note 18 - Actifs et passifs d'impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles par la méthode du report variable.

Les mouvements sur le compte d'impôts différés sont les suivants :

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Actifs d'impôts différés en début de période	**127 622**	**110 993**
Passifs d'impôts différés en début de période	**54 369**	**49 796**
SOLDE NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS EN DÉBUT DE PÉRIODE	**73 253**	**61 197**
Entrée de périmètre	(6 855)	-
Enregistré au compte de résultat		
Charge d'impôts différés au compte de résultat	(7 136)	(5 303)
Enregistré en capitaux propres		
Au titre des engagements sur départs en retraite	(11 528)	23 336
Actifs financiers disponibles à la vente	(5 952)	(14 409)
Couverture de flux de trésorerie	(1 145)	(923)
Incidence des variations de périmètre	(166)	2 834
Décomptabilisation de co-entreprises	(13)	-
Paiement/Remboursement	(174)	(161)
Différences de conversion	281	3 579
Autres	823	3 103
SOLDE NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS EN FIN DE PÉRIODE	**41 388**	**73 253**
Actifs d'impôts différés en fin de période	**102 880**	**127 622**
Passifs d'impôts différés en fin de période	**61 492**	**54 369**

Les actifs et passifs d'impôts différés proviennent des postes suivants :

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Amortissements dérogatoires	12 041	12 136
Charges à payer au personnel	38 519	52 325
Indemnités de départ en retraite	18 180	31 497
Actifs financiers disponibles à la vente	18 396	20 857
Couverture de flux de trésorerie	(147)	593
Déficits fiscaux reportables	9 466	5 723
Provisions	2 197	2 503
Autres différences temporelles	4 228	1 988
ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS EN FIN DE PERIODE	**102 880**	**127 622**

Au 31 mars 2011, NMR, la principale filiale bancaire du Groupe, a constaté des impôts différés actifs correspondant à des déficits fiscaux reportables.
Le groupe Rothschild Concordia SAS a évalué comme probable la récupération de ces déficits. Les projections de résultats de cette filiale établies pour la dernière clôture ont été mises à jour en mars 2011. Celles-ci montrent que les activités de NMR devraient générer des résultats taxables permettant d'absorber ses déficits reportables sur un horizon compris entre 4 et 5 exercices.

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Indemnités de départ en retraite	(23)	(23)
Actifs financiers disponibles à la vente	29 698	21 159
Autres différences temporelles	31 817	33 233
PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES EN FIN DE PERIODE	**61 492**	**54 369**

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si, et seulement si, il existe un droit de compensation juridiquement exécutoire et que le solde est lié à l'impôt sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale sur la même entité imposable. Il doit également exister une volonté et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les charges / (produits) d'impôts différés figurant au compte de résultat comprennent les différences temporelles suivantes :

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Amortissements dérogatoires	205	(244)
Indemnités de départ en retraite	2 504	(6 005)
Dépréciation de créances	317	4 386
Variations de déficits reportables	(3 837)	2 216
Charges à payer au personnel	14 873	6 558
Variation provision pour impôts différés	-	(13 767)
Actifs financiers disponibles à la vente	(2 830)	(596)
Autres différences temporelles	(4 096)	12 755
CHARGE D'IMPÔTS DIFFÉRES FIGURANT AU COMPTE DE RESULTAT	**7 136**	**5 303**

Note 19 - Actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	4 121
Actifs d'impôts différés	-	612
Comptes de régularisation et autres actifs	-	50 343
ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS À LA CLÔTURE	**-**	**55 076**
Dettes envers les établissements de crédit	-	39 950
Comptes de régularisation et passifs divers	-	161
DETTES LIÉES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS À LA CLÔTURE	**-**	**40 111**

Il demeurait au 31 mars 2010 un certain nombre d'actifs et de passifs résiduels se rapportant aux activités australiennes ne faisant pas partie des activités stratégiques du Groupe et répondant à la définition d'actifs et dettes liés aux actifs non courants destinés à être cédés. L'opération de cession a été clôturée au 10 mars 2011. Elle dégage un résultat positif de 0,55m€ après la reprise d'une provision de 3,79m€ qui avait été affectée à cette opération.

VI. Notes sur le compte de résultat

Note 20 - Marge d'intérêts

Intérêts et produits assimilés

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Produits d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	18 034	13 203
Produits d'intérêts sur opérations avec la clientèle	79 184	85 559
Produits d'intérêts sur instruments financiers disponibles à la vente	32 464	44 252
Produits d'intérêts sur dérivés	32 563	18 388
Produits d'intérêts sur autres actifs financiers	4 061	2 628
TOTAL	**166 306**	**164 030**

Les produits d'intérêts comprennent 4,1m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Au 31 mars 2011, les produits d'intérêts comprennent 7,0m€ d'intérêts courus relatifs à des actifs dépréciés contre 8,0m€ l'exercice précédent.

Intérêts et charges assimilées

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Charges d'intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	(10 728)	(18 601)
Charges d'intérêts sur opérations avec la clientèle	(54 846)	(29 418)
Charges d'intétêts sur dettes représentées par un titre	(7 871)	(22 135)
Charges d'intétêts sur dettes subordonnées et convertibles	(345)	(422)
Charges d'intérêts sur dérivés de couverture	(29 051)	(22 757)
Autres charges d'intérêts	(1 833)	(8 002)
TOTAL	**(104 674)**	**(101 335)**

Les charges d'intérêts comprennent 2,3m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 21 - Produits nets de commissions

Produits de commissions

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Produits de commissions sur prestations de conseil et de services	786 870	545 106
Produits de commissions sur gestion d'actifs et activité de portefeuille	317 239	108 090
Produits de commissions sur opérations de crédit	4 866	5 137
Autres produits de commissions	40 841	42 145
TOTAL	**1 149 816**	**700 478**

Les produits de commissions comprennent 366,7m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Charges de commissions

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Charges de commissions sur prestations de conseil et de services	(18 800)	(267)
Charges de commissions sur gestion d'actifs et activité de portefeuille	(57 186)	(1 392)
Charges de commissions sur opérations de crédit	(623)	(1 857)
Autres charges de commissions	(9 002)	(7 190)
TOTAL	**(86 611)**	**(10 706)**

Les charges de commissions comprennent 70,3m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 22 - Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Résultat net sur instruments de taux d'intérêts et dérivés liés - transaction	849	2 371
Résultat net sur instruments de capitaux propres et dérivés liés - transaction	6 209	(1 720)
Résultat net sur opérations de change	25 896	11 236
Résultat net sur autres opérations de transaction	10 322	25 619
Gains ou pertes nets sur instruments financiers non couverts à la juste valeur par résultat	5 131	(1 693)
Résultat net sur instruments financiers de couverture	(106)	(284)
TOTAL	**48 301**	**35 529**

Le résultat net sur autres opérations de transaction comprend un gain de 10,3m€ au 31 mars 2011 à comparer à une perte de 24,7m€ au 31 mars 2010, se rapportant aux variations de juste valeur sur l'exercice des dérivés de crédit incorporés aux CDOs (*Collateralised debt obligations*) détenus dans le portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente. Les CDOs sont des titres à revenus fixes considérés comme des instruments hybrides se décomposant en un contrat hôte, la partie dette de l'instrument et un dérivé incorporé qui prend la forme d'un dérivé de crédit et dont les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

Outre les résultats relatifs aux dérivés incorporés, les gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat enregistrent la variation de juste valeur (hors intérêts courus) d'instruments financiers soit détenus dans le cadre d'une activité de portefeuille de transaction, soit désignés comme évalués à la juste valeur par résultat sur option. Ils comprennent également les gains et pertes nés des opérations de couverture, les gains ou pertes de change ainsi que les gains ou pertes issus de l'inefficacité des instruments de couverture.

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Augmentation de juste valeur des instruments de couverture	7 509	10 381
Baisse de juste valeur des instruments couverts	7 615	10 655

Note 23 - Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Résultat net sur cessions de titres détenus à long terme	11 758	1 844
Pertes de valeur sur titres détenus à long terme	(3 073)	(5 571)
Résultat net sur cessions d'autres actifs financiers disponibles à la vente	15 154	3 291
Pertes de valeur des autres actifs financiers disponibles à la vente	(14 310)	(6 620)
Dividendes sur actifs financiers disponibles à la vente	19 643	13 626
TOTAL	**29 172**	**6 570**

Note 24 - Produits et charges des autres activités

Produits des autres activités

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Produits sur reclassement de dettes subordonnées	-	68 698
Produits sur opérations de location simple	11 960	11 794
Autres produits	5 239	2 195
TOTAL	**17 199**	**82 687**

Charges des autres activités

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Charges sur immeubles de placement	(3)	(3)
Charges sur opérations de location simple	(5 716)	(5 556)
Autres charges	(184)	(18)
TOTAL	**(5 903)**	**(5 577)**

Note 25 - Charges générales d'exploitation

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Charges de personnel	(718 932)	(547 249)
Autres charges administratives	(229 218)	(128 021)
TOTAL	**(948 150)**	**(675 270)**

Les charges générales d'exploitation comprennent 191,2m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 26 - Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Dotations aux amortissements		
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(7 156)	(3 881)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(15 836)	(12 351)
Dépréciations		
Dotations et reprises de dépréciations sur immobilisations incorporelles	-	-
Dotations et reprises de dépréciations sur immobilisations corporelles	(446)	-
TOTAL	**(23 438)**	**(16 232)**

Les dotations aux amortissements et dépréciations comprennent 6,6m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 27 - Coût du risque

Chiffres en k€	Dépréciations	Reprises de dépréciations	Créances irrécouvrables	Recouvrement de créances	2010/2011	2009/2010
Prêts et créances	(12 009)	37 946	(28 283)	4 564	2 218	(59 511)
Titres à revenu fixe	(23 493)	18 474	(7 983)	337	(12 665)	(40 896)
Autres	(7 500)	8 567	(4 289)	-	(3 222)	(3 908)
TOTAL	**(43 002)**	**64 987**	**(40 555)**	**4 901**	**(13 669)**	**(104 315)**

Note 28 - Gains ou pertes nets sur autres actifs

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Plus et moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	706	57
Résultat de cession de titres consolidés	16 819	(1 983)
Produits de réévaluation sur participations dans les entreprises mises en équivalence	18 913	-
TOTAL	**36 438**	**(1 926)**

Le résultat de cession de titres consolidés comprend 5,1m€ de plus-value dégagée lors de la cession de la participation historique de 23,5 % dans Les Domaines Barons de Rothschild (Lafite) (« DBR »). Il comprend également 11,5m€ de plus-value de cession par RCB de 66% de sa participation dans Sélection 1818 (anciennement "Selection R").

La cession d'une partie de l'activité de gestion d'actif Selection 1818 (anciennement « Sélection R ») a entrainé la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part de capitaux propres encore détenue pour 12,0m€.

La prise de contrôle de RCB par Paris-Orléans a entraîné la réévaluation au compte de résultat de la quote-part d'intérêts détenue par le Groupe dans RCB avant le regroupement correspondant aux titres précédemment mis en équivalence pour 6,9m€.

Quote-part d'intérêts détenus dans RCB, évalué à sa juste valeur au 1er avril 2010	42 393
Valeur des titres RCB mis en équivalence au 31 mars 2010	71 983
Part du groupe dans la mise en équivalence de RCB au 31 mars 2010	30,45%
Quote-part RCB dans l'écart d'acquisition lié à la prise de contrôle majoritaire de Concordia Holding (ex CBV) en 2007 (cf. Note 10)	13 568
Quote-part Groupe d'actif net identifiable de RCB au 1er avril 2010	35 487
Produit de réévaluation des titres RCB précédemment mis en équivalence	6 907

Note 29 - Impôt sur les bénéfices

La charge nette d'impôt sur les bénéfices se décompose en charge d'impôts courants et en charge d'impôts différés :

Impôts courants

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Charge d'impôts de la période	39 326	(6 911)
Ajustements sur impôts de l'année précédente	45	(272)
Impositions à l'étranger	-	-
Effets des conventions de non double imposition	-	-
Déficits fiscaux reportables	-	-
Retenues à la source irrécouvrables	268	1 047
Autres	(371)	(305)
TOTAL	**39 268**	**(6 441)**

Impôts différés

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Différences temporelles	7 242	2 157
Déficits fiscaux reportables	-	-
Changement de taux d'imposition	2 970	-
Ajustements sur impôts de l'année précédente	(1 314)	3 340
Autres	(1 762)	(195)
TOTAL	**7 136**	**5 302**

Rationalisation de la charge d'impôt

Chiffres en k€	Base	IS au taux de 33 1/3 %
Résultat net d'ensemble	**234 593**	
Retraitements		
Résultat des sociétés mises en équivalence	(15 210)	
Impôt sur les sociétés	46 404	
Résultat des sociétés intégrées avant IS	**265 787**	**88 587**
Retraitements de consolidation (impôts différés, ajustements de juste valeur, reprises et dotations aux dépréciations, autres)		(11 109)
Déficits reportables		2 568
Différences de taux (Contribution Sociale sur les Bénéfices, plus-values à long terme, S.C.R., impôt américain)		(45 010)
Activités abandonnées ou cédées		-
Différences permanentes		10 085
Différences temporelles et autres		1 283
Impôt sur les sociétés consolidées		**46 404**
Taux d'imposition réel		
Résultat net part du Groupe	37 868	
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	196 725	
Impôt sur les sociétés	46 404	
RESULTAT TOTAL BRUT	**280 997**	
TAUX D'IMPOSITION REEL	**16,51%**	

Au cours de l'exercice 2009/2010, le taux d'imposition réel du Groupe était de -1,27%.

Note 30 - Engagements donnés et reçus

Engagements donnés

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Engagements de financement	**75 979**	**128 026**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	75 979	128 026
Engagements de garantie	**101 237**	**806 700**
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	46 633	771 260
Engagements d'ordre de la clientèle	54 604	35 440
Autres engagements donnés	**393 520**	**120 060**
Engagements de souscrire des titres	82 849	36 483
Autres engagements donnés	310 671	83 577

Les engagements donnés comprennent 32m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Engagements reçus

Chiffres en k€	31/03/2011	31/03/2010
Engagements de financement	**85 673**	**81 545**
Engagements reçus d'établissements de crédit	85 573	81 545
Engagements reçus de la clientèle	-	-
Engagements de garantie	**115 291**	**186 643**
Engagements reçus d'établissements de crédit	77	-
Engagements reçus de la clientèle	115 214	186 643
Autres engagements reçus	**28 449**	**10 456**
Autres engagements reçus	28 449	10 456

Les engagements reçus comprennent 11k€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Le Groupe a mis en place dans certaines entités un système de rémunérations différées. Au 31 mars 2011, les autres engagements donnés comprennent à ce titre 59,9m€ pour 46,8m€ au 31 mars 2010 d'engagements donnés aux salariés sur des rémunérations différées qui leurs seront réglées sous réserve de leur présence effective dans le Groupe à chaque date anniversaire.

Il peut arriver que le Groupe soit impliqué dans des procédures juridiques à l'occasion de l'exercice de ses activités. Sur la base des informations disponibles, il n'y a pas de procédures juridiques en cours susceptibles d'affecter sensiblement la situation financière du Groupe.

Engagements de location financement

Le Groupe a contracté des engagements de location financière pour des locaux utilisés en priorité par le Groupe. Ces contrats de location financière de nature immobilière comprennent des options de rachat et des clauses d'indexation classiques pour la location de bureaux.

Chiffres en k€	31/03/2011		31/03/2010	
	Terrains et constructions	Autres	Terrains et constructions	Autres
Moins d'1 an	23 017	462	20 990	598
Entre 1 et 5 ans	62 574	493	57 877	420
Plus de 5 ans	40 809	-	28 190	-
TOTAL	**126 400**	**955**	**107 057**	**1 018**

Note 31 - Résultat par action

Au 31 mars 2011, le capital social de la société Rothschild Concordia SAS comptait 517 831 155 actions 1€ de nominal.

Le pourcentage d'intérêts sur le Groupe Paris-Orléans a varié durant l'exercice en fonction des différents mouvements de détention de titres Paris Orléans par les sociétés du Groupe. Ce pourcentage d'intérêt s'établit à 51,61% sur l'exercice.

Le résultat par action est calculé en divisant le bénéfice net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Étant donné l'absence de produits pouvant avoir à terme un effet dilutif sur le capital de Rothschild Concordia SAS (bons de souscription...), le résultat par action dilué est le même que le résultat par action.

Le résultat net par action (part du Groupe) de l'exercice clos le 31 mars 2011 s'élève à 0,073€ contre (0,026€) au titre de l'exercice précédent. En l'absence de résultat sur activités cédées ou abandonnées, le résultat par action des seules activités poursuivies est le même que le résultat par action.

Note 32 - Parties liées

Chiffres en k€	31/03/2011			31/03/2010	
	Entreprises mises en équivalence	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa mère	Autres parties liées	Entreprises mises en équivalence	Autres parties liées
Actif					
Prêts et avances sur les établissements de crédit	-	-	-	15	-
Prêts et avances sur la clientèle	-	18 158	-	-	-
Actifs divers	1 790	75	22 059	1 790	19 891
TOTAL	1 790	18 233	22 059	1 805	19 891
Passif					
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	101	24 084	4	16 549	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-
Passifs divers	1 335	-	-	2 710	102
TOTAL	1 436	24 084	4	19 259	102
Engagement de financement et de garantie					
Engagements de financement donnés	1 000	-	-	-	-
Engagements de garantie donnés	-	18 311	-	-	-
Engagements de financement reçus	-	-	-	-	-
Engagements de garantie reçus	-	-	-	-	-
TOTAL	1 000	18 311	-	-	-
Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées					
Intérêts reçus	-	-	-	-	-
Intérêts versés	-	-	-	-	-
Commissions reçues	-	-	-	-	-
Commissions versées	-	-	-	-	-
Autres produits	25	111	3	31	7
TOTAL	26	111	3	31	7
Autres charges	(418)	-	-	(1 055)	(430)
TOTAL	(418)	-	-	(1 055)	(430)

Note 33 - Honoraires des Commissaires aux comptes

	Cailliau Dedouit et Associés				KPMG Audit			
	2010/2011		2009/2010		2010/2011		2009/2010	
	En k€	En %	En k€	En %	En k€	En %	En k€	En %
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Rothschild Concordia SAS (société mère)	30	9%	26	6%	30	1%	26	1%
- Filiales intégrées globalement	297	86%	397	87%	2 622	72%	2 834	79%
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
- Rothschild Concordia SAS (société mère)					3		3	
- Filiales intégrées globalement	18	5%	35	8%	352	10%	8	0%
Sous-total	**345**	**100%**	**458**	**100%**	**3 007**	**82%**	**2 871**	**80%**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	363	10%	557	15%
• Autres	-	-	-	-	279	8%	182	5%
Sous-total	-	-	-	-	642	18%	739	20%
TOTAL	**345**	**100 %**	**458**	**100 %**	**3 649**	**100 %**	**3 610**	**100 %**

Note 34 - Rémunérations des organes de Direction

Pour l'ensemble du Groupe (société Paris Orléans, sociétés contrôlées par la société ou la contrôlant), les Dirigeants ont perçu globalement, au cours de l'exercice 2010-2011, les montants ci-après au titre de :

. Rémunérations fixes ..... 378,0 k€

. Jetons de présence..... 16,0 k€

. Avantages en nature..... 6,4 k€

. Total avantages à court terme..... 400,4 k€

Par ailleurs, dans le cadre des engagements de retraite et assimilés (Note 35), Paris Orléans n'a pas de capital à constituer au bénéfice de certains mandataires sociaux relatif au régime de retraite supplémentaire des cadres.

Aucun avantage postérieur à l'emploi vis-à-vis des organes de Direction ne demeure à la clôture de l'exercice. Aucun autre avantage à long terme n'a été consenti aux organes de Direction sur la période. Les dirigeants n'ont pas bénéficié de paiement en actions au titre de l'exercice 2010/2011.

Note 35 - Avantages au personnel

Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et autres avantages à long terme

Le Groupe cotise auprès de différents organismes de retraites pour les directeurs et les employés des filiales opérationnelles. Les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

Régimes propres au sous-groupe RCH

Le coût de ces avantages a été enregistré au compte de résultat durant l'exercice pour les valeurs suivantes :

Le NMR Pension Fund (NMRP) est géré par NM Rothschild & Sons Limited au profit des salariés de certaines entreprises du groupe Rothschild situées au Royaume-Uni. Le fonds comprend un dispositif de retraites à prestations définies qui a été fermé aux nouveaux entrants en avril 2003, et un dispositif de cotisations définies établi prenant effet en avril 2003.

Le NMR Overseas Pension Fund (NMROP) est un organisme de prestations définies géré au profit des salariés d'un certain nombre d'entreprises du groupe Rothschild situées hors du Royaume-Uni.

Les dernières évaluations actuarielles des fonds NMRP et NMROP ont été effectuées respectivement au 31 mars 2010 et au 31 mar 2009 et ont été mises à jour au 31 mars 2011 par des actuaires indépendants. Comme le requiert la norme IAS 19, le montant des engagements au titre des pensions de retraites et du coût des services a été déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Rothschild North America Inc maintient un plan de retraite non financé et d'autres accords de retraites qui constituent les engagements de retraites relatifs aux employés concernés (RNAP). Ni le plan, ni les accords de retraites ne fournissent des couvertures maladie ou autres avantages aux employés ou aux retraités.

Rothschild Bank AG, Zurich (RBZ), gère un organisme de retraites au profit de certains employés du groupe Rotshschild en Suisse (RBZP). Cet organisme a été créé sur la base de la méthode suisse de cotisations définies mais ne remplit pas tous les critères d'un plan à cotisations définies tel que le définit la norme IAS 19. Pour cette raison, le plan de retraites est présenté comme un dispositif de retraites à prestations définies. Les engagements de retraites sont couverts par des actifs des régimes de retraites du fonds de pension « Pensionskasse der Rothschild Bank AG ». L'organisation, le management et le financement du plan de retraites respectent le cadre réglementaire. Les employés actuels et les retraités (anciens employés ou leurs ayants droit) reçoivent des pensions déterminées statutairement lorsqu'ils quittent la société, qu'ils partent à la retraite ou en cas de décès ou d'invalidité. Ces pensions sont financées par des cotisations de l'employeur et de l'employé fixées statutairement.

Certaines entreprises du Groupe ont des engagements non financés en rapport avec des retraites et autres prestations vis-à-vis des anciens salariés.

Les principales hypothèses retenues pour l'actualisation à la date d'arrêté sont les suivantes :

	2011			2010		
	NMRP & NMROP	RBZP	RNAP	NMRP & NMROP	RBZP	RNAP
Taux d'actualisation	5,5%	2,7%	4,1%	5,6%	3,0%	4,5%
Indice des prix de détail	3,5%	-	-	3,7%	-	-
Inflation des prix à la consommation	2,8%	-	-	-	-	-
Produits attendus des placements	6,8%	3,5%	-	6,9%	3,8%	-
Taux de croissance attendu des salaires	4,5%	1,5%	-	4,7%	1,5%	-
Taux de croissance attendu des retraites :	-	0,3%	-	-	0,3%	-
Cappé à 5,0 %	3,4%	-	-	3,6%	-	-
Cappé à 2,5 %	2,3%	-	-	2,4%	-	-
Espérance de vie des hommes retraités âgés de 60 ans	27,6	21,3	17,0	27,3	21,0	17,0
Espérance de vie des femmes retraitées âgées de 60 ans	29,3	24,3	21,0	29,1	24,0	21,0
Espérance de vie des hommes retraités âgés de 60 ans dans 20 ans	28,4	-	-	29,4	-	-
Espérance de vie des femmes retraitées âgées de 60 ans dans 20 ans	29,2	-	-	30,4	-	-

Montants comptabilisés au bilan au 31 mars 2011

Chiffres en k€	NMRP & NMROP	RBZP	RNAP	Autres	Total 2011
Valeur actualisée des obligations financées	625 915	164 142	-	-	790 057
Valeur de marché des actifs des régimes	(571 112)	(160 007)	-	-	(731 119)
Sous-total	54 803	4 135	-	-	58 938
Valeur actualisée des obligations non financées	-	-	31 450	8 518	39 968
Total (comptabilisé)	54 803	4 135	31 450	8 518	98 906
Actifs des régimes non comptabilisés	-	1 378	-	-	1 378
Total (comptabilisé et non comptabilisé)	54 803	5 513	31 450	8 518	100 284
PASSIF TOTAL AU BILAN	54 803	8 155	31 450	8 518	102 926
ACTIF TOTAL AU BILAN	-	2 642	-	-	2 642

Montants comptabilisés au bilan au 31 mars 2010

Chiffres en k€	NMRP & NMROP	RBZP	RNAP	Autres	Total 2010
Valeur actualisée des obligations financées	626 207	138 534	-	-	764 741
Valeur de marché des actifs des régimes	(524 584)	(138 519)	-	-	(663 103)
Sous-total	**101 623**	**15**	**-**	**-**	**101 638**
Valeur actualisée des obligations non financées	-	-	33 882	8 952	42 834
Total (comptabilisé)	**101 623**	**15**	**33 882**	**8 952**	**144 472**
Actifs des régimes non comptabilisés	-	3 363	-	-	3 363
Total (comptabilisé et non comptabilisé)	**101 623**	**3 378**	**33 882**	**8 952**	**147 835**
PASSIF TOTAL AU BILAN	**101 623**	**3 378**	**33 882**	**8 952**	**147 835**
ACTIF TOTAL AU BILAN	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Variations des engagements de retraite sur l'exercice

Chiffres en k€	2011	2010
À L'OUVERTURE	**807 575**	**579 213**
Consolidation des investissements comptabilisés auparavant en capitaux propres	-	2 249
Coût des services rendus (net des cotisations versées par les autres participants du plan)	13 664	10 210
Coût des intérêts	43 152	36 226
Pertes / (Gains) actuariels	(19 708)	186 799
Prestations versées aux bénéficiaires	(29 424)	(30 604)
Coûts des services passés	(2 943)	-
Liquidations	-	-
Variation de conversion et autres mouvements	17 719	23 462
À LA CLÔTURE	**830 025**	**807 575**

Les variations des actifs des régimes non comptabilisés sont enregistrées en report à nouveau.

Variations des actifs du plan de régime de retraite sur l'exercice

Chiffres en k€	2011	2010
À L'OUVERTURE	**663 103**	**509 618**
Produits attendus sur les actifs des régimes de retraites	41 516	32 038
Pertes / (Gains) actuariels	9 055	95 177
Cotisations du Groupe	25 375	29 156
Prestations versées aux bénéficiaires	(25 281)	(26 023)
Liquidations	-	-
Variation de conversion et autres mouvements	17 351	23 137
À LA CLÔTURE	**731 119**	**663 103**

Au 31 mars, les actifs des régimes de retraites se décomposent en 5 catégories principales :

	2011			2010		
	NMRP	NMROP	RBZP	NMRP	NMROP	RBZP
Actions	40%	54%	21%	44%	55%	24%
Obligations	16%	13%	52%	20%	13%	57%
Liquidités	21%	27%	10%	19%	23%	7%
Hedge funds et private equity	22%	5%	15%	14%	6%	10%
Immobilier et autres	1%	1%	2%	3%	3%	3%

Sur l'exercice, les actifs des régimes de retraite se sont appréciés de 50 571k€ (contre une gain de 127 214k€ en 2010) . On obtient le taux de rentabilité attendu à partir de la moyenne pondérée des taux de rentabilité à long terme attendus sur les classes d'actifs des fonds à horizon long-terme, après déduction des frais de gestion encourus.

Montants comptabilisés au compte de résultat relatifs aux régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies

Chiffres en k€	2011	2010
Coût des services rendus (net des cotisations versées par les autres participants)	13 654	10 210
Coût des intérêts	43 152	36 226
Produits attendus sur les actifs des régimes de retraites	(41 516)	(32 038)
Coûts des services passés	(2 943)	-
(Gains) / pertes sur les réductions ou liquidations de régime	-	-
Autres	-	-
TOTAL (INCLUS DANS LES FRAIS DE PERSONNEL)	12 347	14 398

Les ajustements observés relatifs aux actifs et passifs des régimes de retraite sont les suivants :

Chiffres en k€	2011	2010
Différence entre les produits sur actifs réels et attendus	9 055	95 177
Gains et pertes observés sur le passif	(5 695)	6 100

Montants enregistrés dans l'état du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Chiffres en k€	2011	2010
Gains / (pertes) actuarielles comptabilisés dans l'année	28 763	(91 622)
Pertes actuarielles cumulées comptabilisées dans l'état des produits et des charges comptabilisés	(92 317)	(121 080)

Régime propre à la société Paris Orléans

Au 31 mars 2011, Paris Orléans n'a plus d'engagement afférent au régime de retraite supplémentaire des cadres. Cet avantage s'appliquait à certains des cadres et garantissait à ceux-ci un supplément de retraite annuel égal à 20 % de la moyenne des salaires bruts perçus au cours des trois dernières années pleines d'activité dans l'entreprise. Les droits n'étaient acquis que lorsque le participant quittait l'entreprise pour prendre sa retraite et à condition qu'à cette date il remplisse les conditions suivantes : avoir un salaire de référence supérieur à quatre fois le plafond de la Sécurité sociale, avoir une ancienneté minimum de 5 ans et être âgé de 60 ans. Cet avantage a été définitivement supprimé en 2009.

Régimes à cotisations définies

Chiffres en k€	2010/2011	2009/2010
Charges sociales et fiscales sur rémunération	63 039	33 345
Charges de retraites - régimes à cotisations définies	14 452	8 817
À LA CLÔTURE	77 491	42 162

Les charges sociales et fiscales sur rémunération comprennent 25,4m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Les charges de retraites relatives aux régimes à cotisations définies comprennent 6,1m€ relatifs à l'activité du groupe Rothschild & Cie Banque intégré globalement.

Note 36 - Informations sectorielles

Répartition de l'activité par secteurs d'activité

Chiffres en k€	Conseil en ingénierie financière et Banque de financement	Banque privée et Gestion d'actifs	Capital Investissement	Éliminations inter-secteurs	31/03/2011
Revenus					
Produits provenant de clients externes	848 216	309 194	57 196	-	1 214 606
Produits inter-secteurs	18 014	1 164	(1 717)	(17 461)	-
Produit net bancaire	**866 230**	**310 358**	**55 479**	**(17 461)**	**1 214 606**
Résultat d'exploitation par secteur avant charges non ventilées	460 057	100 425	18 398	(17 681)	561 199
Charges non ventilées					(331 850)
Résultat d'exploitation					**229 349**
Résultat des sociétés mises en équivalence avant charges non ventilées	6 148	4 398	4 664	-	15 210
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	5 494	25 620	5 324	-	36 438
Impôts					(46 404)
Résultat net consolidé					**234 593**

Chiffres en k€	Conseil en ingénierie financière et Banque de financement	Banque privée et Gestion d'actifs	Capital Investissement	Éliminations inter-secteurs	31/03/2011
Autres informations sectorielles					
Actifs sectoriels	4 656 487	3 666 868	640 538	(292 943)	8 670 950
Titres mis en équivalence	21 053	17 850	26 756	-	65 659
Total actifs consolidés	**4 677 540**	**3 684 718**	**667 294**	**(292 943)**	**8 736 609**
Passifs sectoriels	3 762 197	3 036 232	257 947	(125 116)	6 931 260
Total passifs consolidés	**3 762 197**	**3 036 232**	**257 947**	**(125 116)**	**6 931 260**

Répartition de l'activité par secteurs géographiques

Chiffres en k€	France	Royaume-Uni et îles Anglo-normandes	Suisse	Amérique	Asie et Australie	Autres pays d'Europe	Éliminations inter-secteurs	31/03/2011
Produit net bancaire	358 789	327 902	144 335	180 534	83 648	119 398	-	**1 214 606**
Actifs consolidés	1 925 001	4 020 256	3 364 005	333 016	118 896	159 426	(1 183 991)	**8 736 609**

Répartition de l'activité par secteurs d'activité

Chiffres en k€	Conseil en ingénierie financière et Banque de financement	Banque privée et Gestion d'actifs	Capital Investissement	Éliminations inter-secteurs	31/03/2010
Revenus					
Produits provenant de clients externes	707 630	149 970	14 076	-	871 676
Produits inter-secteurs	14 733	1 318	(3 758)	(12 293)	-
Produit net bancaire	**722 363**	**151 288**	**10 318**	**(12 293)**	**871 676**
Résultat d'exploitation par secteur avant charges non ventilées	376 162	49 170	(53 577)	(11 170)	360 585
Charges non ventilées					(284 726)
Résultat d'exploitation					**75 859**
Résultat des sociétés mises en équivalence avant charges non ventilées	12 524	1 834	1 296	-	15 654
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	(2 132)	(56)	262	-	(1 926)
Impôts					1 139
Résultat net consolidé					**90 726**

Chiffres en k€	Conseil en ingénierie financière et Banque de financement	Banque privée et Gestion d'actifs	Capital Investissement	Éliminations inter-secteurs	31/03/2010
Autres informations sectorielles					
Actifs sectoriels	4 970 788	2 449 221	570 508	(252 513)	7 738 004
Titres mis en équivalence	70 226	27 924	43 657	-	141 807
Total actifs consolidés	**5 041 014**	**2 477 145**	**614 165**	**(252 513)**	**7 879 811**
Passifs sectoriels	4 203 629	1 957 274	267 336	(113 865)	6 314 374
Total passifs consolidés	**4 203 629**	**1 957 274**	**267 336**	**(113 865)**	**6 314 374**

Répartition de l'activité par secteurs géographiques

Chiffres en k€	France	Royaume-Uni et îles Anglo-normandes	Suisse	Amérique	Asie et Australie	Autres pays d'Europe	Éliminations inter-secteurs	31/03/2010
Produit net bancaire	**15 027**	**381 775**	**131 566**	**169 711**	**35 228**	**138 369**	**-**	**871 676**
Actifs consolidés	**459 584**	**4 429 690**	**3 147 670**	**411 214**	**136 179**	**372 737**	**(1 077 263)**	**7 879 811**

Note 37 - Périmètre de consolidation de Rothschild Concordia SAS

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2011		31/03/2010		Méthode de consolidation [1]	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2011	31/03/2010
Conseil en ingenierie financière et banque de financement							
338 East LLC	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Arrow Capital Limited	Australie	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Arrow Custodians Pty Limited	Australie	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Arrow Hawthorn Pty Limited	Australie	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Arrow Investment Pty Limited	Australie	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Beleggings- en Exploitatieniij. Brine B.V.	Pays-bas	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Capital Professions Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Charter Oak Group Limited	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Concordia Holding SARL (ex Concordia BV)	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G
Continuation Computers Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
E.L.J Nominees Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Elsinore Part. e Serv. Limiteda	Brésil	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
ESOP Services AG	Suisse	100,00	49,02	100,00	48,98	I.G	I.G
FDR Finance	France	100,00	4,51	-	-	I.G	-
Fineline Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Fineline Media Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Capital Markets LLC	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Films Pty Limited	Australie	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows International Holdings Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows International Inc.	Etats-Unis	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Five Arrows Leasing Group Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Leasing Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Leasing Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Management Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
GIE Rothschild & Cie	France	100,00	4,51	-	-	I.G	-
Guernsey Loan Asset Securitisation Scheme Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
International Property Finance (Spain) Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Jofran Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Jofran NV	Antilles hollandaises	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Lanebridge Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Lanebridge Investment Management Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Lease Portfolio Management Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
LF Rothschild Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Maison (CI) Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Marinada NV	Antilles hollandaises	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Marplace (No 430) Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
MBCA Finance Private Limited	Zimbabwe	4,33	1,33	18,21	5,54	M.E.E	M.E.E
MBCA Holdings Limited	Zimbabwe	75,35	1,00	74,96	4,15	I.G	I.G
MBCA Limited	Zimbabwe	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Mentor Industrial Trust Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Mist Two Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Mustang Capital Partners Inc.	Canada	100,00	30,65	-	-	I.G	-
N C Research Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
N M Rothschild & Sons (Denver) Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
N M Rothschild & Sons (International) Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
N M Rothschild & Sons (Leasing) Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
N M Rothschild & Sons (South Africa) (Proprietary) Limited	Afrique du sud	51,00	15,63	51,00	15,52	I.G	I.G
N M Rothschild Asset Management Holdings Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
N M Rothschild Asset Management Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
N M Rothschild Banking Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
N M Rothschild Corporate Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
N M Rothschild Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
N M Rothschild Investment Management Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
N M Rothschild Services (Bermuda) Limited	Bermudes	-	-	100,00	30,44	-	I.G
NC (Bermuda) Limited	Bermudes	-	-	100,00	30,44	-	I.G
NC Investments (Barbados) Inc	Barbades	-	-	100,00	30,44	-	I.G
NC Investments NV	Antilles hollandaises	-	-	100,00	30,44	-	I.G
NC Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
NC Participations NV	Antilles hollandaises	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
NCCF Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
NCPS Holdings Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
New Court & Partners Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
New Court Fund Managers Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
New Court Nominees Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
New Court Nominees Private Limited	Singapour	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
New Court Property Services	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
New Court Securities Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
New Court Services Inc.	Etats-Unis	-	-	100,00	30,44	-	I.G
New Court Trust Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
NM Rothschild & Sons (Asia) NV	Antilles hollandaises	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
NM Rothschild & Sons (Brasil) Limiteda	Brésil	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
NM Rothschild & Sons Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
NMR Consultants NV	Antilles hollandaises	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
NMR Europe	Royaume-Uni	100,00	17,58	50,00	15,22	I.G	M.E.E
NMR International NV	Antilles hollandaises	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
O C Investments Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
O C Investments Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
OC Chile SA	Chili	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Old Court Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Paninco Corporation NV	Antilles hollandaises	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Plusrare Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Print Finance Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	-	-	I.G	-
PT Rothschild Indonesia	Indonesie	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
RAIL Limited	Hong Kong	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
RAM Japan Limited	Japon	100,00	30,65	100,00	27,63	I.G	I.G
RAPH Holding AG	Suisse	-	-	100,00	30,44	-	I.G
RCF (Israel) BV	Pays-bas	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
RCF (Russia) BV	Russie	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
RCH Finance (CI) Ltd	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild & Cie	France	99,98	3,30	-	-	I.G	-
Rothschild & Sons Financial Advisory Services (Beijing) Co. Ltd	Chine	100,00	30,65	-	-	I.G	-
Rothschild (Middle East) Limited (sous-groupe consolidé)	Dubai	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Asia Holdings Limited	Chine	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Asset Management Asia Pacific Limited	Bermudes	-	-	90,79	27,63	-	I.G

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2011		31/03/2010		Méthode de consolidation [1]	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2011	31/03/2010
Rothschild Asset Management Holdings (CI) Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Asset Management Holdings AG	Suisse	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Asset Management Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Australia Holding Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Australia Limited	Australie	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Bank International Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Canada Holdings Limited	Canada	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Canada Inc.	Canada	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Canada Securities Limited	Canada	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild China Holding AG	Suisse	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Concordia AG	Suisse	91,05	49,02	91,05	48,98	I.G	I.G
Rothschild Concordia SAS	France	100,00	100,00	100,00	100,00	Société-mère	Société-mère
Rothschild Concordia Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild & Cie Banque	France	44,98(*)	4,51	-	-	I.G	-
Rothschild & Cie Banque Banque (sous-groupe consolidé)	France	-	-	44,25	4,64	-	M.E.E
Rothschild España S.A.	Espagne	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Europe BV	Pays-bas	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Europe Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild Europe SNC	France	100,00	17,58	50,00	15,22	I.G	M.E.E.
Rothschild Finance Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild Financial Services Inc.	Etats-Unis	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild Fund Managers Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild Gold Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild GmbH	Allemagne	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Hong Kong Limited	Hong Kong	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild India Holding AG	Suisse	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild India Private Limited	Inde	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Investment Banking Services LLP	Royaume-Uni	100,00	30,65	-	-	I.G	-
Rothschild Israel	Israel	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Italia S p a.	Italie	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Japan KK	Japon	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Latin America NV	Antilles hollandaises	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Life Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild Limited	Hong Kong	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Malaysia Sendirian Berhad	Malaisie	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Management AG	Suisse	100,00	49,02	100,00	48,98	I.G	I.G
Rothschild Management Services Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild Mexico Guernsey Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Mexico SA de CV	Mexique	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Nordic AB	Suède	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Nominees (Hong Kong) Limited	Hong Kong	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Nominees Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild North America Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Polska Sp. z o.o.	Pologne	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Portugal - Serviços Financeiros, Lda	Portugal	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Properties Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild Realty Group Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Realty Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Reserve Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	-	-	I.G	-
Rothschild Services Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	-
Rothschild Silver Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschild Singapore Limited	Singapour	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Turkey	Turquie	100,00	17,58	100,00	15,22	I.G	I.G
Rothschild Ventures Asia Pte Limited	Singapour	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Ventures Inc.	Etats-Unis	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschilds & Co Limited	Royaume-Uni	-	-	100,00	30,44	-	I.G
Rothschilds Continuation Finance (CI) Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschilds Continuation Finance BV	Pays-bas	85,00	32,87	85,00	32,76	I.G	I.G
Rothschilds Continuation Finance Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschilds Continuation Finance PLC	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschilds Continuation Holdings AG	Suisse	52,77	30,65	52,77	30,44	I.G	I.G
Rothschilds Continuation Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschilds Finance (CI) Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
S y C (International) Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
SCS Holding SAS	France	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Second Continuation Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Shield Trust Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Shield Holdings (Guernsey) Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Shield MBCA Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Shield Securities Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Southern Arrows (Pty) Limited	Afrique du sud	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Specialist Fleet Services Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
St. Julian's Properties Limited	Iles anglo-normandes	50,00	15,33	50,00	15,22	M.E.E.	M.E.E.
State Securities Holdings Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	97,64	29,72	I.G	I.G
State Securities Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	97,64	29,72	I.G	I.G
Third New Court Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Transaction R	France	98,50	3,02	-	-	I.G	-
Walbrook Assets Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Banque privée et Gestion d'actifs							
Anterama Holdings AG Glarus	Suisse	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Blackpoint Management	Iles anglo-normandes	90,00	4,29	-	-	I.G	-
Crealin S.A.	Suisse	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Equitas S.A.	Suisse	100,00	22,67	90,00	19,91	I.G	I.G
Master Nominees Inc.	Iles vierges	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Messine Participations	France	100,00	3,71	-	-	I.G	-
Montaigne Rabelais	France	100,00	4,51	-	-	I.G	-
Old Court Ltd	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
RBZ (Representative) Pte. Limited	Singapour	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
RBZ Fiduciary Limited.	Suisse	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild & Cie Gestion	France	99,99	3,72	-	-	I.G	-
Rothschild Advisory partners AG	Suisse	100,00	22,67	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Assurance & Courtage	France	99,83	3,71	-	-	I.G	-
Rothschild Bank (CI) Limited	Iles anglo-normandes	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Bank AG	Suisse	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G

Nom des sociétés	Pays d'activité	31/03/2011		31/03/2010		Méthode de consolidation (1)	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	31/03/2011	31/03/2010
Rothschild Corporate Fiduciary Services Limited	Iles anglo-normandes	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Employee Trustees Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Rothschild Holding AG	Suisse	72,67	22,67	72,67	22,12	I.G	I.G
Rothschild Wealth Management (Hong Kong) Limited	Hong Kong	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Private Fund Management Limited	Royaume-Uni	100,00	25,06	100,00	24,62	I.G	I.G
Rothschild Private Management Limited	Royaume-Uni	100,00	25,06	100,00	24,62	I.G	I.G
Rothschild Private Trust Holdings AG	Suisse	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Switzerland (CI) Trustees Limited	Iles anglo-normandes	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust (Singapore) Limited	Singapour	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust (Switzerland) Limited	Suisse	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust B.V.I. Limited	Iles vierges	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust Canada Inc	Canada	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust Cayman Limited	Iles caïman	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust Corporation Limited	Royaume-Uni	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust Financial Services Limited	Iles anglo-normandes	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust Guernsey Limited	Iles anglo-normandes	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust New Zealand Limited	Nouvelle-zelande	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trust Protectors Limited	Iles anglo-normandes	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rothschild Trustee Services (Ireland) Limited	Irlande	-	-	100,00	22,12	-	I.G
Rothschild Vermögensverwaltungs-GmbH	Allemagne	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Rotrust Nominees Limited	Royaume-Uni	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
RTB Trustees Limited	Iles vierges	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
RTB Protectors	Iles vierges	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
RTS Geneva SA	Suisse	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Sagitas AG Glarus	Suisse	100,00	22,67	100,00	22,12	I.G	I.G
Sagitas SA Zürich	Suisse	-	-	100,00	22,12	-	I.G
Sélection 1818	France	34,00	1,26	-	-	M.E.E	-
Sélection R Immobilier	France	100,00	3,73	-	-	I.G	-
Capital Investissement							
ACTIV G.P Co.	Iles caïman	-	-	50,00	15,22	-	M.E.E.
Alexanderplatz Investissement	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G
Centrum Iris	Luxembourg	-	-	100,00	51,62	-	I.G
Centrum Jonquille	Luxembourg	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G
Centrum Narcisse	Luxembourg	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G
Centrum Orchidée	Luxembourg	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G
Chapital Investissements	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
Comepar (sous-groupe consolidé)	France	25,00	12,90	25,00	12,91	M.E.E	M.E.E.
Continuation Investments NV (CINV)	Pays-bas	39,33	18,16	39,33	18,12	M.E.E.	M.E.E.
FA International Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
FAC Carry LP	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Fin PO	Luxembourg	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
Five Arrows (Scotland) General Partner Limited	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Capital AG	Suisse	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Capital GP Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Capital Limited	Iles vierges	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Co-investments Feeder F L.P.	Royaume-Uni	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Co-Investments Feeder V S.C.A SICAR	Luxembourg	100,00	30,65	-	-	I.G	-
Five Arrows Friends & Family Feeder LP	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Investments SARL SICAR	Luxembourg	100,00	41,13	100,00	41,03	I.G	I.G
Five Arrows Managers S.A.	Luxembourg	100,00	39,04	100,00	38,91	I.G	I.G
Five Arrows Managers SAS	France	100,00	39,04	100,00	38,91	I.G	I.G
Five Arrows Mezzanine Debt Holder SA	Luxembourg	100,00	26,97	100,00	26,79	I.G	I.G
Five Arrows Mezzanine Holder LP	Iles anglo-normandes	88,00	26,97	88,00	26,79	I.G	I.G
Five Arrows Mezzanine Investments S.à r.l.	Luxembourg	100,00	41,13	100,00	38,74	I.G	I.G
Five Arrows Partners LP	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Principal Investments International Feeder S.C.A. SICAR	Luxembourg	100,00	41,13	100,00	41,03	I.G	I.G
Five Arrows Proprietary Feeder LP	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Five Arrows Staff Co-Investment LP	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Francarep, Inc	Etats-Unis	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G
Ili Trois	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
JRE Asia Capital Limited	Iles caïman	50,00	20,57	25,00	7,61	M.E.E	M.E.E.
JRAC Carry LP Incorporated	Iles anglo-normandes	45,44	18,69	22,72	6,92	M.E.E	M.E.E.
JRAC Proprietary Investments LP Incorporated	Iles anglo-normandes	50,00	20,57	50,00	20,52	M.E.E	M.E.E.
K Développement	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
Les Domaines Barons de Rothschild (Lafite) ("DBR") (sous-groupe consolidé)	France	-	-	23,51	12,14	-	M.E.E.
Manufaktura	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G
Messine Manager Investissement	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
Narcisse Investissements	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
Paris Orléans	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
PO Capinvest 1	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
PO Capinvest 2	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
PO Capinvest 3	France	-	-	100,00	51,62	-	I.G.
PO Fonds (ex Colisée Investissements)	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
PO Holding bancaire (ex SFIR)	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
PO Invest 1	Luxembourg	62,86	32,45	62,86	32,45	I.G	I.G.
PO Invest 2	Luxembourg	57,68	29,77	52,95	27,33	I.G	I.G.
PO Investimmo	Luxembourg	-	-	100,00	51,62	-	I.G.
PO Mezzanine (ex Franoption)	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
PO Participations	Luxembourg	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G
PO Titrisation A	Luxembourg	60,00	30,97	100,00	30,97	I.G	I.G
PO Titrisation B	Luxembourg	-	-	100,00	51,62	-	I.G
PO Titrisation C	Luxembourg	-	-	100,00	51,62	-	I.G
PO Titrisation D	Luxembourg	-	-	100,00	51,62	-	I.G
Ponthieu Ventures	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
Quintus European Mezzanine (GP) Limited	Iles anglo-normandes	100,00	30,65	100,00	30,44	I.G	I.G
Quintus European Mezzanine Fund Limited partnership	Iles anglo-normandes	50,00	15,33	40,00	12,18	M.E.E	M.E.E.
R Capital Management	France	95,00	0,82	-	-	I.G	-
Rivoli Participation (sous-groupe consolidé)	France	27,62	14,25	27,62	14,25	M.E.E	M.E.E
SPCA Deux	France	100,00	51,61	100,00	51,62	I.G	I.G.
Verseau	France	95,00	49,03	95,00	49,04	I.G	I.G.

(1) I.G. : intégration globale
M.E.E. : mise en équivalence

(*) Le pourcentage de contrôle détenu par RCSAS sur Rothschild et Cie Banque (RCB) est égal au pourcentage de parts détenues par RCSAS et ses filiales sur l'ensemble des parts de commandité et commanditaire émises par RCB. La capacité de Paris Orléans, filiale de RCSAS, à diriger les politiques financières et opérationnelles de RCB conduit le groupe à considérer qu'il détient un contrôle exclusif de RCB, même si ce pourcentage est inférieur à 50%.